

La Terre

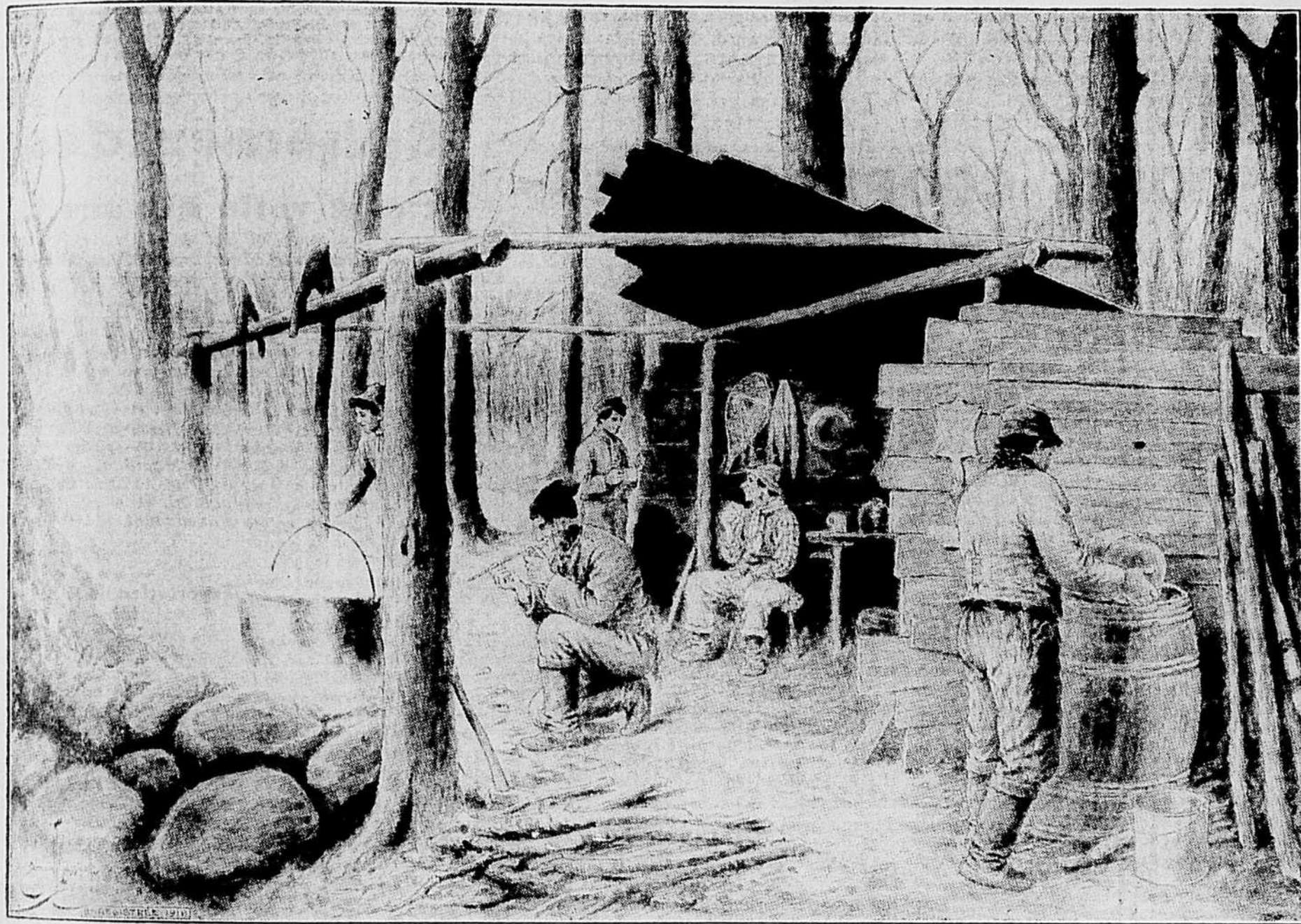
DE CHEZ NOUS

ORGANE OFFICIEL de l'U. C. C. et de la
Coopérative Fédérée

— Membre de l'A. B. C. —

Vol. XI, numéro 28

C'est le temps des sucres...



L'outillage moderne a envahi aujourd'hui l'érablière et la "sucrierie", mais il n'y a pas si longtemps, on pouvait, de ses yeux, voir des scènes analogues à celle que représente plus haut la gravure de M. Edmond-J. Massicotte.

dent les neiges. La forêt retentit des cris des enfants et des "partis de sucres". Les chansons montent et sonnent l'éveil des bois et de la nature

Les anciens se souviennent et d'autres aussi qui seraient offensés de passer pour des anciens... En des constructions primitives, vous avez vu l'eau d'érable bouillonner dans le grand chaudron suspendu aux rustiques crochets de bois. Vous avez vu les vapeurs odorantes s'élever de la grande "panne" et, d'un oeil très intéressé, vous avez suivi la transformation progressive de la sève en "trempe", en sirop, en tire et en sucre du pays. C'était le bon temps...

A d'autres pays, avril apporte des fleurs. Au Québec, il a donné les "sucres" qui font oublier que les fleurs sont absentes et que le printemps tarde bien à nous débarrasser des glaces. Si nous adoptons la manière de penser de nos concitoyens anglais, nous trouverons qu'avril a été vraiment très pratique et très prévoyant. Car, pour un peu de travail, l'érable nous donne d'intéressants revenus supplémentaires. Le travail des "sucres" s'accomplit en un temps où rien d'autre ne presse sur la ferme et la vente du sirop apporte des recettes fort appréciées à un moment où le cultivateur a peu de produits à mettre sur le marché.

Ce l'est encore. L'aspect de la sucrierie a changé. Les récipients ne sont plus les mêmes. Les procédés de la fabrication sont plus rapides aujourd'hui. Le travail emprisonne moins son homme peut-être, mais la tire et le sucre ont gardé leur attachante saveur et leur prix.

Et puis, "faire les sucres", est-ce vraiment travailler? Virgile aurait sûrement répondu non. "O trop heureux l'agriculteur s'il connaissait son bonheur!..."

Comme autrefois autour de la vieille cabane, il y a de la joie dans les érablières quand les arbres coulent aussi vite que fon-

D. B.

Pour les EQUIPES D'ETUDES de L.U.C.C.

- LA COOPERATION -

HUITIEME SOIREE
CHAPITRE VIII

Le programme néo-écossais

Nous sommes revenus souvent, dans la "Terre de Chez Nous" et dans "Le Guide", sur le travail admirable accompli par l'université St-François-Xavier, d'Antigonish. Plusieurs membres de l'U. C. C. ont du lire la brochure: "L'expérience d'Antigonish", de M. l'abbé Chiasson.

La présente leçon n'a donc pas besoin de commentaires

Nous nous contentons d'annoncer

à nos équipiers qu'il est sérieusement question d'organiser un pèlerinage de représentants de nos universités et de nos collèges classiques, à Antigonish, vers la fin de juin. Si ces institutions d'enseignement voulaient bien entrer dans le mouvement, nous aurions vite fait de mettre sur pied un magnifique édifice coopératif dans la province.

NOTE. — Que tous les équipiers apportent à la soirée la "Terre de Chez Nous", du 5 avril, pour discuter les articles concernant la conférence agricole des provinces de l'Est, et pour étudier en particulier la question du beurre et du fromage.

:- IDEES COOPERATIVES :-

VI - Jadis et aujourd'hui

Les quelques sept-cent-cinquante jeunes gens qui ont étudié la coopération doivent être des tenaces.

En matière coopérative, on leur a enseigné une doctrine sûre. Ils la connaissent assez pour soutenir la discussion avec ceux qui ne l'ont jamais étudiée, qu'ils soient médecins, avocats, cultivateurs, diplômés cousus de rubans ou de médailles, bottiers ou inspecteurs de police.

Ce sera donc pour eux un devoir de se cabrer, de rejimber partout et toujours si, par hasard, après avoir bien examiné le cas, ils s'aperçoivent que l'on veut imposer, à leurs concitoyens, une association qui n'est pas basée sur des principes coopératifs solides.

Le cas s'est présenté jadis. S'il se présentait encore?... Il ne faudra pas le laisser passer sans protester, en haut lieu.

Le premier pas à faire en coopération, c'est de former une coopérative locale avec des coopérateurs qui savent ce qu'ils veulent, où ils vont et qui veulent ce qu'ils savent.

Le second qui doit se faire simultanément ou presque, c'est de s'affilier à une Coopérative Centrale, chez nous, à La Fédération des Caisses Desjardins, ou à La Coopérative Fédérée, qui, cette année, a fait un pas de géant dans la voie de la coopération.

Cette doctrine fut celle du commandeur Desjardins. S'il n'a pu l'appliquer avant sa mort, c'est que la maladie l'en empêcha.

A ce propos, il écrivait :

"Les cellules coopératives locales une fois écloses, grâce à ce travail d'initiative individuelle, elles chercheront d'elles-mêmes un centre d'activité agrandi, et elles le trouveront, quand l'heure sera venue, dans la fédération.

"La marche indiquée ici est celle qui a été suivie partout. C'est ce qui a été fait en Allemagne, en Italie, en France, en Angleterre, en Irlande, en Belgique, au Danemark et même en Russie comme en Finlande et ailleurs encore, où l'organisation coopérative s'est épanouie en des oeuvres durables et prospères.

"Là on compte maintenant de nombreuses fédérations régionales, mais tous ces puissants organismes ont été formés par des petites associations locales lorsqu'elles ont, comme les personnes qui les avaient organisés primitivement, senti à leur tour le besoin de fortifier leur faiblesse relative et d'accroître la productivité de leur action propre.

"Pénétrons-nous donc bien de l'idée maîtresse que nos efforts individuels doivent tendre à la formation de la cellule locale d'abord, laissant à l'avenir toute préoccupation étrangère à cette idée.

"Chaque fois qu'on a voulu procéder d'autorité, c'est-à-dire, par en haut, dans ces sortes de créations, c'est à un échec mi-

sérable qu'on a abouti. Au début le succès a paru démentir l'expérience, mais les faits ont vite démontré l'inanité de ces efforts d'un centralisme outré.

"On avait réussi à faire éclore rapidement de nombreux organismes locaux, mais plantes germées en serres-chaudes, dorlotées pour un temps par l'autorité qui s'enorgueillissait de leur existence, elles s'étiolaient bientôt, dépérissaient et disparaissaient dès qu'on voulait les émanciper d'une tutelle énervante et qu'elles étaient exposées au souffle vigoureux de la liberté.

"C'est là l'histoire lamentable d'une foule de tentatives généreuses faites en Europe et ailleurs au cours du siècle dernier.

"Si, dès la première heure, on se fût rendu compte de la fécondité du régime coopératif, et si on l'eût laissé grandir librement au lieu de le comprimer, comme on l'a fait, sous la pression de l'égoïsme, certes le résultat aurait été bien différent.

"Sachons éviter la même erreur en profitant des lumières d'une dure expérience.

"Enfin, gardons-nous bien d'une autre erreur déplorable, celle qui nous ferait croire que nous devons suivre d'une façon étroite, presque servile, même dans les détails secondaires, tout ce qui se fait en Europe, sans tenir compte de nos circonstances, des exigences de notre milieu, de la mentalité ou des répugnances peut-être invincibles de nos populations.

"S'obstiner dans une telle conception, y sacrifier sans une nécessité absolue les progrès que nous réaliserions sur le champ avec une modalité plus conforme à nos préférences et à nos sentiments, serait très regrettable, sinon incompréhensible.

"Le bon sens comme la sagesse nous invitent à prendre le principe fondamental pour guide, tout en gardant une prudente liberté d'allures dans son application, afin de ne pas entraver son fonctionnement parmi nous et nous priver ainsi de ses bienfaits.

"C'est le conseil qui nous a été donné par les chefs les plus éminents de la coopération en Europe, conseil que nous avons suivi non sans un certain succès et avec la conviction de ne pas errer...."

Pour n'avoir pas profité de ces lumières d'une rude expérience, le Canada français a bâti un cimetière contenant déjà plusieurs centaines de pseudo-coopératives.

Venant d'en haut, ces têtes cherchaient en vain un corps qu'elles n'ont pu trouver. Formons des coopérateurs avant de faire de la coopération, sinon, ce sera encore.... le cimetière.

Louis ARNEAU

Cours post scolaires à Ste-Françoise



● Un bon groupe de jeunes agriculteurs a suivi les cours post-scolaires donnés à Ste-Françoise, (Rivière-du-Loup). On voit ici ces jeunes photographiés avec M. le curé J.-B. Bouchard et M. Roland Leblanc, agronome adjoint, en charge des cours.

Ephémérides

Et déjà voilà dix ans...

Dans une entrevue, le colonel Payne, de Granby, déplorait la concurrence faite par le tabac ontarien à celui du Québec. Il affirmait que le bon tabac de l'Ontario était exporté tandis que les récoltes de qualité inférieure étaient rejetées sur le marché québécois. Il entrevoyait la possibilité d'améliorer la culture du tabac dans notre province et suggérait la formation d'une coopérative. C'est au retour d'un voyage dans le comté de Montcalm que le colonel Payne exprimait des vues de ce genre.

En 1929, le gouvernement américain affectait une somme de \$10,000,000 à la protection des cultures de maïs contre la pyrale. La "Terre de Chez Nous" invitait les cultivateurs à se protéger contre cet ennemi des récoltes.

Les 16 et 17 avril, fut tenu le congrès des cultivateurs franco-ontariens. Plusieurs délégués du Québec y assistaient, notamment, M. Aldéric Lalonde, président de l'U. C. C., M. l'abbé H. Bois, M. Alphonse Desilets, etc.

En son numéro du 17 avril, la "Terre de Chez Nous" annonçait l'inauguration prochaine des cours à domicile de l'U. C. C. Voilà donc dix ans que dure

ce mode d'enseignement et sa popularité s'accroît sans cesse.

Se souvient-on des prix de 1929? Voici ce qu'ils étaient pour quelques produits d'après notre journal: beurre: \$0.41 et \$0.40 la livre, — fromage, \$0.18 et \$0.21 la livre, — sirop d'érable, \$1.40 le gallon, — oeufs, \$0.25, \$0.27 et \$0.23 la douzaine, — patates, \$0.50 pour 90 lbs., — foin de mil, \$14.00 la tonne, etc.

D. B.

Exportation de foin et de paille

Les exportations totales de foin et de paille pendant la période allant du 1er juillet 1938 au 31 janvier 1939, se montaient à 50,168 tonnes de foin, évaluées à \$397,177 et 2,217 tonnes de paille ayant une valeur de \$9,127, contre 34,272 tonnes de foin évaluées à \$263,837 et 3,250 tonnes de pailles ayant une valeur de \$13,228 en 1937

Faites remise par Mandats du

CANADIAN NATIONAL EXPRESS

Acceptés au pair partout Sécurité Commodité

En vente à tous les BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIEN NATIONAL

TAIT-FAVREAU LIMITEE

L. FAVREAU, O.O.D., Président

OPTOMETRISTE-OPTICIEN OFFICIEL
DE L'U. C. C.
LE SPECIALISTE

Optométriste
LORENZO FAVREAU
O.O.D.

et ses assistants

OPTOMETRISTES-OPTICIENS LICENCIÉS

"Bacheliers en Optométrie"

Bureau du Centre: MONTREAL
265, rue Ste-Catherine E.
Tél.: LA. 6703

Bureau du Nord:
6890, rue Saint-Hubert
Tél.: CA. 9344

Bureau de
St-Lambert
270, Ave Victoria - Tél.: 791

EXAMEN
de la
VUE
VERRES
Correcteurs
Lunettes,
Lorgnon,
ETC.

Le bon exemple de la coopération

Et pas ailleurs que dans Québec . . .

Il y a dix ans, quiconque parlait de coopération devait invariablement aller chercher ses exemples au dehors.

Il était de mise, comme ce l'est encore, d'apporter le témoignage des "pionniers de Rochdale". C'était justice parce que les mérites des initiateurs ne doivent pas cesser d'être proclamés.

Et après, la coutume entraînait l'orateur et l'articlier au Danemark. L'un et l'autre trouvaient avec raison des initiatives agricoles admirables en ce pays et montraient que l'agriculture y prospérait parce que les paysans avaient su s'organiser.

Au cours des dernières années il est devenu de mode de louer le "mouvement d'Antigonish". A la semaine sociale de St-Hyacinthe, en 1937, M. l'abbé Livain Chiasson avait justement attiré l'attention des semainiers sur l'oeuvre remarquable accomplie par les professeurs de l'université néo-écossaise.

Un peu plus tard, M. H.-H. Hannam, secrétaire des fermiers unis de l'Ontario, publiait une brochure où il mettait en lumière les réalisations coopératives de l'Angleterre, du Danemark, des Pays-Bas, des pays scandinaves, etc. Il insistait à son tour sur l'éducation adulte pratiquée en Nouvelle-Ecosse et montrait qu'elle avait abouti à la fondation de caisses populaires, de magasins coopératifs, de homarderies coopératives, etc.

Dans Québec, il fallait reprendre ces exemples de l'extérieur et répéter; "Ce que tant d'autres ont fait, ne pouvons-nous pas le faire?"

Nous avons, il est vrai, nos caisses populaires qui se développaient tranquillement et sans faire de bruit. Mais un bon nombre de gens n'ont appris à les apprécier qu'au moment où des enquêteurs américains ont jugé qu'elles étaient de bienfaisantes institutions sociales.

Jusqu'ici donc, les citoyens québécois faisaient assez piètre figure parmi les coopérateurs et ne savaient où trouver en leur propre maison l'exemple de la coopération réalisée.

Mais la situation se transforme; déjà même elle est changée.

Il n'y a pas si longtemps le Rév. Père Lebel, aumônier général de l'U.C.C., faisait connaître une "paroisse modèle" aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Il parlait de St-Mathieu de Rimouski où tous les cultivateurs sont

enrégimentés dans l'U.C.C., où existe un cercle de fermiers, où vit un cercle de J.A.C., etc. Le Rév. Père Lebel concluait son article en disant: "Bref, la paroisse de St-Mathieu est une ruche bourdonnante; on y étudie, on y discute des idées et des projets; on y travaille des bras, mais en même temps et surtout de la tête et du coeur; ce qui donne aux citoyens de cette extraordinaire paroisse une physionomie particulière, faite d'intelligence, de charité et de bonheur".

C'est dire qu'après avoir longtemps imité les autres, Québec peut maintenant donner le bon exemple. Oui, l'on peut maintenant recevoir le bon exemple de la coopération sans traverser l'Atlantique et sans même franchir les bornes provinciales. En maintes paroisses, on peut visiter des entreprises régies par les cultivateurs et qui met-

Une crémérie coopérative;
Un couvoir coopératif;
Un comptoir avicole, etc.

Si l'on remarque maintenant que le cercle de l'U. C. C. est antérieur à toutes ces entreprises et qu'il n'a été fondé qu'en 1929, on déduira que les membres de l'U. C. C., guidés par des aumôniers aussi avisés que persévérants, ont bien employé la dernière décennie.

Il est impossible, en effet, de parler du développement de St-Barthélemy sans le rattacher à l'action tenace de M. le chanoine Clermont, curé de la paroisse et aumônier diocésain de l'U. C. C., et au concours exemplaire de ses auxiliaires religieux et laïcs. La besogne ne s'accomplit pas toute seule et sa bonne exécution suppose de capables artisans.

D'après les statistiques provinciales, la population entière de St-Barthé-

lemy dépasse légèrement 2,000. Le nombre des familles attachées à des exploitations terriennes s'élève à 200 environ. Ce sont tous les ruraux de bas qui bénéficient des entreprises coopératives qu'ils ont édifiées et dont ils sont justement fiers.

En certains endroits, on pourrait croire maintenant qu'il ne reste plus aux gens de St-Barthélemy qu'à s'endormir et qu'à laisser venir la fortune. Mais les cultivateurs de cette paroisse pensent autrement et leurs chefs aussi. Ils n'oublient pas que le plus sûr fondement de la beurrerie coopérative et de toutes leurs entreprises, c'est l'étude de la

coopération. C'est pourquoi, d'ailleurs, les équipes d'étude se comptaient à la dizaine dans la paroisse cette année. Chaque bout de rang avait la sienne et chaque ferme, à son tour, devenait un centre d'enseignement post scolaire.

Les veillées étaient bien employées et les journées n'étaient pas perdues. C'est sans doute parce qu'on se hâtait de réaliser le jour les projets ébauchés la veille qu'il se construit à St-Barthélemy l'une des plus belles beurreries de la province. On songe aussi à réunir dans un immeuble central les divers services coopératifs. Jusqu'ici on avait un peu négligé l'extérieur parce que le service est plus important que la bâtisse qui le loge, mais d'ici peu la Caisse populaire, le Syndicat d'achat, le Couvoir coopératif, etc., seront logés sans doute en des immeubles dont la façade proclamera que les cultivateurs de St-Barthélemy se mêlent à fond de leurs affaires.

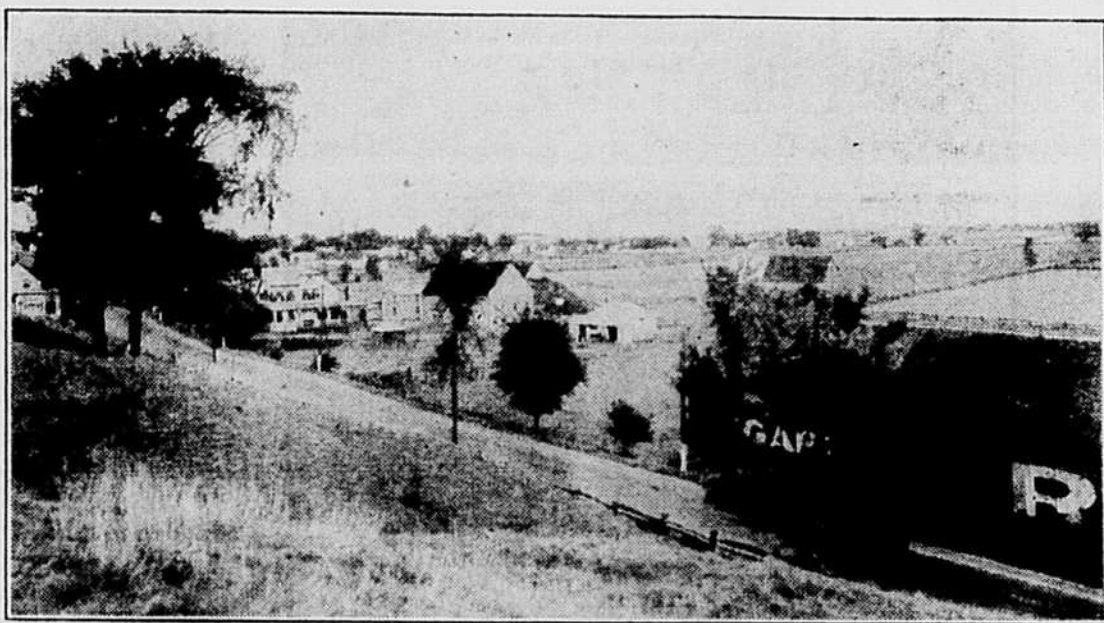
Quand une paroisse possède une école d'agriculture, une beurrerie coopérative, un couvoir coopératif, un comptoir avicole, un syndicat d'achat et de vente, des organisations d'adultes et de jeunes, on peut dire qu'elle est magnifiquement organisée au point de vue agricole. Et c'est pourquoi, pour l'association professionnelle, St-Barthélemy est l'un des plus beaux noms de la carte québécoise. C'est pour nous tous un motif de fierté de trouver dans notre propre province un exemple remarquable d'organisation rurale et d'intelligente coopération.

Dominique BEAUDIN

Le travail paysan

La terre est plus exigeante que tous les patrons et les heures de travail n'y sont pas réglées par un syndicat, mais par le soleil, les saisons et les intempéries.

D. B.



Une vue d'ensemble du village de St-Barthélemy.

tent en pleine valeur les véritables principes de la coopération.

Mais, à travers ces paroisses, il convient de citer St-Barthélemy de Berthier comme l'une de celles où la coopération a fait les progrès les plus rapides et comme l'une de celles dont la charpente coopérative est la plus complète.

Les organisations agricoles y sont nombreuses et évoluent autour du cercle de l'U. C. C. qui a donné et conserve à chacune l'existence et la vitalité.

Les énumérer, c'est déjà faire l'éloge des dirigeants de la paroisse. Voici donc une simple nomenclature :

- Un cercle de l'U. C. C. ;
- Un cercle de J. A. C. ;
- Une section d'arts domestiques ;
- Une école d'agriculture ;
- Une caisse populaire ;
- Un syndicat d'achat et de vente ;

Eloge des poulets canadiens

Les poulets canadiens sont ici en plus grand nombre que l'année dernière cette année. Ils méritent assurément le premier choix pour compléter nos propres approvisionnements et nos importations de volailles fraîches venant des pays environnants. La catégorie "nourrie au lait B" est bonne. Ce sont des volailles bien garnies de chair et bien triées pour le poids et la grosseur. Elles se dégèlent extrêmement bien, et au prix de 1s 2d. la livre, qui a cours au moment où nous écrivons ces lignes, elles peuvent prendre la place

de presque toutes les autres catégories de poulets frais pour tous les modes d'utilisation.—Extrait d'un numéro récent de la "Fish Trades Gazette," Londres, Angleterre.

Du blé pour la Suisse

Le Canada a expédié une plus grande quantité de blé que d'habitude sur la Suisse en 1938. En 1937 les exportations de blé sur ce pays s'étaient chiffrées par 68,422 tonnes métriques, évaluées à 16,347,705 francs; en 1938 la quantité expédiée s'est montée à 106,629 tonnes métriques, valant 18,985,000 francs. En 1937 les exporta-

tions totales du Canada sur la Suisse se chiffraient par 83,037 tonnes métriques évaluées à 23,312,118 francs, tandis qu'en 1938 la quantité expédiée s'est montée à 106,629 tonnes métriques, valant 18,985,000 francs. En 1937 les exportations totales du Canada sur la Suisse se chiffraient par 83,037 tonnes métriques évaluées à 23,312,118 francs, tandis qu'en 1938 elles atteignaient le montant de 117,213 tonnes métriques, valant 24,061,515 francs. Une tonne métrique équivaut à 2,205 livres et un franc suisse à 23 cents canadiens.

La crémèrie coopérative de St-Barthélemy



Il faut se hâter de parler de la beurrerie coopérative de St-Barthélemy. Vouloir utiliser les données actuelles et tarder d'un mois pour

le faire, ce serait risquer de demeurer en deça de la vérité.

A St-Barthélemy, en effet, un succès conduit à un autre succès et un progrès en appelle un autre. Voilà six semaines, je visitais la paroisse. On était alors à édifier une nouvelle beurrerie. On parlait aussi d'acheter la dernière beurrerie indépendante de la localité. Avant même que cet article ait pu être écrit, c'était chose faite. Et cela donne une bonne idée de la façon rapide dont on sait mettre sur pied des organisations coopératives dans cette importante paroisse du nord de Berthier.

Fondé en 1929, le cercle de l'U.C.C. n'avait pas tardé à répandre chez ses membres la bonne doctrine de la coopération. Tout un groupe de cultivateurs, guidés par des chefs aussi actifs qu'avisés, s'était laissé gagner aux idées nouvelles.

Il fut décidé d'appliquer la coopération sans retard. Il fallait surmonter des difficultés de bien des sortes. La persévérance en vint à bout. Dès 1932, les cultivateurs de Saint-Barthélemy avaient leur beurrerie coopérative et autour d'eux se groupaient les cultivateurs se groupaient les hésitants et même les adversaires du début. Graduellement cette entreprise est devenue la principale de la paroisse et a absorbé les beurreries indépendantes les unes après les autres.

En 1937, le président, M. Arthur-J. Valois, écrivait une phrase qui avait un peu une allure prophétique. Il affirmait : "En 1939, au plus tard, nous serons en mesure d'acheter la dernière fabrique privée de la paroisse, et par le fait même fournir à tous les producteurs de lait de la paroisse les précieux avantages d'une crémèrie centrale bien organisée".

Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. le président a bel et bien tenu parole. Comme il a été dit plus haut au début même de 1939, la dernière beurrerie indépendante a été absorbée par la crémèrie coopérative.

Quant au nouvel immeuble, il ne tardera pas à être achevé et il fera honneur non seulement à la paroisse de St-Barthélemy, mais aussi à toute la province. Ce sera, en effet, l'une de nos beurreries les mieux construites et les mieux aménagées.

L'édifice en construction mesure 88 pieds de longueur par 38 et 54 pieds de largeur. On pourra y fabriquer beurre et fromage et l'entreposage s'y fera dans la mesure même où ce sera nécessaire. La nouvelle construction aura deux éta-

ges, des salles très vastes et très modernes. L'outillage de la beurrerie a été acheté assez récemment et l'on renouvellera celui dont on a besoin pour la préparation du fromage.

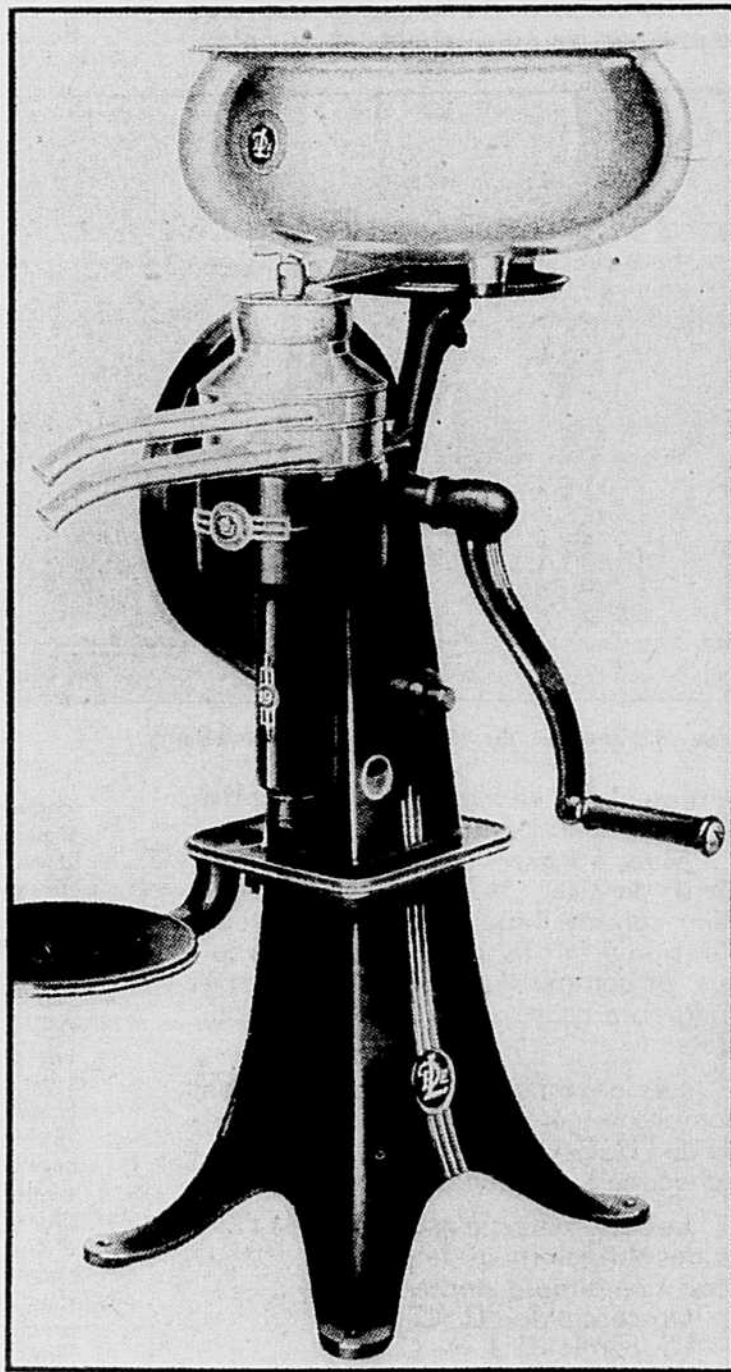
Dans un temps où il n'y a guère que les riches qui construisent, il n'est pas sans intérêt de voir que les cultivateurs peuvent ériger une beurrerie comme celle de St-Barthélemy. Elle coû-

tera peut-être \$10,000., mais elle ne tardera pas à être complètement la propriété des coopérateurs de l'endroit. Ses patrons sont au nombre de 160 et il faut noter qu'elle en a recruté encore 15 nouveaux cette an-

née. La beurrerie coopérative est donc l'une des plus belles entreprises de St-Barthélemy. Elle peut faire envie à toute paroisse du Québec qui s'occupe d'industrie laitière.

**FAITES PLUS D'ARGENT
AVEC VOTRE LAIT**

Essayez une



DE LAVAL
PENDANT UNE SEMAINE

Maintenant, chaque cultivateur peut se procurer une nouvelle écrémeuse DE LAVAL et s'en servir pendant une semaine. Vous n'avez qu'à demander à votre vendeur DE LAVAL de vous en prêter une; il est autorisé à le faire. Vous pourrez vous en servir à votre guise. Vous n'avez pas un sou à déboursier et aucun engagement à prendre, pour essayer une DE LAVAL.

Faites plus d'argent

La nouvelle écrémeuse DE LAVAL vous fera faire plus d'argent avec votre lait parce qu'elle extrait plus de crème de la même quantité de lait que n'importe quelle autre écrémeuse... Elle écrème mieux et plus facilement... Elle est facile d'entretien... La rouille et la corrosion ne peuvent pas attaquer ses parties vitales... Elle est toujours propre, toujours reluisante... De plus, ELLE SE PAYE D'ELLE-MEME... Pour vous en convaincre, essayez une nouvelle écrémeuse DE LAVAL pendant une semaine. Si, au bout d'une semaine, votre nouvelle écrémeuse DE LAVAL ne vous donne pas un surplus de crème suffisant pour qu'elle se paye d'elle-même, remettez-la à notre vendeur. Pas un sou à déboursier, aucun engagement à prendre !

Ecrivez-nous

Si vous ne connaissez pas votre vendeur DE LAVAL, écrivez-nous. Si vous le connaissez, voyez-le et demandez-lui de vous prêter une nouvelle écrémeuse DE LAVAL pendant une semaine. Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner.



Le nouvel AGENDA 1939 DE LAVAL est offert gratuitement à chacun des membres d'une famille agricole possédant une ou plusieurs vaches. Ce nouvel AGENDA de 146 pages mesure 3 pouces de largeur par 4 de hauteur. Il se place facilement dans sa poche. Il est entièrement en français. Il contient une foule de renseignements pratiques, un calendrier pour prendre des notes au jour le jour, un système de comptabilité pour tenir compte de vos recettes et vos dépenses, etc. Cet AGENDA 1939 DE LAVAL vous est offert gratuitement. Demandez-le à votre vendeur DE LAVAL ou écrivez-nous.



LA COMPAGNIE DE LAVAL LIMITEE
135 rue St-Pierre, Dépt. - T **Montréal**

D'une gerbe à l'autre...

Le cas du blé

Des estimés modérés veulent que la fixation d'un prix minimum pour le blé cette année coûte au gouvernement fédéral une somme de \$50,000,000. Même si une assistance aux fermiers de l'Ouest est nécessaire, les gouvernants sont d'avis que le Canada ne peut tous les ans verser un montant aussi élevé. C'est pourquoi il a été question de déterminer pour l'an prochain un prix minimum de \$0.60 au lieu d'un prix de \$0.80. Qu'en sera-t-il exactement ? C'est chose difficile à dire. Ce qui est certain, c'est que les agriculteurs des Prairies, "unis comme un seul homme", réclament avec insistance que le prix minimum du boisseau de blé ne soit pas réduit.

Fantaisie...

Un grand journal expliquait ces jours-ci comment il se fait qu'il y a, cette année, un surplus de beurre. "Lors de la crise de septembre dernier, écrit-il, on aurait mis en entrepôts, afin de prévenir une disette consécutive à une guerre dix-sept millions de livres de beurre. On aurait acheté ce beurre. On aurait acheté ce beurre à la savante explication explique assez peu de choses. Si on a pu entreposer dix-sept millions de livres de beurre, c'est que le surplus existait déjà. Et alors aussi se posait le problème de s'en débarrasser. Le surplus est resté et le problème aussi."

Engrais chimiques

Le ministère provincial de l'Agriculture offre gratuitement aux cultivateurs une brochure où sont réunis les renseignements fournis par le Conseil provincial des engrais chimiques. Si vous faites emploi de fertilisants, cette brochure vous est utile. Il n'y a donc qu'à la demander. Ecrivez tout simplement à la Section des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Prime fédérale

Etre prêt, c'est souvent le secret du succès. Et il faut l'être au moment où l'on nous annonce que le gouvernement fédéral accorde une prime au fromage de qualité no 1. Il s'agit, ont expliqué les journaux, du fromage de choix, non pas de toute la qualité no 1, mais de la variété choisie la no 1. Alors il faut répondre au caractère éducatif de la prime fédérale et satisfaire aux exigences imposées. Il faut donc que nos fromagers se préparent et qu'ils ne laissent pas uniquement aux autres provinces les rares saveurs que nous offre Ottawa. C'est une question à débattre au cercle dès la première séance.

D. B.

L'agriculture en Hollande

Se substituant à l'initiative privée, le gouvernement du pays continue à arracher à l'océan de vastes étendues de terres fertiles.

(Suite)

L'article dont nous continuons ici la publication a été écrit par M. A.-G.-M. Bruyns et nous le reproduisons avec la gracieuse autorisation du "Country Gentleman", de Toronto. Dans la première partie, l'auteur a montré comment les anciens Hollandais avaient "créé" leur pays. Il parle aujourd'hui de l'agriculture dans la Hollande contemporaine.

En bien des pays, on peut avec plus de facilité obtenir les terres. La nature se montre moins avare. C'est pourquoi l'utilité essentielle du sol peut-être pas suffisamment estimée. En Hollande, la nature, par ses vagues, ses marées et la force des eaux, a obligé les hommes à maintenir des digues, des écluses, des moulins à vent. Elle les a forcés d'entretenir des fossés et des canaux qui conduisent aux pompes. Si cette tâche était négligée, les habitants se noyeraient ou mourraient de faim. Qu'ils l'aient ou non, une part des produits récoltés doit être mise de côté pour les frais d'entretien. Si la fertilité du sol n'avait pas été sauvegardée, toutes les dépenses du travail de récupération auraient été faites en pure perte.

En Hollande, la conservation du sol est plus qu'un léger fardeau. Les digues, qui ont parfois 30 pieds de hauteur, supportent le poids formidable des eaux. Pendant les marées hautes, alors que la lune se renouvelle ou touche à son plein, les eaux approchent à quelques pouces du sommet des digues. S'il y a vent ou tempête et si les eaux sautent la jetée, on comprend que le cœur le plus brave bat un peu plus vite.

Le surveillant (surnommé le "comte") est élu par les résidents du "polder" et exerce des pouvoirs dictatoriaux. Il peut commander à n'importe qui, hommes, femmes, enfants, de travailler sur la digue. En cas de danger, il peut ordonner que des arbres soient abattus, que des églises, des maisons, des granges soient démolies, que les animaux soient tués afin de bloquer une trouée ou d'empêcher ses progrès.

Si le danger est imminent, le drapeau noir est hissé à l'une des ailes du moulin à vent et le soir, des torches sont allumées. C'est un signe grave. Aujourd'hui encore, toutes les personnes valides, bêches sur l'épaule,

Après 1914, la Hollande fut entraînée dans le tourbillon universel de la hausse des prix et de la récupération de nouvelles terres. C'est pourquoi l'initiative privée ne pouvait plus entreprendre la préséance de l'argent. Celle-ci ne tient pas compte des valeurs réelles. Pendant et après la guerre, la spéculation fut reine. Les unions ouvrières décaplèrent les ouvriers. Les financiers mouillèrent leurs stocks. Les profits étaient énormes. De nouvelles doctrines imposaient à la hâte toutes sortes de lois sociales. Les taxes firent des bonds prodigieux. Les prix imposés aux consommateurs devinrent si élevés qu'il fallût doubler le coût de récupération du sol. Par contre, le rendement possible des terres n'augmentait pas.

C'est pourquoi l'initiative privée ne pouvait plus entreprendre la préséance de l'argent. Celle-ci ne tient pas compte des valeurs réelles. Pendant et après la guerre, la spéculation fut reine. Les unions ouvrières décaplèrent les ouvriers. Les financiers mouillèrent leurs stocks. Les profits étaient énormes. De nouvelles doctrines imposaient à la hâte toutes sortes de lois sociales. Les taxes firent des bonds prodigieux. Les prix imposés aux consommateurs devinrent si élevés qu'il fallût doubler le coût de récupération du sol. Par contre, le rendement possible des terres n'augmentait pas.

doivent se rendre en toute hâte à l'endroit où le danger est signalé.

Des hangars établis à l'intérieur des digues contiennent des sacs de sable, des planches, du bois de construction, des fagots de saule, etc. C'est là que se rendent les sauveteurs qui ont à défendre leurs vies et leurs moyens d'existence. La lutte contre les éléments se poursuit sans que personne regimbe sous l'habile direction du surveillant. En fait, les gérants des digues sont compétents; et il faut dire aussi que ce sont des meneurs d'hommes. Ils doivent l'être. S'il en était autrement, la surveillance ne saurait être faite efficacement. Il faut choisir l'homme qualifié ou se noyer. La politique n'entre donc pas dans ces élections.

D'ailleurs, influencé par la nature, le caractère national des Hollandais d'autrefois a pris à la démocratie ce qu'elle a de meilleur. Ils sont devenus tenaces, avisés, confiants. Ils aiment par-dessus tout leur terre et leur liberté.

On voit, d'après ce qui précède, que la Hollande, avec ses villages, ses villes et ses cités, a été tirée comme par enchantement des marécages où se jouaient les marées de la Mer du Nord. Voilà qui peut paraître stupéfiant pour les enfants du 20ème siècle, mais jusqu'en 1914, les Hollandais ont exécuté tous les travaux mentionnés plus haut sans aucune assistance de l'Etat. Pas de droits tarifaires, pas de boni, pas d'octrois ! Il n'existait même pas de loi de sécurité. Ce que la terre devait produire de grains, de viandes, de laines devait combler les dépenses de mise en valeur. La valeur réelle des produits de la ferme correspondaient à peu près à celle des produits de l'industrie. Avant 1914, bien que l'argent ait depuis longtemps mis fin au troc, le coût de récupération, de préservation et de culture ne dépassait pas la valeur des récoltes. En passant, on peut remarquer que la Hollande était fière d'avoir la plus forte production par acre de terre. Par rapport à sa population, elle avait plus d'industries, plus de commerces, plus de navires, — et plus de prix Nobel — que les autres pays. Mais alors le pays pratiquait la politique du libre échange. Les tarifs étaient détestés comme des entraves à la liberté. Et assez brièvement tout cela explique comment la Hollande a grandi.

et que l'émigration vers les autres pays était impossible, il fallait nécessairement de nouvelles terres.

Il ne restait plus qu'un organisme capable d'emprunter l'argent nécessaire à la récupération du sol, c'était le gouvernement. A l'aide des meilleurs techniciens, des chômeurs innombrables et d'un outillage ultra-moderne, le gouvernement prit la besogne en mains. Le Zuider-Zee qui depuis 2,000 ans, était pour le pays une source constante de dangers,

Des jetées s'élèvent, des écluses sont construites, des pompes, des routes splendides, des granges, des étables, des clôtures, etc. Des villages modèles apparaissent comme par magie et ont leurs églises, leurs écoles, leurs hôpitaux.

(Suite à la page 8)

Débat oratoire à l'école d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière



De gauche à droite, première rangée: Philippe Poulin, secrétaire du cercle Pilote, J.-Etienne Chiasson, Paul-Henri Lavoie, Alyro Poirier et Benoît Rivierin, les quatre orateurs, et Gérard Chiasson président du cercle Pilote. Deuxième rangée: Maurice Fortin, président du conseil des étudiants, A. Sirols, professeur, M. l'abbé W. Rodrigue, préfet des études, C. Gagné, professeur, et M. l'abbé L.-P. Caron, aumônier du cercle Pilote.

Nos CERCLES AU TRAVAIL

DIMANCHE, LE 16 AVRIL :

Armagh (Bellechasse),
Chartierville,
Lac St-Paul (Labelle),
Palmarolle,
St-Mathias,
Ste-Blandine,
Ste-Rose-de-Pouliaries,
St-Guy,
Wotton.

MARDI, LE 18 AVRIL :

Oka.

MERCREDI, LE 19 AVRIL :

Ancienne-Lorette,
Danville,
St-Augustin (Portneuf),
St-Georges de Windsor.

JEUDI, LE 20 AVRIL :
St-Eloutherè (Kam.)

La Baie-du-Febvre

Réunion du cercle le 21 mars. On compte une cinquantaine d'assistants. M. Alcide Rousseau, gérant du syndicat, présente un rapport sur les opérations de l'année. Immédiatement après, on procède aux élections. Les directeurs élus sont MM. Wilfrid Côté, Pierre Lemire, Alcide Rousseau, Lorenzo Gouin et Joseph Allard.

Rolland Gouin,
 secrétaire

Gentilly

La séance du 12 mars a été présidée par M. Edmond Tourigny et a groupé plus de 75 cultivateurs. Une allocution de grand intérêt a été prononcée par M. le chanoine Letendre, aumônier. Il a montré que la coopération, bien étudiée d'abord, appliquée sagement ensuite, améliorerait le sort de la classe agricole. A la suggestion de M. l'agronome Ls Baribeau, un concours de porcs à bacon a été institué dans la paroisse. Une résolution a été adressée au gouvernement provincial et veut que l'on accorde des permis de monte aux étalons croisés.

Alfred Beaudette,
 secrétaire

St-Jules (Beauce)

Réunis le 10 mars, les membres du cercle local ont étudié des questions relatives à l'industrie chevaline, aux engrais chimiques, aux maladies du bétail, etc. En conséquence, diverses résolutions ont été approuvées. Demande est faite au gouvernement provincial de maintenir ses octrois sur l'achat des engrais chimiques et d'accorder une subvention pour le transport. En ce qui concerne l'élevage du cheval, nos membres considèrent que des permis de monte doivent être accordés aux étalons croisés, que les éleveurs de l'Ouest devraient indiquer soigneusement aux acheteurs l'âge de leurs chevaux, qu'une prime devrait être accordée par le gouvernement pour les étalons croisés, etc. Enfin, alarmés des progrès de l'anémie des chevaux qui passe à l'état épidémique, notre cercle prie le gouvernement provincial de faire inspecter les écuries par des vétérinaires, de payer 50 p. c. des remèdes et d'indemniser les propriétaires dont les chevaux meurent de maladies contagieuses.

Adrien Jacques,
 secrétaire

Notre-Dame-de-Ham

Quelques commentaires du président ouvrent la séance régulière de mars. Ils se rapportent à la coopération et les 50 membres présents prennent ensuite part à une discussion générale sur ce sujet. Dans une allocution convaincante, M. l'aumônier montre que la coopération a le bon effet de rendre les citoyens meilleurs et d'obtenir à ceux qui la pratiquent une meilleure rémunération de leur travail. Passant ensuite à l'étude des allocations familiales, nos membres invitent les gouvernements à étudier cette importante question et à instituer les allocations familiales dans la province. Notre cercle songe à former un syndicat d'achat et de vente.

Emile Toupin,
 secrétaire

Ste-Marguerite

Le bureau de direction du cercle, élu au cours de la dernière assemblée, est maintenant formé comme suit : M. le curé J.-L. Chamberland, aumônier, M. Conrad Dugré, président, M. Albert Girard, vice-président, M. Albert Girard, vice-président, M. Jean-Marie Beaudry, secrétaire, MM. Noël Levasseur, Zéphirin Pratte, Willie Beaudry, Armand Charbonneau et Dominique Beaudry. Offrant les remerciements d'usage, les dignitaires ont promis leur plus entier dévouement à la cause de l'U. C. C. Des rapports ont été présentés par les chefs des équipes d'étude. La question des pâturages et la coopération ont été jusqu'ici les principaux sujets étudiés. Au cours d'un allocution toute remplie d'opportuns conseils, M. le curé a vivement recommandé la lecture de la "Terre de Chez Nous". M. l'agronome Massé, qui présidait, a aussi porté la parole.

Jean-Marie Beaudry,
 secrétaire

St-Georges (Beauce)

Le 20 mars dernier, une journée agricole réunissait ici plus de 300 cultivateurs. M. l'aumônier et M. le président Georges-Henri Roy ont souhaité la bienvenue aux assistants qui se sont immédiatement mis à l'étude des questions soulevées. Les conférenciers ont été M. l'agronome Plante, M. le Dr Bouchard, M. V., M. l'agronome Desbiens et M. l'abbé L. Bernard, vicaire. Coopération, unification des sociétés agricoles, tuberculose bovine, crédit social, etc., ont été tour à tour l'objet de l'étude et de la discussion. Avant l'ajournement, l'assemblée a approuvé trois résolutions. Après s'être prononcée pour la suppression des annonces de bière et de vin à la radio, elle a demandé que le gouvernement fédéral finance l'exportation du beurre canadien, qu'il veuille à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché des produits laitiers, qu'enfin un prix minimum soit fixé pour le beurre et que ce prix soit de 35 sous la livre tant que les prix des machines aratoires et des autres produits manufacturés se maintiennent à des niveaux exagérés. D'autre part, considérant les dépenses de chômage et l'existence de terres abandonnées dans les vieilles paroisses, les assistants ont résolu de prier le gouvernement provincial d'accorder à tous ceux qui veulent s'établir sur les dites terres des avantages égaux à tout le moins à ceux que reçoivent les chômeurs.

Gustave Bourque,
 secrétaire

St-Joachim (Abitibi)

Une assemblée de propagande a donné d'excellents résultats pour le cercle de la paroisse. Vingt-cinq cultivateurs se sont engagés déjà à devenir membres de l'U. C. C. Cette réunion, tenue le 15 mars, a présidé par M. l'abbé Papineau, et organisée par M. Jos. Doire. D'autres séances du même genre auront lieu d'ici peu.

Oreus Bedard,
 secrétaire

Ste-Mélanie

Les équipes d'étude de la paroisse fonctionnent avec entraînement. La connaissance des principes coopératifs a fait des convaincus et aujourd'hui 61 cultivateurs se sont résolus à former une beurrerie coopérative. L'équipe du Lac-Rocher, pour sa part, a tenu plusieurs séances déjà et l'assistance est toujours de 100 p. c. M. Louis Lépine est le chef de cette équipe.

Le secrétaire

Saint-Prime

Les cultivateurs de cette paroisse ont été unanimes à signer deux requêtes qui se rapportent, l'une à l'industrie laitière, l'autre aux allocations familiales. Ils demandent à l'U. C. C. d'intervenir auprès des autorités fédérales et provinciales afin qu'une prime soit accordée pour les produits laitiers de Québec et pour que les allocations familiales soient instituées en notre province.

J.-Paul Bourque,
 secrétaire

St-André (Restigouche)

Réunion du cercle le 20 mars à la salle paroissiale. M. Cyprien Landry préside. Devant une nombreuse assistance, M. l'aumônier développe les principes coopératifs. Une discussion générale prend la fin de la séance.

Romuald-A. Landry,
 secrétaire

Hébertville-Station

Réunis le 18 février, les membres de l'U. C. C. et plusieurs autres cultivateurs de cette paroisse ont signé des requêtes qui demandent au gouvernement provincial d'établir la prime promise sur le beurre et le fromage et au gouvernement fédéral de payer aussi une prime sur le beurre de première qualité de façon à ce que ce produit soit maintenu à un prix raisonnable.

Gustave Bouchard,
 secrétaire

Ste-Françoise (Riv. du Loup)

Une séance du cercle local a été tenue le 26 mars. Un délégué ayant été désigné pour la journée agricole de St-Fabien, M. l'aumônier a prononcé une brève allocution dans laquelle il a rappelé l'importance de l'union et des équipes d'étude. Les chefs de ces dernières ont soumis leurs rapports habituels.

Florian Ouellet,
 secrétaire

St-Guy

Notre cercle a repris ses activités le 12 mars. Immédiatement un nouveau bureau de direction a été constitué et voici comment il est formé : M. Léon Leves-

OFFICIERS DE L'U. C. C.

Président : M. Abel Marion, Ste-Edwidge ;
Aumônier : R. P. Léon Lebel, S.J. ;
1er vice-président : M. Samuel Audette, Landrienne ;
2ième vice-président : M. G.-H. St-Cyr, Nicolet ;
Secrétaire général : M. Gérard Fillion, L.S.C. ;
Directeur général de la Mutuelle-Vie : M. Thuriel Belzile, L.S.C. ;
Rédacteur de la "Terre de Chez Nous" : M. Dominique Beaudin ;
Conseiller juridique : Me Wilfrid Guérin, N.P.

La TERRE de "CHEZ NOUS"

Organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopérative Fédérée,

Fondée en 1929 — Membre de l'A. B. C.

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE.
 515, AVENUE VIGER, MONTREAL — TEL. : LA 6273

ABONNEMENT : Au Canada : \$1.00 par année
 \$2.50 pour 3 ans
 A l'étranger : \$1.50 par année

Imprimé par L'Action Sociale, Ltée, 3, boul. Charest, Québec.

que, président, M. Félix Rousseau, vice-président, M. Rolland Thériault, secrétaire. Sept chefs d'équipes d'étude ont aussi été désignés. Ce sont : MM. Omer Larrivière, Joseph Thériault, Lucien Roy, Julien Dionne, Charles Bélanger, Félix Rousseau, Louis Belzile et Marc Malenfant. Il a été convenu que les équipes d'étude se réuniraient le jeudi soir et discuteraient cette année les principes coopératifs et les Cais-

Roland Thériault,
 secrétaire

Trois-Pistoles

M. Mathias Damours a présidé le 23 mars une réunion du cercle local à laquelle assistaient environ 150 cultivateurs. Le principal conférencier a été M. Adrien Martin qui a surtout traité de la fertilisation des pâturages et de l'élevage du porc à bacon.

Cyprien Rioux,
 secrétaire

Huberdeau

Diverses résolutions ont été adoptées à la dernière séance du cercle local. Nous demandons notamment que la prime de défrichement, uniquement payée aujourd'hui sur les lots de la couronne, soit aussi accordée à ceux qui occupent des lots patentés qui ont moins que 25 acres en culture. Considérant, d'autre part, que les inspecteurs des camps de bûcherons ne sont pas suffisamment nombreux et font leur travail trop tard à l'automne, nos membres prient le gouvernement d'augmenter le nombre de ces inspecteurs et de voir à ce que l'inspection soit faite dès le début des opérations forestières.

G. Laurier,
 secrétaire

St-Cyrille (Drummond)

Au début de la séance du 18 mars, M. le président Robert Verrier résume brièvement les dernières leçons des équipes d'étude. Dans sa causerie, M. l'aumônier traite de la coopération

et la discussion porte ensuite sur l'industrie laitière et sur les devoirs des membres envers la coopérative. Deux résolutions ont été adoptées, l'une pour demander au gouvernement provincial de maintenir l'octroi sur les engrais chimiques, l'autre pour prier le gouvernement fédéral de fixer un prix minimum pour le beurre et le fromage. Il faut signaler la fondation de trois nouvelles équipes d'étude dans le sixième rang de Wendover.

Omer Guevremont,
 secrétaire

St-Ephrem (Beauce)

Plus de 200 cultivateurs assistaient à la séance tenue le 19 mars sous la présidence de M. Anselme Roy. Tous ont écouté avec attention les intéressantes causeries de M. l'agronome La-

(Suite à la page 18)



Traitez les semences de blé, avoine et orge avec CERESAN

AVEZ-VOUS déjà réalisé ce que vous préférez en ne traitant pas vos semences avec CERESAN ? Contrôlez la carie du blé, les charbons de l'avoine, le charbon couvert et la strie de l'orge. Recommandé dans le Bulletin No. 92, Université de Saskatchewan, pour meilleur contrôle de la pourriture de la racine, maladie transmise par la semence. Augmente généralement le rendement — dans des expériences on obtient un surplus de 6% avec le blé et l'orge et 18% avec l'avoine. Coûte aussi peu que 3c par boisseau de semence. Traitez maintenant — prenez part à l'essai. Demandez notre littérature sur le traitement et l'appareil à traiter automatique.

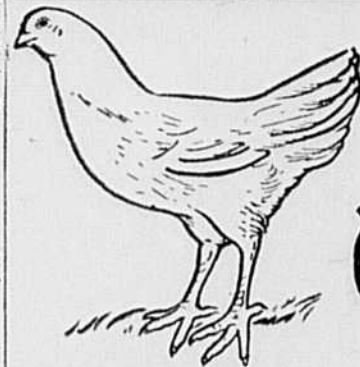
CANADIAN INDUSTRIES LIMITED
 Division des Engrais Chimiques,
 Casier Postal 10, Montréal



DESINFECTANTS de SEMENCE
 UN TRAITEMENT POUR CHAQUE CULTURE

Aviculteurs!

Les éleveurs progressifs savent que leur succès dépend en grande partie de l'alimentation. C'est pourquoi ils ont adopté les moulées équilibrées.



Ces aliments contiennent l'herbe déshydratée "CEROGRAS", très recommandée par les experts avicoles.

24 variétés de moulées pour tous les animaux de la ferme
 Prix sur demande

Reno

Pâtée de Début pour poussins
 Pâtée de Croissance—Pâtée de Ponte
 Pâtée d'Incubation—Pâtée d'Engraissement
 Pâtée de Début pour dindonneaux
 Pâtée pour dindons

J. B. Renaud & Cie, Inc.
 QUEBEC
 Chicoutimi - Rivière-du-Loup - Mont-Joli

GRAINES DE SEMENCE

Plus de 10 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Grátis

Messieurs:—
 S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.
 Nom.....
 Adresse.....

HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
 Grainetiers et Pépiniéristes



Nouvelle adresse
 831, Blvd St-Laurent, Montréal

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos des âmes de

Mme Vve Joseph Phaneuf, mère de MM. Viateur, Doris et Hermann Phaneuf, ce dernier gérant de la Caisse populaire, et tous trois membres du cercle de l'U.C. C. de St-Denis-sur-Richelieu.

M. Camille Chamberland, président du cercle de l'U.C.C. de St-François d'Assise, décédé le 22 mars.

Propos courants

Où l'on parle d'enseignement pratique - d'une occasion superbe d'acheter de bons chevaux - d'engrais chimiques bien choisis - d'une semence de blé-d'Inde qui rend bien - du fromage du Québec et de ce qui doit être l'objet de vos préoccupations ; l'avenir de vos fils.

Innovation au collège

Agricole d'Oka

Les autorités de l'Institut agricole d'Oka ont récemment inauguré une série de cours de droit rural pour les élèves inscrits aux études agronomiques. Les cours sont donnés par M. Lucien Darveau, avocat, élève de l'école des Sciences sociales de l'Université Laval et secrétaire particulier de M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture. Ces cours comportent l'enseignement des éléments du droit civil et du droit municipal en ce que ceux-ci ont de commun avec la vie rurale.

L'Institut d'Oka doit être félicité pour cette innovation. Elle fournit aux étudiants qui se préparent à la carrière d'agriculteur l'avantage appréciable d'acquiescer ainsi des notions de science légale qui pourront leur être grandement utiles dans l'exercice de leur profession.

Cette initiative fait suite au programme d'action du Service de l'Enseignement agricole, dirigé par M. Jean-Charles Magnan, B.S.A., et qui tend à améliorer l'aspect pratique de l'enseignement agricole à tous ses degrés dans la province de Québec.

Vente de chevaux, le 2 Mai, à Montmagny

C'est au 2 mai qu'a été fixée la vente publique de chevaux organisée par les syndicats d'éleveurs des comtés de Montmagny-l'Islet-Kamouraska avec le concours du ministère de l'Agriculture de Québec. Cet événement qui a eu beaucoup de succès l'an dernier marque en quelque sorte l'ouverture des expositions qui tiennent un rôle important dans la vie agricole de cette province.

Le comité d'organisation nous informe qu'environ cinquante étalons et juments de race canadienne, belge et perchonne seront mis à l'enchère. Ce sont tous des chevaux élevés dans la région et dont la qualité illustre de façon pratique les bonnes méthodes d'élevage chevaline mises en usage dans un district particulièrement apte à cette entreprise agricole.

L'honorable M. Bona Dussault est particulièrement heureux d'encourager cette initiative des éleveurs. Ils font certes un effort courageux pour faire de ce district une pépinière de bons sujets reproducteurs chevalins, où les agriculteurs pourront trouver régulièrement et à bon compte les sujets d'élevage dont ils ont besoin.

Le catalogue des sujets à vendre sera bientôt en distribution. Les éleveurs qui désireraient se le procurer n'ont qu'à adresser leur demande à M. J.-J. Gautreau, ministre de l'Agriculture, à Québec ou à M. Paul Carignan, agronome, Montmagny.

Une plaquette sur les engrais chimiques

M. Bona Dussault a autorisé l'impression, en une plaquette de 16 pages, des conseils saisonniers faits aux agriculteurs du Québec sur l'achat et l'emploi judicieux des fertilisants commerciaux par le conseil provincial des engrais chimiques.

Il ne fait plus de doute que les engrais chimiques employés avec discernement augmentent la quantité et la qualité des récoltes. Mais combien de fermiers non renseignés sur la composition chimique des sols cultivés ont commis de graves erreurs en achetant des substances dont le dosage en éléments fertilisants n'était approprié ni au sol ni aux récoltes.

Cette plaquette est présentement en distribution gratuite. On peut l'obtenir en écrivant à la section des publications, ministère de l'Agriculture, à Québec. Elle renferme tous les renseignements susceptibles de guider le cultivateur dans le placement des capitaux qu'il affecte à l'engraisement de ses champs en vue de fournir aux plantes la nourriture nécessaire à leur croissance.

Un chapitre traite spécialement de l'engraisement des pâturages. On sait que cette amélioration des fermes du Québec est d'actualité si le fermier veut arriver à produire de lait à un prix qui laisse encore un bénéfice.

AUX CULTIVATEURS

Où il est question de votre fils....

Dans notre pays, il y a des cultivateurs modèles, dont le dévouement et le talent sont prodigués aux oeuvres agricoles.

Malheureusement, tous ces apôtres constituent le petit nombre des piliers qui soutiennent notre agriculture. Au surplus, il n'ont pour récompense, parfois, qu'épreuves et jalousies de la part de leurs confrères.

Pourtant, ils ont, près d'eux et autour d'eux, une force inexploitée qui les soutiendrait et rendrait fructueuses leurs activités.

Cette force, messieurs, à organiser, à orienter, elle est parmi la jeunesse de nos campagnes.

Si l'on voulait, si l'on savait l'organiser, cette jeunesse constituerait la plus belle pépinière d'hommes, jamais trouvée ailleurs dans nos campagnes.

Que les chefs agricoles actuels organisent donc chez eux, sous forme de cercles d'études, les jeunes cultivateurs, pleins de coeur et d'intelligence, qui n'attendent que cela pour se mouvoir...

Les jeunes sont à la gêne dans nos campagnes, parce que l'autorité et les cultivateurs adultes semblent les traiter en quantité négligeable et ne croient pas devoir compter sur eux...

De grâce, messieurs, commençons à agir, et groupons la jeunesse autour de nos doctrines, avant que d'autres l'organisent à notre détriment...

L'Eglise, l'Etat, les agronomes et les cultivateurs devraient profiter de l'atmosphère favorable d'entente, pour grouper dans nos paroisses les meilleurs éléments de la jeunesse rurale, pour le salut de la foi et de la terre, pour la restauration et la prospérité de notre agriculture.

J.-Chs MAGNAN, chef.
Service de
l'Enseignement agricole.

On en dit beaucoup de bien

On doit à la science agronomique la découverte de variétés de semences beaucoup mieux adaptées à la nature de nos sols ainsi qu'à notre climat. Dans le cas du maïs à ensilage le cultivateur est en mesure de se procurer certaines variétés hybrides dont les rendements sont très élevés. La variété de blé-d'Inde Algonquin est de celles-là. Le maïs Algonquin est ce que l'on reconnaît comme un hybride de variété. C'est le produit d'un croisement entre une variété à dent de cheval de maturité relativement tardive et une variété lustrée acclimatée de maturité hâtive. Sa nature hybride donne à la récolte produite un degré de "la vigueur propre aux hybrides", ce qui lui permet de croître vigoureusement même dans des conditions considérées plus ou moins favorables pour les autres espèces de maïs à ensilage.

Il s'adapte bien aux saisons fraîches et courtes de certaines sections de la province, arrivant à une maturité recommandable pour l'ensilage juste un

peu plus à bonne heure que les variétés communément appelées tel que le Longfellow et la Compton's Early, et les surpasse généralement de beaucoup sous le rapport du rendement, particulièrement par le nombre d'épis qu'il produit.

Il est inutile d'essayer de prélever de la semence de cette récolte pour un second ensemencement vu que ses caractères ne sont pas fixés, que le type ne se reproduit pas et qu'on peut en obtenir un bien plus faible rendement.

Il est inutile d'essayer de prélever de la semence au caractère vigoureux des pousses et à leur facilité de tallage, la quantité de semence requise à l'acre ne doit pas dépasser 12 à 15 livres. N'achetez et n'utilisez que des semences certifiées ou enregistrées en contenants scellés.

Où le fromage Québécois aurait sa place

Il se tient, chaque automne, en septembre, à Earls Court, dans la ville de Londres, Angleterre, une grande exposition de produits laitiers. C'est un événement très important de la vie agricole britannique. Elle est organisée par "The British Dairy Farmers' Association, patronisée par Sa Majesté Georges VI et tenue sous la présidence d'honneur de Son Altesse la princesse royale.

Beurre, fromage, oeufs et bacon produits aussi bien en Angleterre que dans les dominions d'outre-mer sont en étalage. Des trophées et des médailles d'argent et de bronze sont accordés comme prix de concours aux exposants des dominions.

En 1939, cette exposition s'ouvrira le 26 septembre pour se terminer le 29. Les exhibits sont reçus jusqu'au 8 août. Dans une lettre adressée à M. Oscar Boisvert, chef du service provincial de l'industrie laitière, M. J.-F. Singleton, directeur adjoint du service fédéral des marchés, section de l'industrie laitière, signale que depuis quelques années, le Canada n'a pas pris une part suffisamment active à cette exposition de l'Empire britannique. On voudrait qu'en 1939 le pays occupe une place prépondérante parmi les étalages de produits venant des dominions. Le fromage Cheddar du Québec, très bien coté sur le marché anglais, figurerait très probablement avec avantage parmi les exhibits canadiens.

Depuis que plusieurs fromagers du Québec participent avec succès à l'exposition annuelle de Belleville, Ontario, il y a lieu de se demander si les fabricants du Québec ne devraient pas faire encore un pas en avant en soumettant leurs fromages de choix à ce tribunal d'appréciation de renommée mondiale qu'est l'exposition de Earls Court, de Londres.

Ce serait un moyen de donner du volume à l'étalage de produits venant du Canada et nous avons d'autant plus raison d'identifier la production québécoise à cette exposition que le marché de Londres est favorable au fromage fabriqué dans la province de Québec, puisqu'il y commande prime.

A titre de renseignements, nous devons dire que le fromage destiné à cette exposition doit être fabriqué le plus tôt possible après que les vaches sont au pâturage. On nous informe également que le ministère fédéral de l'Agriculture s'engage à rembourser le coût du fret des exhibits canadiens sur réception des récépissés dûment acquittés.

D'autre part, nous savons que le service provincial de l'industrie laitière, dirigé par M. Oscar Boisvert se tient à la disposition de tous les fabricants qui désireraient exposer du fromage à Londres, à cette occasion, pour leur fournir les renseignements supplémentaires concernant la procédure à suivre pour prendre part à cette foire des produits laitiers.

Il a été admis par tous les organismes agricoles représentés à la conférence de l'Est du Canada, sur la vente des denrées de la ferme, que nous devons mettre tout en oeuvre pour occuper une place prépondérante parmi les pays exportateurs de denrées agricoles sur le marché anglais. Il nous faut donc mieux faire connaître les produits que nous sommes en état de fournir à ce marché par l'intermédiaire d'une publicité bien faite et nous n'en connaissons, à vrai dire, de plus effective pour les producteurs du Québec que leur participation à ces expositions quasi mondiales que le grand commerce anglais fréquente habituellement.

F. F.

Elu président



● Le R. P. G.-R. LEVESQUE, O. P., directeur de l'Ecole des Sciences sociales, politiques et économiques, qui a été élu président du Conseil supérieur de la Coopération.

Débat oratoire à Sainte-Anne de la Pocatière

Dernièrement les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Pêcheries, ainsi qu'un groupe d'invités distingués, avaient le plaisir d'assister à un débat oratoire entre quatre étudiants du cours agronomique.

Il s'agissait de déterminer l'aptitude respective du corporatisme et du coopératisme, pour le relèvement économique du Canada. M. Benoît Riverin et M. Alyre Poirier soutenaient l'influence prépondérante du corporatisme, tandis que M. Geo.-Etienne Chiffon et M. Paul-Henri Lavoie avaient la même prétention pour le coopératisme. Les discours furent de dix minutes chacun et chaque orateur eut cinq minutes de réplique.

Les membres du jury, MM. les Professeurs L. Dupuis, N.P., A. Sirois, doyen de l'Ecole d'Agriculture, et l'abbé W. Rodrigue, préfet des études, concédèrent la victoire aux défenseurs du coopératisme par une faible marge.

Un magnifique trophée, ou coupe d'argent, don de Mme Charles Gagné, présidente du Cercle des Fermières de Ste-Anne de la Pocatière, fut remis aux heureux gagnants.

Ce débat était le troisième de l'année, organisé sous les auspices du Cercle d'études Pilote dont M. l'abbé L.-Ph. Garon est le dévoué aumônier.

Aux débats précédents, on avait étudié d'abord: "Peut-on établir le corporatisme au Canada, sans changer la Constitution", puis: "Doit-on d'abord établir la coopération de consommation ou la coopération de production".



● Groupe de jeunes gens de Ste-Rose-de-Watford qui ont suivi, en février dernier, des cours postsecondaires donnés sous la direction de M. Audet, agronome.

Une importante résolution de la Société d'Agriculture de l'Abitibi

Considérant que nous déplorons le trop grand nombre d'associations agricoles qui réclament une contribution;

Considérant que nous croyons qu'il serait préférable de n'avoir qu'une contribution à payer pour faire partie des diverses associations agricoles qui nous intéressent;

Considérant que tous nous reconnaissons la valeur et les services que nous rend l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec comme association professionnelle des cultivateurs;

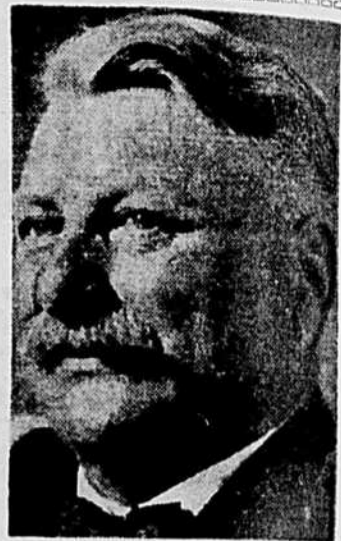
Considérant que la contribution de \$2.00 exigée pour devenir membre de notre société d'agriculture n'est en somme qu'une preuve de sincérité et d'intérêt à l'Agriculture que nous exigeons de ceux qui veulent bénéficier des services de notre Société d'Agriculture;

Considérant que nous croyons qu'il serait plus logique et plus avantageux, à l'exemple de toutes les autres professions organisées, de n'exiger comme preuve d'intérêt à l'Agriculture de ceux qui veulent bénéficier des services de notre Société d'Agriculture, que leur adhésion à l'Union Catholique des Cultivateurs reconnue comme l'association professionnelle des cultivateurs de la province. A cette fin sur proposition du directeur Jos. Briand, secondé par le directeur Adélard Dupuis et adopté à l'unanimité, il est résolu que demande soit faite à l'hon. ministre de l'Agriculture de bien vouloir nous accorder la permission à partir du 1er janvier 1940 qu'aucune contribution ne soit exigée des cultivateurs qui voudront bénéficier des services et de l'aide de notre Société d'Agriculture; par contre, comme preuve de l'intérêt à l'Agriculture de ceux qui voudront bénéficier des services de notre Société, qu'elle puisse exiger qu'ils devront d'abord faire partie de l'Association professionnelle des Cultivateurs, et que la liste certifiée des membres de cette dernière pour notre district servira à toute fin comme liste officielle des membres de notre Société d'Agriculture.

Extrait du livre des délibérations de l'assemblée générale annuelle tenue à Amos le 24 janvier 1939.

Samuel AUDETTE
secrétaire-général.

Décédé



● M. le docteur F.-T. Daubigny, médecin vétérinaire à la retraite, est décédé à l'âge de 74 ans. Il était originaire de France et considéré avec son père, comme l'un des pionniers de la médecine vétérinaire française, au pays.

MOULIN A FARINE A VENDRE

Moulin à farine à vendre avec 2 jeux de meules de pierre et une mouture M-Ré actionnée par une turbine. Ce moulin est en très bon état et peut desservir 4 paroisses. Il est situé à 2 milles du village de St-François d'Assise, comté de Bonaventure. Pour renseignements et conditions veuillez communiquer avec

LE SECRETAIRE DE LA MUNICIPALITE
St-François d'Assise, Comté de Bonaventure, P.Q.

FORMATION D'UN CONSEIL SUPERIEUR de la COOPERATION

Les principaux groupements coopératistes prenaient part récemment à une réunion générale. Le ministère de l'Agriculture et son département de la Coopération étaient représentés par Messieurs Albert Rioux, sous-ministre, et Jean-Baptiste Cloutier, chef du département; l'alliance des Coopératives de Consommation par M. Victor Barbeau; la Coopérative Fédérée de Québec, par M. Henri-C. Bois; la fédération des Caisses Populaires, par M. Cyrille Vaillancourt; le service social de l'Ecole Supérieure d'Agriculture, par M. Alexandre Boudreau; l'Union Catholique des Cultivateurs par M. Gérard Filion; la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada par M. Gérard Picard; l'Ecole des Sciences sociales, par le R. P. G.-H. Lévesque, o.p., qui présidait l'assemblée.

Les délibérations aboutirent à la création d'un conseil supérieur de la Coopération pour toute la province de Québec.

Remarquons que ce Conseil n'est pas une fédération des divers mouvements coopératistes. C'est un organe qui se propose d'être le gardien, l'interprète et l'apôtre de l'idée coopérative auprès des groupements coopératistes. A cet effet, il s'est fixé comme objectif:

- 1—Préciser la doctrine coopératiste.
- 2—La répandre.
- 3—Conseiller les coopératives.
- 4—Combattre les fausses coopératives.
- 5—Présenter un front uni dans

toutes les interventions auprès des pouvoirs publics.

- 6—Centraliser et diffuser la documentation coopératiste.
- 7—Assurer la coordination des activités coopératives.
- 8—Fonder une revue coopératiste.
- 9—Tenir un congrès annuel de coopération.
- 10—Travailler sans relâche au triomphe de l'idéal coopératiste.

Le Conseil supérieur de la Coopération est composé des représentants de chacune des institutions susnommées comme aussi des représentants de l'Institut agricole d'Okla et du collège MacDonald, qui ont accepté d'en faire

L'agriculture en Hollande

(Suite de la page 5)

taux, leurs salles publiques, leurs magasins, etc. Les fils du téléphone, du télégraphe, de l'électricité sont enfouis le long des routes. L'eau potable est fournie à tous.

Parmi la multitude de ceux qui demandent à s'établir dans la province neuve, on choisit avec soin les rares privilégiés qui seront admis.

En résumé, la récupération du Zuider-Zée représente l'une des entreprises de colonisation les plus modernes et mérite d'être vue de tout visiteur étranger. Les conditions sont idéales; le sol est riche et pur. Les récoltes obtenues dépassent les records. Mais ce n'est pas payant! Si un individu ne fait pas de profit par la récupération du sol, l'Etat n'en fera pas davantage. Le rendement de la terre nouvelle ne correspond pas au coût de récupération, d'entretien et d'exploitation. La loi non écrite de la nature a été violée. Si les prix de consommation avaient été au niveau de l'avant-guerre, le travail remarquable qui a été accompli aurait été profitable. Souhaitons que les avantages indirects qui en découlent dédommageront les pertes d'argent.

Avant la guerre, tout fermier hollandais qui faisait bien sa besogne (Suite à la page 12)

L'Exécutif du Conseil est formé comme suit:

Président: le R. P. G.-H. Lévesque, o.p.
Vice-président: M. Victor Barbeau.

On a remis à plus tard la nomination du chef du secrétariat. En attendant, M. Victor Trépanier, secrétaire de l'Ecole des Sciences sociales, a bien voulu accepter d'agir comme secrétaire-correspondant.

Siège social du Conseil: Ecole des sciences sociales, université Laval, Québec.

LA MEILLEURE TOITURE AU CANADA
La Nu-Roof Pedlar, faite en la marque "Council Standard", est vendue avec une garantie de 25 ans. C'est une toiture côtelée de 33 pouces de largeur, avec enduits spéciaux pour le clouage. Les feuilles mesurent jusqu'à 10 pieds de long. Envoyez-nous vos dimensions pour un estimé gratuit.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED
Bureau et Usine de l'Est du Canada—Fondée en 1861
14, rue Nazareth, MONTREAL, Qué.

NuRoof PEDLAR

Quand viendra le temps d'étendre l'engrais...

- Devrez-vous encore cette année attendre que votre voisin ait fini son ouvrage pour louer son épandeur et risquer de payer les frais de réparations?
- Vous pouvez vous procurer un épandeur d'engrais JUTRAS pour moins d'argent que vous vous le figurez et à des conditions de paiement qui vous conviendront.

JUTRAS les pionniers de l'Épandeur léger au pays
"ÉPANDEUR complet par EXCELLENCE"

- Il est temps d'y penser, vous obtiendrez une économie de temps et de labeur avec un épandeur JUTRAS. Des milliers de clients satisfaits en tout usage partout, au delà de 40 années d'expérience et de réputation. Achetez-le avec confiance. Il est GARANTI.

Ecrivez pour prix et conditions, et catalogue.

LA COMPAGNIE JUTRAS, LIMITEE
Victoriaville, Qué.

LE JARDIN POTAGER

A plupart des gens aime-
ment les plantes et les
fleurs mais on en voit
bien peu qui ont l'am-
bitio n d'utiliser le petit lopin de
terre qui entoure leur maison
pour en faire un jardin qui
soit l'orgueil de la famille par
son apparence, son entretien et
sa productivité. Dans notre belle
province de Québec, il n'est per-
sonne, si modeste soit sa posi-
tion, qui ne puisse se faire un

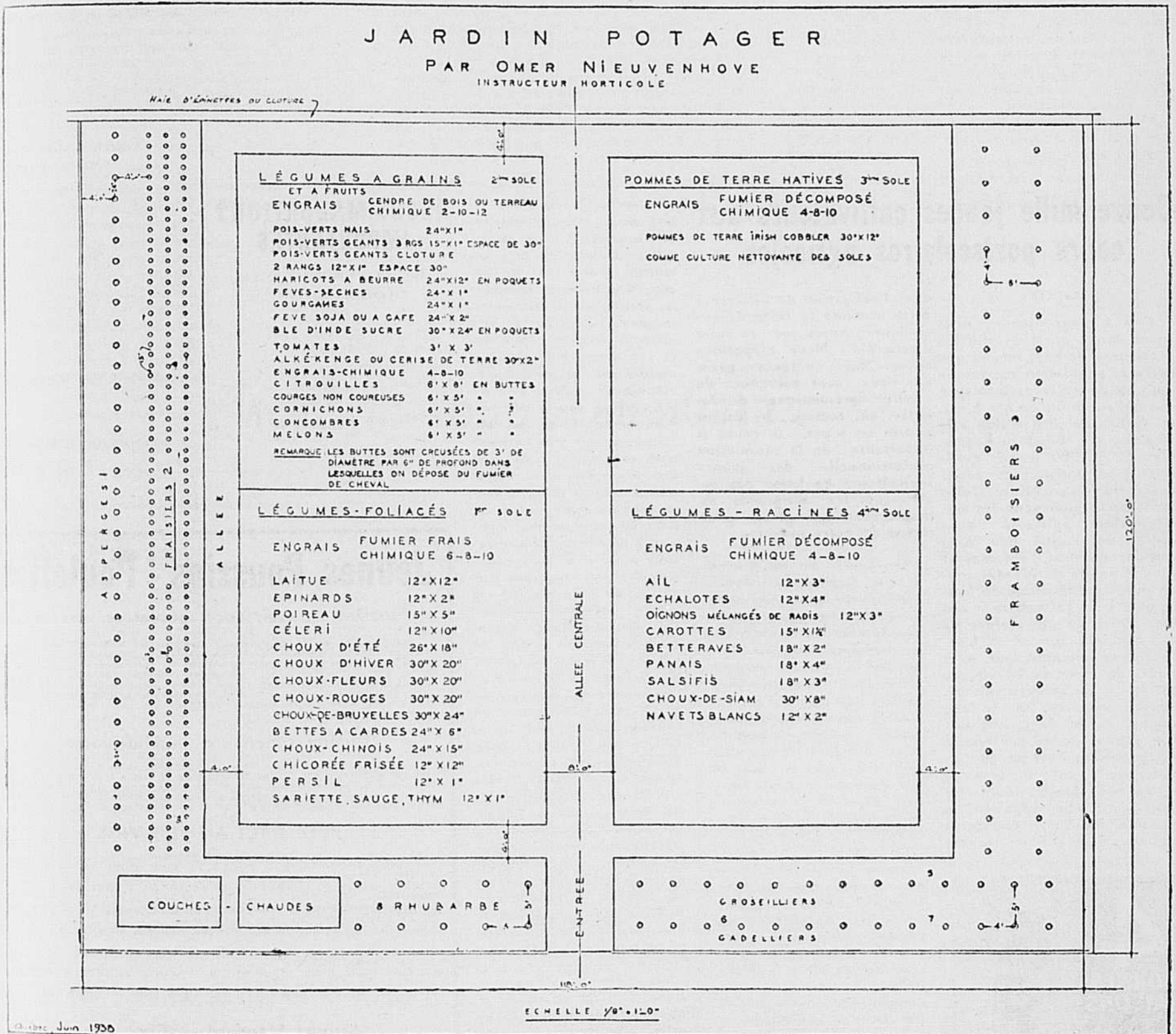
jardin de famille qui, loin d'être
un luxe, est une nécessité de
la vie campagnarde.
Si nos ancêtres d'Europe choi-
sissaient des marais pour l'éta-
blissement de leurs cultures de
légumes, c'est qu'ils savaient que
les plantes exigeaient une grande
quantité d'eau pour leur dévelop-
pement. D'une façon générale, nos
légumes contiennent de 75 à 85
p. c. d'eau; certains d'entre eux,
comme l'asperge et l'endive (Wit-

loof) en contiennent au delà de
90 p.c. Il faut donc conclure de
cela que la question d'eau est un
facteur prépondérant dans la cul-
ture des légumes; et il y a donc
lieu de choisir un terrain frais et
suffisamment drainé. Les terres
marécageuses et bien assainies
conviennent particulièrement bien.
La couche superficielle est géné-
ralement riche en matières organi-
ques et fournit à la plante les
éléments nutritifs à son bon dé-

veloppement. En outre de la frai-
cheur du terrain, il faut voir à ce
qu'il soit perméable afin que l'eau
de la fonte des neiges disparais-
se de bonne heure au printemps.
**Proportion des principaux élé-
ments constitutifs du sol pour le
potager:** — On considère comme
sol de bonne qualité, pour les lé-
gumes une terre franche, profon-
de et perméable, contenant de 50
à 60 p.c. de sable, de 20 à 30 p.c.
d'argile, 5 à 10 p.c. de calcaire et

de 5 à 10 p.c. d'humus et reposant
sur un sous-sol sablonneux. Il
n'est pas toujours facile de trou-
ver un terrain renfermant les qua-
lités mentionnées ci-dessous et
parfois on est dans l'obligation
d'utiliser et de se contenter de ce
que l'on possède. A quelques ex-
ception près, tous les sols peuvent
devenir fertiles si l'on a la pré-
caution de leur donner les amen-

(Suite à la page 15)



LEGENDE DU PLAN DU JARDIN POTAGER par M. O. Nieuwenhove, Inst.

- | | | | | |
|--------------|--|--------------------------------------|-------------------------|--|
| 1ère sole : | Laitue frisée : | Grande rapide | Haricots : | Brittle Wax. Pencil Pod. jaunes |
| | Laitue pommée : | Sans Rivale | Haricots verts : | Empereur de Russie |
| | Épinard : | Bloomsdale, Juliana | Fèves blanches sèches : | Boston Pea |
| | Poireau : | Monstrueux Carentan | Gourganes : | Grosse, de Windsor |
| | Céleri : | Phénoménal ou Plein blanc doré amél. | Fèves à café : | Soja |
| | Chou d'été : | Marché Copenhague | Blé d'Inde sucré : | Multiple Hâtif (doré) |
| | Chou d'hiver : | Amager ou Boulet de canon | | Batam doré (doré) |
| | Chou-fleur : | Boule de Neige, Perfection ou Erfut | | Kingscrot (doré) |
| | Chou-rouge : | Tête de nègre | 3ième sole : | |
| | Chou de Bruxelles : | Demi-nain de Halle | | Pommes de terre hâtive : Irish Cobbler |
| | Bette à carde : | Lucillus | 4ième sole : | |
| | Chou chinois : | Wong-Bock amélioré ou Chili | | Ail : |
| | Chicorée frisée d'Italie : | Scarole ou Pancalière | | Echalottes : |
| | Persil frisé : | Petit mousse | | Radis : |
| | Sariette-Sauge — Thym — Marjolaine — Cerfeuil. | | | Oignon : |
| 2ième sole : | | | | Carotte : |
| | Tomates : | Asgrow, (rouge) | | Betterave : |
| | " | John Baer " | | Panais : |
| | " | Alpha rose (rose) | | Salsifis : |
| | " | Rose de juin | | Nayet : |
| | Alkékenge : | Cerise de terre | | |
| | Citrouille : | Mammoth de chili ou Petite sucrée. | | PLANTES VIVACES |
| | Courge : | Moëlle végétale, Verte de Hubbard | | Asperges : Mary Washington ; Fraisiers : Sénateur Dunlap ; Fram- |
| | Cornichons : | Boston | | boisiers : Herbert, Newman, Brington ; Groseillers : Downing |
| | Concombre : | Parfait Davis | | (blanc) Houghton (rouge) Gadelliers : Géant de Boskoop ou |
| | Melon : | Lac Champlain ou d'Oka (pour couche | | Fay's prolifique (rouge) ; Gadelliers : Champion noir ; |
| | Pois nain : | froide) | | Rhubarbe : St-Martin. Rouge fraise de Macdonald. |
| | Pois géants : | Téléphone nain ou Météor | | Omer Van NIEUWENHOVE, |
| | | Téléphone géant, Laxtonian | | inspecteur horticole. |

Voulez-vous acheter des arbres?

A tous les printemps, des centaines de cultivateurs ou villageois se font tricher dans leurs achats d'arbres. Les trucs employés sont souvent les mêmes, seuls les gestes et l'habit du magicien, vendeur de contrebande, varient.

Quand un homme veut acheter une bonne horloge, il va chez l'horloger; quand un charretier veut une bonne voiture, il s'adresse à un voiturier. Pourquoi faut-il que beaucoup de cultivateurs achètent des arbres fruitiers ou d'ornements du premier venu!

Je pourrais vous montrer, ici au bureau de la protection des plantes des centaines de lettres où on raconte de quelle manière on s'est malheureusement fait "rouler".

"Je n'avais pas un sou", écrit un pauvre cultivateur, "pourtant un vendeur peu scrupuleux m'a vendu pour cent piastres de plants de framboisiers qui... je le sais trop tard aujourd'hui... ne valent pas vingt-cinq piastres."

Vous qui lisez ces lignes, vous ne comprenez pas plus cette histoire que moi, la première fois que je l'ai entendue.

Voici les dessous de cette magie noire :

"Pas besoin d'argent pour acheter des plants de framboisiers. La marchandise vous est livrée sur billets dans un an, deux et trois ans. "En attendant l'échéance de la dette, votre framboisier vous aura rapporté de gros bénéfices. "C'est à même ces profits que vous paierez à "chaque année vos billets."

C'est si simple, c'est un jeu d'enfant ! Et le cultivateur sans s'informer de l'honnêteté du vendeur, sans s'enquérir si ce vendeur et ce pépiniériste sont en règle avec la loi, achète ces plants quasi miraculeux qu'il essaiera ensuite de payer avec sa framboisière bâtie à côté de ses châteaux en Espagne.

Huit fois sur dix, les plants qu'on vous vend dans ces conditions sont des plants qui n'ont pas été inspectés par les ministères de l'Agriculture d'Ottawa ou de Québec. Ce qui veut dire que huit fois sur dix vous recevrez des plants de contrebande qui ne valent pas le quart de ce que vous payez.

Huit fois sur dix, vous commencez une nouvelle culture avec des plants malades que le vendeur s'est procuré à peu près pour rien et qu'il a réussi à vous vendre, en marge de la loi, un bon prix.

Il y a dans la province de Québec, de bons et honnêtes pépiniéristes, d'excellents et consciencieux vendeurs. Ces gens-là, vous les reconnaîtrez en ce qu'ils sont porteurs de permis spéciaux leur donnant droit à faire ce commerce. Ces gens-là vous les reconnaîtrez en ce qu'ils chercheront pas à vous ruiner trois ans d'avance. Leur propre intérêt d'ailleurs les force à satisfaire une clientèle qu'ils espèrent servir les années prochaines. C'est le contraire pour les pépiniéristes de contrebande : Une fois votre billet échangé, même si vous n'êtes pas satisfait des plants reçus, ils se fient de vous. L'année prochaine ils iront vendre dans un autre endroit de la province.

Avant d'acheter des arbres ou des produits de pépinière, consultez donc votre agronome ou un de vos amis cultivateurs qui s'y connaît. Ne signez pas de contrat sans en garder une copie et sans savoir pourquoi vous signez.

La semaine prochaine, je vous raconterai d'autres procédés de vente dont il faut se défier.

Pellerin LAGLOIRE,
chef des inspections

Douze mille jeunes cultivateurs aux cours postsecondaires agricoles

(SUITE)

Il y a quinze jours, nous avons donné quelques chiffres démontrant le haut intérêt que porte la population rurale aux cours agricoles postsecondaires donnés au cours de cet hiver, en vertu du plan d'aide à la jeunesse dit Bilodeau-Rogers. Plus de 12,000 jeunes cultivateurs ont assisté à ces séries de leçons d'agriculture. Nous avons parlé également des manifestations agricoles auxquelles ont donné lieu, dans certains districts, notamment dans le comté de Montmorency, puis dans le comté de Soulanges, à St-Télesphore, soit l'ouverture ou la clôture de ces semaines agricoles. L'espace nous faisant défaut, nous avons dû remettre la suite de cet article au numéro suivant. Mais il est arrivé que le long compte rendu qu'il nous fallait publier de la conférence des provinces de l'Est du Canada, sur la vente des produits agricoles a absorbé toutes les pages dont nous disposions la semaine dernière, de sorte que nous nous sommes trouvés

dans l'obligation de différer à cette semaine la suite de ces quelques notes sur ce sujet d'actualité. Nous rapportons aujourd'hui quelques notes qui nous sont parvenues du district agronomique de Joliette, où, comme le lecteur pourra en juger, la cause si importante de la formation professionnelle des jeunes agriculteurs ne laisse pas indifférents les dirigeants du mouvement agricole de cette région de notre province.

Des cours ont été donnés dans les 21 régions agronomiques provinciales. Dans tous les cas, ils ont été organisés sous la direction de l'agronome régional. Dans quelques districts où ils sont terminés présentement, nous avons des chiffres plus précis.

Ainsi, dans le district agronomique Québec - Portneuf-Montmorency-Charlevoix, dix-neuf furent organisés sous la présidence de M. Henri Lauzière, directeur de la propagande agricole dans ce district.

Un rapport récent de M. Anthyme Charbonneau, agronome régional, à Joliette pour le district Joliette-Berthier-Montcalm - l'Assomption, dit que douze paroisses de ce district se sont prévaluées des avantages de cette politique d'aide à la jeunesse. Partout l'assiduité fut remarquable et 450 fils de cultivateurs se sont inscrits.

On sait que dans chaque paroisse, les cours sont donnés sous les auspices soit d'un cercle de l'U.C.C., d'un cercle de Jeunes Agriculteurs ou de Jeunes Eleveurs, ou sous les auspices des cercles de fermiers. Dans Joliette, il y eut entente entre l'agronome et le Secrétariat diocésain de l'U.C.C. L'organisation s'est faite dans la plus parfaite harmonie et avec célérité. Malheureusement, dans certaines paroisses, l'aménagement des salles de réunion ne permettait pas aux élèves de prendre des notes. Les professeurs, en l'occurrence les agronomes et quelques gradués universitaires spécialisés dans les questions se rapprochant intimement à l'agriculture, ont suppléé à cet inconvénient par des démonstrations sur tableau

noir, sur des animaux ou des instruments tels que centrifuges, babecks à main, etc.

Dans tous les cas, il y eut entente tout à fait cordiale entre MM. les curés, messieurs les vicaires et les professeurs. On nous fait observer qu'à plusieurs endroits l'assistance aux cours était plus que doublée par la présence de cultivateurs adultes. Rien n'a été épargné pour rendre ces cours pratiques au possible. L'enseignement trop livresque n'est pas toujours de mise dans le cas d'un enseignement tel que celui qui doit être donné dans ces cours abrégés, or les professeurs se sont appliqués à donner des démonstrations propres à faire mieux assimiler par les jeunes étudiants les éléments de la science agricole enseignés. Des démonstrations furent données dans les centres de criblage, dans les poulaillers, les vacheries et les écuries.

"Donnez-moi l'instruction et je changerai la face de l'Europe avant cent ans". Cette pensée est de Leibniz. Sentence prétentieuse, si vous voulez, de ce grand philosophe allemand du XVIII^e siècle, mais qui prouve jusqu'à quel point l'instruction est nécessaire dans toutes les sphères sociales et économiques; quel grand pouvoir d'action elle confère à l'intelligence habile à utiliser, en les adaptant à la pratique, les leçons et les préceptes dont l'esprit a été formé.

Au service d'une jeunesse rurale dont les aspirations se précisent; plus que jamais appelée à se tourner vers la terre pour trouver une situation qui soit stable, l'instruction sera d'un puissant secours. Elle vaudra au jeune agriculteur travailleur, au caractère virile et ambitieux, une formation professionnelle capable de changer la face de l'agriculture et l'aspect de la vie rurale québécoise.

Pour vos SEMENCES et Accessoires de Jardin

Rappelez-vous que: "Chez PERRON tout est bon."

SPÉCIAL

Envoyez 15c en timbres et vous recevrez un paquet de nos beaux zinnias géants No 3214 et notre magnifique catalogue de semences, tout illustré, 172 pages, plusieurs en couleurs naturelles, le plus beau et le plus complet au pays.

W.H.PERRON & CIE. GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES 935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Le succès des semis en couches-chaudes

Travailler la terre au râteau avant le semis pour l'assainir et enlever les vapeurs du fumier.

Tracer des sillons à tous les 4 pouces de 7½" de largeur et éviter de semer trop fort.

Recouvrir les semences d'une épaisseur de terre équivalente à deux fois et demie leur grosseur.

Tasser légèrement la terre et éviter les arrosages au début. Arroser le matin et légèrement si le terreau est sec, éviter l'eau froide.

Atténuer l'effet des rayons solaires au moment de la levée à l'aide d'un peu de paille ou terreau jeté sur les châssis.

Aérer du côté opposé au vent et de manière à maintenir à température à 65-70 degrés pendant le jour et 50-55 la nuit.

Couvrir les châssis la nuit et enlever chaque matin, si nécessaire, la buée formée en dessous.

G. Billault.

Jeunes Poussins - Poulettes

Poussins en croissance, poulettes, chapons

Réalisez vos premiers profits en achetant les meilleurs poussins au plus bas prix. Aidez-vous et aidez-nous en commandant de bonne heure un rabais de 10% est accordé sur les commandes données avant le 1er mars si le paiement accompagne la commande. Livraison sera faite à n'importe quel temps durant toute la saison. Poussins de toutes races et de tout âge à la date désirée quelle que soit la quantité. Poussins menés au train en camions chauffés: — neuf heures de trajet d'ici à Montréal.

Qualité supérieure — Huit races

Quand vous achetez une Marque Supérieure, vous achetez des poussins provenant d'oeufs pesant en moyenne 28 onces à la douzaine et de poudeuses que nous choisissons et réservons pour nous-mêmes. En d'autres termes, vous commencez ou nous en sommes, alors que nous avons travaillé pendant dix-huit ans à l'amélioration de notre troupeau.

PRIX D'ICI AU 15 AVRIL

TOM BARON SINGLE COMB WHITE LEGHORN: POUSSIN D'UN JOUR, 9c — POULETTE D'UN JOUR, 18c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 22c.
ROCK BARRES, R. L. ROUGES, HAMPSHIRE, HYBRIDES ROCK ET ROUGES:
POUSSIN D'UN JOUR, 10c — POULETTE D'UN JOUR, 14c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 20c.
ROCK BLANCS, GEANTS BLANCS DE JERSEY, GEANTS NOIRS DE JERSEY:
POUSSIN D'UN JOUR, 12c — POULETTE D'UN JOUR, 14c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 20c.
COCHET D'UN JOUR LEGHORN, 2c — ROCK BLANCS & GEANTS BLANCS, 12c — AUTRES RACES, 7c.
CHAPONS DE SIX SEMAINES LEGHORN, 20c — ROCK BLANCS, GEANTS BLANCS, 35c — AUTRES RACES, 30c.

Marques Standard — Cinq races

Nos poussins de MARQUES STANDARD proviennent de troupeaux qui ont été sous notre surveillance pendant de nombreuses années. Toutes les volailles ont été soigneusement triées et accouplées à nos propres yeux à haut record. A la douzaine, tous les oeufs donnent une moyenne supérieure à 25 onces. Vous trouverez ces poussins meilleurs que ceux que vous fournissent d'ordinaire les couvoirs.

PRIX D'ICI AU 15 AVRIL

SINGLE COMB WHITE LEGHORN: POUSSIN D'UN JOUR, 8c — POULETTE D'UN JOUR, 16c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 20c.
ROCK BARRES, GEANTS NOIRS, R. L. ROUGES, ET HAMPSHIRE:
POUSSIN D'UN JOUR, 9c — POULETTE D'UN JOUR, 13c — POULETTE DE 3 SEMAINES, 18c — COCHETS LEGHORN D'UN JOUR, \$1.00 le cent. AUTRES RACES, \$6.00 le cent.

Sur demande prix fournis pour plus tard dans la saison ou pour poulettes plus âgées.

CONDITIONS: Sur poussins d'un jour, dépôt de \$1.00; sur poussins en croissance, acompte correspondant à 25% de la valeur, balance dans les dix jours avant la livraison.

GARANTIE: Les 100% de nos poussins vivant et en bonne santé à leur arrivée chez vous, notre client, sont garantis et vous êtes juge en dernier ressort. Nous croyons absolument à l'honnêteté de tous nos clients et si vous trouvez vos pertes trop fortes et les poussins autres que promis, écrivez-nous et nous arrangerons promptement les choses.

Nous garantissons 50% pour les poulettes. Tous poussins garantis exempts de la diarrhée blanche.

ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX COMMANDES EN FRANÇAIS

HILLTOP HATCHERY

1, HILL STREET, KITCHENER, Ont.

4

BONNES RAISONS

pour lesquelles



L'ÉCRÉMEUSE VIKING

est supérieure

- 1 Bol d'excellente qualité — écrémage à fond — profits accrus.
- 2 Col-cousinet parfait — assurant des années de bons services au mécanisme.
- 3 Durabilité éprouvée.
- 4 Hautement approuvée par des milliers d'usagers.

Matériaux durables, fabrication experte et structure solide sont les caractéristiques de l'Écrémeuse Viking. Nous nous assurons que chaque machine vendue continue de donner satisfaction.

Sept Modèles — Une Qualité

SWEDISH SEPARATOR CO., LIMITED
Montréal

AGENTS LOCAUX PARTOUT

Les Glaneuses

L'honneur familial

L'HONNEUR familial a, dans chaque famille, une conception quelque peu différente, puisque c'est un patrimoine légué de génération en génération : c'est surtout la glorification du passé.

En quoi devrait-il consister? Pour ceux qui comprennent le mot "honneur" au sens moral du mot, ce legs familial est celui de vertus, de qualités : bonté, sincérité, courage, solidarité, vaillance, etc. ; c'est l'estimé de la valeur morale des individus d'une même famille, valeur que l'on s'efforce d'accroître de père en fils.

La valeur morale d'une famille s'accroît singulièrement si ses membres "valent" pour les autres, s'ils font du bien à leurs semblables, s'ils luttent de plain pied pour la revendication de droits légitimes, même si leur propre famille n'en retire pas les principaux avantages.

Puisque l'homme civilisé a compris la nécessité et la force de l'union, chaque famille

doit donner son adhésion à la classe sociale à laquelle elle appartient : voir le malheur d'autrui, l'aider ; voir aussi ses qualités et ses succès sans lui "taper" sur la tête !

Dans l'honneur familial n'est pas fait de la richesse d'une lignée, des titres et des décorations qui lui ont échoué, et c'est donner une bien piètre éducation que de vouloir en faire une mesure de "valeur".

L'enfant est toujours porté à matérialiser toute grandeur ! De là, l'orgueil de caste, source de chicanes, de révoltes dans la société, source de petites rancunes, de dépit même entre écoliers . . . et écolières surtout !

Parents et éducateurs, veillez bien à ne pas juger irrémédiablement tous ceux qui ne pensent pas comme vous : si vous le faites, vous êtes, vous, des mécontents, des éternels incompris ; ceux que vous formerez seront des êtres hostiles à la société !

MARGOT

Instructions aux fermières du diocèse de Mont-Laurier

Dans l'intérêt des cercles sous ma direction, je désire qu'il y ait un **MOUVEMENT D'ENSEMBLE** et à cette fin tous les cercles du diocèse sont instamment invités à remplir les deux conditions déjà suggérées.

1o. Chaque cercle de fermières doit m'adresser son programme annuel, dès le début de l'année des activités.

2o. Chaque cercle de fermières doit m'adresser un rapport annuel sur questionnaire, en décembre.

A date, voici le résultat de la première condition: je procède par région :

1o. La Région de La Lièvre : sur 15 cercles inscrits, 10 ont envoyé leur programme.

2o. La Région de La Rouge : sur 18 cercles inscrits, 12 se sont rendus à mon désir.

3o. La Région de La Gatineau : sur 10 cercles inscrits, 9 ont satisfait à leur devoir.

Encore une fois, les cercles de la Région de La Gatineau sont à l'honneur. L'été dernier, à l'exposition régionale, ces cercles se sont classés bons premiers en présentant 100 exhibits sur 100.

Bien que fondés récemment, ces cercles manifestent un enthousiasme de bon aloi et tout laisse prévoir qu'à la prochaine exposition diocésaine, ils ne seront pas au dernier rang. Avec nos félicitations, nous leur souhaitons le succès mérité.

Les cercles retardataires qui n'ont pas encore adressé leur programme annuel, voudront bien se rendre, d'ici à quinze jours, au désir de leur aumônier diocésain.

A noter : dans le deuxième article sur la Coopération, il faut lire dans le 1er parag. **coopératrices**; nous a-

vons défini; et la charité vêtue à la moderne. A la dernière ligne de la 2ième colonne, lisez: la coopération de la volonté féconde les activités des artisans de la charrue.

Dames fermières, à l'occasion de Pâques, je vous fais des vœux. Que la paix du Christ, l'Auteur de la coopération chrétienne, comble votre vie au spirituel et au temporel. Cette paix divine et bienfaisante sera le fruit de votre amour de Dieu et du Foyer. Cette paix communicative régnera dans vos foyers, Foyers Chrétiens et Foyers Canadiens. Cette paix du Christ surnaturalisera vos activités dans la charité.

Donat Dumouchel, ptr,

Chez les fermières de Warwick

La dernière réunion du cercle des Fermières de Warwick a groupé 60 fermières. Ce chiffre est remarquable si l'on tient compte que le nombre total des membres est de 75. Au début de l'assemblée, un magnifique coussin dû au travail de Mlle Cora Leblanc a été présenté à la présidente, Mme Napoléon Picard, en reconnaissance des services rendus.

Dix-huit exposantes ont pris part un concours de nappes et, grâce à la générosité de M. le curé Leblanc et de M. le vicaire L. Rousseau, toutes ont reçu des prix. Les concurrentes se sont classées dans l'ordre suivant : Mlle Yvonne Champagne, Mme Josaphat Carrier, Mlle Lucienne Desrochers, Mme Henri Therrien, Mme Joseph Lambert, Mlle Fleur-Angé Pépin, Mme Rosaire Desharnais, Mme Arthur Laroche, Mme Joseph Pellerin, Mme Napoléon Picard, Mme Wilfrid Hinse, Mlle Laurette Lavertu, Mme Cyrille Ouellette, Mme Wilfrid Croteau, Mlle Rachelle Lavertu, Mme Alfred Labelle, Mlle Gabrielle Tessier et Mlle Alice Chabot. Les trois premiers prix ont été donnés par Mme Adélar Charest, Mme Léon Vaudreuil et Mme Alphonse Desharnais.

Un prix de présence, don de Mme Adélar Charest, a été gagné, par Mme B. Plourde. L'ordre et la bonne entente sont la caractéristique de toutes nos assemblées.

PRINTEMPS

*C'est le printemps ! Dans les bois, en cachette,
Mai s'agite et prépare sa toilette.
D'une main prestre, il pique ses fuseaux
Dans chaque branche et noue aux clairs rameaux
Les fils ténus d'une feuille incomplète.*

*Aux bourgeons clos, il met une cornette
De taffetas, et tisse une voilette
De vert feuillage au front des arbrisseaux.
C'est le printemps !*

*Il fait sortir de sa brune cachette
L'herbe des champs qu'il drape en collerette
A son épaule : il étend des réseaux
De blond soleil sur tous les nids d'oiseaux
Puis, s'arrêtant, fredonne une ariette.
C'est le printemps.*

Jacqueline FRANCOEUR.

L'enseignement agricole dans la région de Granby

Cours postscolaire aux cercles des fermières et aux cercles des jeunes agriculteurs

L'hiver est la saison morte du cultivateur; en effet les travaux train-train de la besogne journalière de la ferme sont au ralenti et le lièvre laisse des loisirs favorables à la réflexion, à l'étude. Les jeunes agriculteurs et les fermières de la région ont profité de ce répit pour parfaire leurs connaissances en bénéficiant du plan de perfectionnement agricole connu sous le nom d'entente Bilodeau-Rogers.

Les cercles des jeunes agriculteurs de St-Alphonse, Adamsville et St-Paul ont suivi avec intérêt soutenu une série de cours de 40 heures sur l'alimentation rationnelle des animaux de la ferme et la production des champs. Les 75 jeunes agriculteurs qui étudièrent avec M. L.-A. Mondou, agronome, les principes d'alimentation, la composition des aliments, le calcul des rations, l'appréciation de moulées balancées, l'application pratique aux différentes classes du bétail, la culture des légumineuses et la fertilisation des sols, sont maintenant en mesure de ti-

rer un meilleur parti de leur terre et un emploi plus adéquat des moulées commerciales. Ils ont à jamais gravé dans leur mémoire que l'alimentation est une science en relation très étroite avec la production végétale de la ferme, science elle-même basée sur la productivité du sol.

Le cercle des jeunes agriculteurs de Granby a tenu régulièrement ses séances mensuelles en s'intéressant exclusivement au problème de la coopération sous la direction de leur agronome. Principes coopératifs, organisations, législation, fonctionnement d'une coopérative d'achat et de vente, organisation et fonctionnement d'une coopérative de crédit, tout y a passé en faisant naître des convictions.

Le cercle des fermières de Granby et St-Alphonse ont fait bénéficier leurs membres et les jeunes filles qui ont voulu se joindre à elles d'un cours de trois semaines.

Mlle Chabot, institutrice du service de l'économie domestique a enseigné au cercle de Granby, la manière de se servir des patrons et de les remodeler, de pratiquer les différents points de couture, de festonner les bonnets.

(Suite à la page 12)

NE PUNISSEZ PAS VOTRE ENFANT

On ne devrait pas punir les enfants parce qu'ils mouillent leur lit par suite d'une défécation du rein ou de la vessie. Les mères verront que notre facile Traitement à Domicile soulagera rapidement leurs petits.

Traitement d'essai sur demande.

Vanderhoof & Compagny, Limited

Boîte 247, Dept. 71-D2A, Windsor, Ont.



Un remède aux maux de la femme

L'envoi de 10 sous vous donne droit au traitement de 10 jours

Les suppositoires Orange Lily du Dr D-M Coonley apportent un remède adéquat aux maux de la femme. Bien appliqués, ils soulagent la souffrance font disparaître l'inflammation et la congestion qui peuvent fréquemment causer la leucorrhée; ils débarrassent femmes et filles de l'irritation et l'affaiblissement, de l'irregularité, de la souffrance et des retards des douleurs aux côtés, au dos et à l'abdomen de tous les maux inhérents aux périodes de la vie et de tous les maux de même genre. Toute femme ou fille souffrante qui n'a pu se rendre compte encore des effets bienfaisants de "ORANGE LILY" pourra jouir du traitement d'essai de 10 jours en nous envoyant 10 sous. Toute indisposition de la femme est promptement soulagée.

Vendus partout par les principaux pharmaciens
MME LYDIA W. LADD (Dépt. 24) boîte 191, WINDSOR, ONTARIO

PRINCIPES COOPERATIFS

(suite)



N 1931, T.-W. Mercer, que nous mentionnions dans notre dernier article, publia une étude des principes coopératifs. Il en indiqua sept auxquels il rattachait les méthodes et pratiques coopératives :

1—Principe de la liberté. M. Mercer le place à la base de l'édifice coopératif. En vertu de ce principe, les membres doivent être laissés libres de se retirer de la société quand cela leur plaît. Cette liberté force la société locale ou la société de gros à s'administrer efficacement. Autrement, les sociétaires cesseraient de donner leur appui. Mais, justement parce qu'ils sont libres, les sociétaires s'attachent davantage à leur entreprise. Leur loyauté est accrue. M. Mercer ramène aussi à ce principe la liberté politique et religieuse.

2—Principe de l'unité, qui veut que les coopératives coopèrent les unes avec les autres, qu'elles créent des centrales provinciales ou nationales et que, de pays à pays, elles s'efforcent de s'entraider. A ce principe d'unité, on rattache la règle des pionniers de Rochdale qui voulait que les sociétés coopératives soient neutres au triple point de vue politique, religieux et racial.

3—Principe de l'équité. Equité signifie justice, probité et honnêteté. C'est la justice et l'honnêteté qui veulent qu'il n'y ait tricherie ni sur la qualité, ni sur le poids ou la mesure de la marchandise; que les trop-perçus soient remis aux membres dans la mesure où ils ont participé à l'entreprise; que les employés des sociétés soient convenablement traités et rémunérés; que le capital soit "payé" raisonnablement mais, en même temps, qu'il ne prenne pas plus d'importance qu'il ne doit.

L'agriculture en Hollande

(Suite de la page 8)

soigne pouvait subvenir aux besoins de sa famille. Il pouvait engager des hommes qui pouvaient aussi vivre convenablement. Aujourd'hui l'agriculteur moyen a un déficit d'opérations bien que les prix des produits soient élevés, que le système d'instruction agricole soit remarquable et que les coopératives soient bien développées. Les engagés de la ferme demandent des salaires plus élevés que dans le passé parce que l'argent achète moins de produits qu'auparavant. S'ils sont sans ouvrage, le gouvernement doit les secourir ou les mettre au travail ailleurs à un prix qu'aucun fermier ne peut payer.

Un homme de notre voisinage qui travaille sur les fermes d'ici depuis dix ans est retourné en Hollande pour visiter ses parents. Il a revu la ferme de 100 acres où, jeune, il avait travaillé. De son temps, elle employait, hiver comme été, 10 hommes et garçons. Elle n'occupe plus aujourd'hui qu'un garçon et qu'un homme.

S'efforçant loyalement de rétablir l'équilibre entre les prix de l'agriculture et de l'industrie, le gouvernement hollandais a accordé des primes aux cultivateurs.

(Suite à la page 24)

4—Principe de l'économie. Ici, Mercer introduit la méthode coopérative de vendre ou d'acheter au comptant seulement. Les dettes sont toujours dispensées. La bonne administration de l'entreprise exige qu'elle soit gérée au plus bas coût possible. En même temps, Mercer signale qu'il est à la fois injuste et anti-économique de consentir du crédit à quelques membres alors que les autres payent comptant.

5—Principe de l'universalité. La société coopérative s'adresse à tout être humain, homme ou femme, et les convie à une entreprise commune qui a pour but de sauvegarder les intérêts de chacun. Tous les êtres humains sont des consommateurs et c'est à ce titre que la coopération les invite à s'unir.

6—Principe de la démocratie. C'est celui qui est exprimé par la formule : "Un homme, un vote". Le capital social est réduit au rôle de serviteur. Ce sont les hommes et non l'argent qui votent.

7—Principe de la publicité. Dans une entreprise coopérative, les membres, pour pouvoir exercer leurs droits et aussi remplir leurs devoirs, ont besoin d'être mis au courant des faits et gestes de l'administration et des résultats obtenus. Lorsque les pionniers introduisirent dans leurs règlements que les livres de la société seraient bien tenus, fréquemment vérifiés, qu'il y aurait des assemblées fréquentes, ils voulaient évi-

demment par là inspirer confiance aux membres, leur donner une occasion de se renseigner et aussi stimuler leur intérêt. C'est ce que l'on veut exprimer lorsque l'on dit qu'une coopérative ne doit pas avoir de secrets. Mais on ne s'arrête pas là. Les coopérateurs doivent s'efforcer de répandre et de propager inlassablement leur doctrine. Ils affectent à cette fin un certain pourcentage des bénéfices.

Ces principes furent très bien exposés, Mercer étant un bon analyste et un bon écrivain, en même temps qu'un coopérateur convaincu et agissant.

En 1934, l'Alliance Coopérative Internationale le chargea un comité de préparer un rapport qui préciserait les principes coopératifs. L'Alliance Coopérative Internationale groupe des représentants des grandes sociétés du monde. Le comité qu'elle choisit était composé d'hommes qui étaient sûrement bien qualifiés pour traiter de coopération. Dans son rapport, il donna comme base du système coopératif les quatre principes suivants :

1—Principe de la porte ouverte, c'est-à-dire possibilité pour un homme ou une femme de devenir membre d'une société, du moment qu'il ou elle accepte de se soumettre aux conditions imposées aux membres en général.

2—Contrôle démocratique. Nous avons déjà vu ce que cela signifie.

3—Répartition des trop-

perçus (ou profits) d'après la participation des membres.

4—Limitation du taux d'intérêt payé au capital.

Le comité ajoutait que, pour bien représenter l'inspiration sociale et morale, il fallait admettre en plus :

5—La neutralité politique et religieuse;

6—La pratique d'acheter et de vendre au comptant;

7—La politique d'encourager la propagande coopérative.

Le rapport ne fut pas accepté tel que présenté. Les uns s'objectèrent à la neutralité politique; d'autres prétendaient qu'on ne devait pas considérer comme un principe les achats et les ventes au comptant parce que, dans les temps modernes, il devenait à peu près impossible de ne pas consentir quelque crédit. De sorte que le rapport fut retourné au comité pour étude additionnelle en tenant compte des observations qui avaient été faites.

Dans la même année, la ligue coopérative américaine proposait d'ajouter un huitième principe aux sept déjà mentionnés. Ce dernier venu était celui du développement ou progrès continu.

En Angleterre, le même besoin de précision et de clarté se faisait sentir. La National Authority — composée de l'exécutif de l'Union Coopérative anglaise, de 4 représentants de la Centrale Anglaise, de 2 représentants de la Centrale Écossaise, d'un représen-

tant de la Presse Coopérative, d'un représentant de la Fédération Coopérative des sociétés de production, de deux représentants du parti politique coopératif anglais — entreprenait de définir les principes coopératifs au nom du coopératisme anglais. D'après l'Autorité Nationale anglaise, les principes fondamentaux du système de Rochdale sont les quatre suivants :

1—Principe de la porte ouverte.

2—Principe démocratique.

3—Distribution des trop-perçus sous forme de ristourne.

4—Limitation du taux d'intérêt payé au capital.

L'Autorité Nationale va jusqu'à affirmer que certaines méthodes d'action adoptées par les pionniers de Rochdale, dans leur système de coopération — comme la neutralité politique et religieuse, les ventes et les achats au comptant, l'encouragement à l'éducation — ne constituent pas en eux-mêmes un caractère coopératif essentiel, pas plus que leur absence n'enlève à une société son caractère véritablement coopératif. Un peu plus loin, on ajoute que l'abandon de la neutralité politique et religieuse ne signifie pas que la liberté personnelle des membres subira quelque atteinte sur ces points, mais on veut plutôt marquer que le mouvement coopératif, pris dans son ensemble, doit être libre, s'il le juge à propos, de recourir à une action politique pour protéger les intérêts des coopérateurs. Ici, il convient peut-être de mentionner que le mouvement anglais compte actuellement au delà de 8 millions de membres et qu'il a été en butte à une concurrence acharnée de la part d'intérêts financiers que l'on accense de s'être servis du pouvoir politique pour tenter de restreindre l'expansion de la coopération.

(à suivre).

Henri-C. BOIS.

CONSEIL SUPERIEUR de la COOPERATION

La semaine dernière, il ne nous a pas été possible de signaler à nos lecteurs un événement très important. Nous nous reprenons aujourd'hui.

Tous ceux qui de près ou de loin ont travaillé à promouvoir l'idée coopérative ont, à un temps ou à l'autre, senti le besoin d'une unité de doctrine et de méthode dont l'absence a été cause de division et de gaspillage de temps et d'argent. L'on se rend compte de plus en plus que les ouvriers ou les cultivateurs doivent être les principaux artisans de leur relèvement et de leur émancipation économique. Il importe de présenter aux uns et aux autres une doctrine à la fois souple et aussi uniforme que possible.

L'Université Laval avait déjà créé une Chaire de Coopération. Elle vient, par l'intermédiaire de son Ecole des Sciences Sociales, d'amener les représentants des différents mouvements coopératifs à former un conseil supérieur de la coopération.

Soulignons tout de suite que ce conseil n'appartient pas à l'université. Il s'appartient à lui-même. Il n'a pas non plus l'intention de se lancer dans la vente ou l'achat de quelque produit que ce soit. Chaque société qui y est représentée conserve son autonomie et elle reste maîtresse de ses propres affaires.

Le conseil, comme le disait l'"Action Catholique", est le gardien, l'interprète et l'apôtre de l'idée coopérative. Le but qu'il s'est proposé d'atteindre indique très clairement quel sera son rôle: préciser la doctrine, la répandre; conseiller les coopératives; combattre les fausses coopératives; centraliser, vulgariser la documentation; coordonner les activités coopératives; fonder une revue et tenir un congrès.

Par la force même des choses, le conseil deviendra aussi un tribunal. Nous

avons besoin de juges impartiaux et compétents.

L'université Laval s'est acquis un droit à la reconnaissance de tous les véritables coopérateurs, parce que désormais ils sauront où se renseigner, à qui soumettre leurs difficultés et chez qui s'inspirer.

Il convient aussi de remarquer que pour la première fois l'on a accordé aux coopérateurs une chance d'avoir voix au chapitre. Il est un peu extraordinaire que, dans Québec, ceux qui ont le plus parlé de coopération ne sont pas toujours ceux qui en ont fait le plus, et nous voulons dire par là que l'orientation coopérative a été trop souvent donnée par des gens qui étaient sans doute animés des meilleures intentions du monde, mais qui n'avaient pas l'expérience de la pratique quotidienne des doctrines qu'ils prêchaient.

Le Conseil Supérieur réunit des hommes qui tous sont mêlés ou aux affaires ou à la propagande coopératives. Nous y voyons une garantie de succès.

Nous félicitons donc l'Ecole des Sciences Sociales, et particulièrement son directeur, le Révérend Père C.-H. Lévesque, d'avoir su prendre une initiative aussi prometteuse de bons résultats.

Le Conseil est composé des représentants de l'Ecole des Sciences Sociales, de la Fédération des Caisses Populaires, de l'Alliance des Coopératives de Consommation, de la Coopérative Fédérée de Québec, du service social de l'Ecole Supérieure d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, du ministère de l'Agriculture, de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, de l'Institut agricole d'Oka et du collège Macdonald.

Henri-C. BOIS.

L'enseignement agricole...

(Suite de la page 11)

nières, de confectionner les poches, de taller les vêtements et de les assembler, etc., et il n'y a pas de doute que cette initiation à la couture portera des fruits et que cette pratique reprendra sa place dans notre économie domestique.

Mlle Nadeau du même service a professé un cours d'art culinaire à St-Alphonse de Granby. La manière d'équilibrer un menu avec des plats économiques fut la base de ce cours qui se termina par une exposition de confiserie capable de faire rendre l'âme au plus fin gourmet.

Ces organisations féminines et de jeunesse rurales de la région avaient déjà à leur crédit plusieurs belles réalisations et leur contribution à la tenue de ces cours démontre une fois de plus le rôle qu'elles jouent dans la diffusion des principes d'économie et de science agricole.

Comment doit-on marquer les veaux ?

Au risque de vous ennuyer avec des redites, nous croyons tout de même nécessaire de revenir encore une fois sur un sujet qui a été traité à plusieurs reprises dans cette page. Il s'agit du marquage des animaux expédiés à la Coopérative canadienne du bétail. En coopération comme en religion, il faut répéter si l'on veut être écouté et entendu des plus récalcitrants. Si nous revenons aujourd'hui sur le sujet, c'est pour arriver à donner pleine et entière satisfaction à tous nos expéditeurs dans leur propre intérêt et pour leur plus grande protection.

En général, les conseils déjà donnés ont été assez bien suivis, en ce qui regarde les bêtes à cornes, les porcs et les moutons. Ainsi, on se sert de ciseaux pour marquer les bovins, sur la croupe, soit à gauche, soit à droite, selon le cas, en y faisant des chiffres romains de I — II — III — IV — V — X — IX, etc. Si les marques sont bien faites, elles se lisent facilement et on peut ensuite retracer le ou les sujets de chaque cultivateur, à condition cependant qu'elles soient bien indiquées sur le mémoire d'expédition et qu'elles correspondent bien à l'animal que l'on veut désigner.

Les porcs peuvent être identifiés de la même façon que les bêtes à cornes, avec cette différence que les marques doivent être faites aux trois endroits suivants : soit sur l'épaule, soit sur le milieu du dos, ou encore sur la croupe. Servez-vous toujours de ciseaux ou bien de goudron à couverture (roofing tar), mais jamais de peinture de couleurs différentes car la peinture séchant plutôt lentement n'offre le plus souvent que des marques embrouillées quand on vient pour les lire. Ici encore, les signes qui donnent le plus de satisfaction sont les chiffres romains. Ex : I — II — III — IV — V — VI — VII — VIII — IX — X — XI — XII — XIII — XX — XXI. De cette manière, vous pourrez identifier 42 lots différents de porcs selon que vous appliquerez les marques sur l'un ou l'autre des endroits indiqués plus haut.

Mais, de grâce, ne vous servez jamais de rondelles métalliques pour les cochons, comme on l'a fait encore la semaine dernière. Ceux qui se servent de ce moyen peuvent s'attendre à toutes sortes de désappointements. D'ailleurs, les classificateurs officiels ne font pas la lecture des rondelles, la chose étant impraticable. Si de pareils cas se présentent de nouveau, nous serons dans l'impossibilité de faire une répartition individuelle et nous serons forcés de faire un retour global pour le montant total de la vente. Bien que nous déconseillions sévèrement l'emploi des rondelles métalliques pour les porcs, nous le recommandons fortement pour les veaux et les agneaux.

A part quelques agneaux qui viennent bénéficier des hauts prix du printemps, les arrivages d'agneaux sont très restreints à cette époque-ci de l'année. Disons tout de même qu'il faut les identifier avec des rondelles numérotées, en ayant bien soin de les fixer solidement à l'oreille pour qu'elles ne se perdent pas en cours de route.

Mais la grande question d'actualité, c'est le marquage des veaux. Vous savez sans doute que la saison des veaux bat son plein et qu'ils nous arrivent de partout de ce temps-ci. Et bien, vous ne sauriez croire tout le mal qu'on se donne à vouloir déchiffrer les marques d'identification. Vraiment, dans bien des cas, il faudrait être devin pour pouvoir interpréter les hiéroglyphes que l'on trace sur tant de sujets. Décidément, il y a des gens qui abusent de leur imagination. On dirait qu'ils s'ingénient à trouver l'endroit le moins visible pour identifier leurs veaux. Dans maints cas, nous nous trouvons en face d'un vrai casse-tête chinois. On a pourtant assez de peine à vendre ces veaux sans être obligé de perdre la moitié de notre temps à vouloir les identifier.

Savez-vous comment on les marque ? Vous n'avez pas d'idée ? Et bien, il y en a qui leur passent au cou, soit une "corde de lieuse", soit une ficelle un peu plus grosse, soit un bout de câble.

D'autres ont l'oreille coupée ou fendue. A quelques-uns, on rogne un bout de queue. Dans certains cas, on inscrit un signe quelconque en plein front ou sur les côtés, quand ce n'est pas une croix gammée que l'on ébauche sur la cuisse de l'animal. Mais ce n'est pas tout : on fait aussi des marques à la peinture. Dans la même expédition, on peindra des veaux en rouge, en noir, en bleu et en vert, enfin toutes les couleurs de l'arc-en-ciel y passeront. Si, au moins, ces marques étaient distinctes, on pourrait retracer le propriétaire de l'animal, mais il arrive souvent que la peinture est à peine visible ou bien qu'elle soit toute barbouillée. On dirait parfois qu'on a manqué de peinture ou bien, en d'autres cas, qu'on l'a tout simplement versée sur le dos du sujet.

Avec un pareil système, comment pouvez-vous vous attendre à ce que nous donnions satisfaction dans toutes nos répartitions. On ne peut en toute justice nous en tenir responsables. Le plus étonnant, c'est que nous n'ayons pas eu plus d'erreurs et partant plus de plaintes de la part des expéditeurs depuis que la saison des veaux est commencée. Voulez-vous être assurés que les retours que nous vous faisons sont bien pour les veaux qui vous appartiennent et non pour ceux de votre voisin ? Marquez-les comme il faut à l'aide de rondelles numérotées que l'on attache à l'oreille au moyen de pinces et d'anneaux que nous fournissons à ceux qui nous les demandent. Le prix de ces étiquettes est minime. On peut se les procurer en s'adressant à la Coopérative canadienne du bétail, 316, rue Bridge, Montréal. Si vous n'avez pas d'étiquettes et si l'expédition ne comprend qu'une vingtaine de veaux, vous pouvez faire des marques satisfaisantes avec des ciseaux, en ayant soin de les mettre sur le dos ou sur la croupe droite comme suit : I — II — III — IIII — V — VI — X — XI — etc. Si vous faites ces marques avec précaution, elles seront distinctes et nous pourrions en faire la lecture avec précision et, partant, vous faire une remise pour les veaux qui vous appartiennent. Ne pas oublier que c'est le seul moyen que nous ayons de différencier les veaux que vous expédiez de ceux de votre voisin et qu'à moins que les marques ne soient bien lisibles, nous serons dans l'impossibilité de faire une répartition satisfaisante.

Donc, que chacun y mette du sien et fasse sa petite part dans l'intérêt de la coopération bien comprise !

J.-E. BISSON.

SEMENCES

LISTE DE PRIX

au 1er MARS, 1939

LISTE DE PRIX DE GRAINES DE SEMENCE

AVOINE	*Cartier No 1	\$ 0.75 par 34 lbs
"	*Cartier No 1 Enregistrée	0.85 " " "
"	*Bannière No 1	0.60 " " "

*Avoine Bannière No 1, Char complet, minimum 1,500 minots — Prix sur demande.

BLE	*Coronation No 1	\$ 1.90 par 60 lbs
"	*Garnet No 1	1.15 " " "
"	*Reward No 1	1.15 " " "
"	*Marquis No 1	1.15 " " "
ORGE	*O. A. C. No 21, No 1	0.80 par 48 lbs
SARRASIN	Argenté No 1	0.80 par 48 lbs
POIS	*Arthur No 1	3.25 par 60 lbs
LENTILLE	*Chancelier No 1	3.25 " " "
MIL	Noire No 1	5.00 par 100 lbs
"	No 1, Québec	7.00 par 100 lbs
"	No 2, Québec	6.50 " " "
TREFLE	*Rouge No 1, Québec	16.00 par 100 lbs
"	*Rouge No 2, Québec	14.50 " " "
"	D'Alsike No 1	17.00 " " "
"	Blanc No 1	50.00 " " "
"	D'Odeur (Fleur blanche) No 1	8.00 " " "
LUZERNE	Panachée No 1	35.00 par 100 lbs
"	*Grimm No 1 Enregistrée	34.00 " " "
"	Agrostide No 1	18.00 par 100 lbs
"	Fétuque des Prés, No 1	18.00 " " "
"	Pâturin du Canada No 1	18.00 " " "
"	Pâturin du Kentucky No 1	16.00 " " "
"	Dactyle No 1	20.00 " " "
"	Millet Japonais No 1	7.00 " " "
"	Soleil Géant de Russie No 1	10.00 " " "
"	Navette Naime Essex No 1	8.00 " " "
"	Graine de lin No 1	7.00 " " "
BLE D'INDE	*Algonquin Hybride No 1 Enrg	6.00 par 56 lbs
"	*Longfellow No 1	1.40 " " "
"	*Wisconsin 7 No 1	1.10 " " "
"	Leaming Amélioré No 1	1.05 " " "
"	*North Western Dent No 1	1.10 " " "
"	*White Cap Yellow Dent No 1	1.10 " " "
"	Compton hâtif No 1	1.30 " " "

GRAINES DE RACINES

BETTERAVE	Géante Rouge	0.18 la livre
"	*Jaune Intermédiaire	0.18 " " "
CHOUX DE SIAM	*Laurentian MC No 1 Enrg	0.70 " " "
"	*Westbury de Hall No 1	0.20 " " "
NAVET	*Greystone No 1	0.20 " " "
CAROTTE	Blanche des Vosges No 1	0.70 " " "

MELANGES

MELANGE "A" No 1	\$11.50 le 100 lbs	MELANGE "B" No 1:	\$11.00 le 100 lbs
Composition:		Composition:	
Mil	40%	Trèfle rouge	20%
Trèfle rouge	30%	Trèfle d'Alsike	20%
Trèfle d'Alsike	15%		
Luzerne	15%	Pour production d'un foin de bonne qualité sur terres fortes ou celles qui ne sont pas bien égouttées. Quantité, 12 à 15 livres à l'arpent.	
Pour la production d'un foin de bonne qualité sur les terres bien égouttées. Quantité recommandée, 12 à 15 livres à l'arpent.			
MELANGE "C" No 1:	\$12.35 le 100 lbs	MELANGE "D" No 1:	\$14.00 le 100 lbs
Composition:		Composition:	
Trèfle rouge	30%	Mil	30%
Trèfle d'Alsike	10%	Trèfle Alsike	10%
Agrostide	5%	Pâturin Canada	15%
Pâturin du Kentucky	10%	Pâturin du Kentucky	15%
Recommandé pour la production d'un foin de bonne qualité sur les terres légères. Quantité, 12 à 15 livres à l'arpent.			
Recommandé sur terres franches et terres fortes à 16 livres à l'arpent. On ajoute 2 livres de luzerne si le sol est propice.			
MELANGE PATURAGE No 1:	\$21.80 le 100 lbs		
Composition:			
Pâturin du Kentucky	25%		
Pâturin du Canada	25%		
Mil	45%		
Trèfle blanc sauvage Kentish	5%		
Mélange strictement recommandé pour pâturages seulement. Quantité, 16 livres à l'arpent.			

DESINFECTANTS

CERESAN. Pour blé, avoine, orge. (½ once pour 1 minot). Boîte de 1 livre	\$1.00
Boîte de 5 livres	3.90
SEMESAN JR. Pour blé d'Inde sucré et fourragé. (2 onces pour 1 minot).	
Boîte de 4 onces	0.45
Boîte de 1 livre	1.35
Boîte de 5 livres	6.10
BYE BYE BLACKBIRD (pour empêcher les corneilles d'arracher le blé d'Inde)	
1 demiard traite un minot. (12 par caisse)	demiard 0.66
1 chopine traite 2 minots.	chopine 1.00

CONDITIONS DE PAIEMENT : COMPTANT

F. A. B. NOS ENTREPOTS à : Montréal, Québec, Lévis, Princeville, Lennoxville, Waterloo, Ste-Rosalie Jct.

Les sacs en coton seront chargés à \$0.25 chacun. Ils ne sont pas retournables.

Les Associations agricoles désirant obtenir certains délais devront, au préalable, établir à notre satisfaction leur responsabilité financière.

Ces prix sont sujets à changements sans avis.

Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser toute commande.

Les variétés de semences qui sont marquées d'une étoile (*) sont particulièrement recommandées par le "Conseil Provincial des Semences". Profitez de ces suggestions.

COOPERATIVE FEDEREE de QUEBEC

130 EST, RUE ST-PAUL

MONTREAL

- VOS VENTES -

Animaux vivants:-

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 10 avril 1939, par la Coopérative canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS	
Bacons (180 à 230 lbs) prix de base:	
Nourris et abreuvés	9.25
Par camion	9.35
Selects (190 à 230) prime, par tête, de	1.00
Bouchers (160 à 240) coupe, par tête, de	1.25
Légers (moins de 160 livres) coupe non spécifiée	
Fats (240 à 270 lbs) coupe, par tête, de	2.50
Extra pesants (plus de	

VEAUX DE LAIT	
Choix	6.75-7.00
Bon	6.25-6.50
Moyen	5.50-6.00
Commun	4.50-5.00
VEAUX DE CHAMP	
Bon	3.50-3.75
Moyen	3.25-3.50
Commun	3.00-3.25
AGNEAUX	
Printemps	6.00-8.00
Mélangés	6.50-7.50
Mouton Bon	5.00-5.50
Commun	2.50-3.50
VACHES	
Choix	5.00-5.25

Bonne	4.50-5.00
Moyenne	3.75-4.25
Commune	3.00-3.50
Très com.	2.50-2.75
TAURES	
Choix	6.50-7.00
Bonne	6.00-6.50
Moyenne	5.50-6.00
Commune	4.00-4.50
TAUREAUX	
Choix	5.25-5.50
Bonne	4.50-5.00
Moyenne	4.25-4.50
Commune	3.50-3.75
BOUVILLONS	
Choix	7.50-7.75
Bon	7.00-7.25
Moyen	6.25-6.75
Commun	5.00-5.75
Com. lég.	4.50-5.00

Prix de remise:- (Montréal)

COOPERATIVE FEDEREE DE MONTREAL	
Semaine finissant le 8 avril 1939	
POULES VIVANTES	
A-5 lbs et plus	22c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c
Coqs	13c
POULETS A GRILLE (GRIS)	
A-2 1-2 lbs. jusqu'à 3 lbs	24c
B-2 lbs. jusqu'à 2 1-2 lbs	22c
C-1 1-2 lb. jusqu'à 2 lbs	20c
(BLANCS)	
A-2 1-2 lbs jusqu'à 3 lbs	18c
B-2 lbs. jusqu'à 2 1-2 lbs	16c
C-1 1-2 lb. jusqu'à 2 lbs	14c
N.-B.— Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.	

OEUFs	
A—(Gros)	23c
A—(Moyens)	22c
B—	20c
Poulets	20c
C—	19c
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)	
Bons	9 1-2c
Moyens	8
Communs	7
POULETS ABATTUS (Sélectionnés)	
Spécial 6 lbs et plus	27c
A-6 lbs et plus	26c
A-5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c
B-6 lbs et plus	24c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs	23c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	22c
C-6 lbs et plus	21c
C-5 lbs jusqu'à 6 lbs	20c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c
POULES ABATTUES (Sélectionnées)	
Spécial, 5 lbs	25c
A-5 lbs et plus	24c

A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	23c
A-3 lbs jusqu'à 4 lbs	22c
B-5 lbs et plus	22c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c
B-3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c
C-5 lbs et plus	19c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	17c
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)	
Spécial, 6 lbs et plus	28c
A-6 lbs et plus	27c
A-5 lbs jusqu'à 6 lbs	26c
B-6 lbs et plus	25c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs	24c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	23c
DINDES ABATTUES (Jeunes)	
A—	27c
B—	25c
C—	23c
Pigeons vivants	20c le couple
Lapins vivants, 5 lbs et plus la livre	10c
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	

Prix de remise:- (Québec)

A LA SUCCURSALE DE QUEBEC	
Semaine finissant le 8 avril 1939	
OEUFs	
A—(Gros)	23c
A—(Moyens)	22c
A—(Poulets)	21c
B—	20c
C—	19c
VEAUX ABATTUS	
Bons	10c
Moyens	8c
Communs	7c
POULES ABATTUES	
A-5 lbs et plus	22c
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c
B-5 lbs et plus	20c

B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c
C-5 lbs et plus	17c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
POULETS ABATTUS (Sélectionnés)	
A-6 lbs et plus	24c
A-3 lbs à 6 lbs	23c
B-6 lbs et plus	22c
B-3 lbs jusqu'à 6 lbs	21c
C-6 lbs et plus	18c
C-3 lbs jusqu'à 6 lbs	17c
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)	
A-6 lbs et plus	25c
B-6 lbs et plus	23c
IMPORTANT: — Dans le but d'être utiles à la classe agricole nous nous sommes organisés pour	

recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.	
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	
PORCS ABATTUS	
A—Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs	11 3-4c
Plus Prime	1.00
B—Bacon 140 lbs à 170 lbs	11 3-4c
Boucher 120 lbs à 170 lbs	11 1/2c
Léger 100 lbs à 120 lbs	11 1-2c
Lourd 170 à 200 lbs	10 1-2c
AGNEAUX ABATTUS	
Bons	13c

Produits laitiers

SEMAINE FINISSANT LE 3 AVRIL 1939

Montréal et Succursale Québec

(beurre frais)

No 1 pasteurisé	21 3/4
No 1 non pasteurisé	20 7/8
No 2	20 3/8

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

TENDANCES des MARCHES

COMMENTAIRES DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Beurre et fromage

BEURRE
Faisant suite à l'optimisme qui régnait déjà à la clôture de la semaine précédente, notre marché au beurre s'est maintenu à une très vive allure durant cette dernière semaine. Evidemment, l'annonce que le gouvernement fédéral apporterait sous peu une assistance tant désirable en vue d'améliorer les conditions de notre industrie laitière canadienne fut le principal facteur qui contribua à faire revivre momentanément les activités. Une demande sensiblement améliorée, non seulement pour certains approvisionnements urgents, et une offre très limitée dérent à un raffermissement assez marqué dans les prix. Le rapport préliminaire des stocks démontre un surplus encore assez substantiel comparativement à pareille date l'an dernier. Toutefois, il serait actuellement assez difficile d'accentuer notre mouvement vers l'exportation, surtout si l'on tient compte que les prix en cours sur les marchés d'outre-mer sont inférieurs à ceux cotés sur notre marché domestique, et que, de plus, par suite des récents développements qui, de part et d'autre, bien que tous les détails ne soient pas encore connus, sembleraient être assez bien appréciés, causant une répercussion assez favorable de nature à créer un regain de confiance chez certains détenteurs qui sont maintenant moins désireux de liquider leurs approvisionnements et exigent de meilleurs prix. Samedi avant-midi, le 8 avril, le no 1. Pasteurisé a été reclassifié au gros état coté de 21 7-8c à 22 1-8c la livre et le beurre frais de 21 5-8c à 21 7-8c la livre.

FROMAGE
Notre marché au fromage est tranquille et les arrivages continuent de Québec obtenus assez difficilement de 10 1-4c à 10 3-8c la livre.

Oeufs et volailles

VOLAILLES VIVANTES : La demande fut un peu plus modérée. Cependant, avec des arrivages moindres que la semaine précédente, les prix furent maintenus fermes.

VOLAILLES ABATTUES : Les arrivages de volailles fraîchement abattues furent très restreints et rapidement nettoyés aux prix actuels.

OEUFs : MONTREAL ET QUEBEC En vue d'approvisionnement pour les fêtes de Pâques, la demande s'est continuée assez active et aucune variation importante à noter dans les prix.

Animaux abattus

VEAUX ABATTUS : MONTREAL ET QUEBEC Marché faible et les prix accusent une autre baisse.

PORCS ABATTUS : MONTREAL ET QUEBEC Marché un peu plus stable et prix plus soutenus.

LE MARCHÉ DES POMMES DE TERRE

--- PRIX DU 8 AVRIL 1939 ---

A Montréal :	Qualité	Poids	Prix
Montagne Verte, N. B.	No 1	80 lbs	\$1.38 à \$1.45
Blanches, I. P.-E.	No 1	90 lbs	\$1.45 à \$1.50
A Toronto :			
Ile-du-Prince-Edouard	No 1	90 lbs	\$1.70 à \$1.75
Ontario	No 1	90 lbs	\$1.20 à \$1.25

COMMENTAIRES : Offre abondante, demande bonne, marché ferme.

COUPON D'ABONNEMENT

"La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal.

Vous trouverez ci-inclus la somme d'un dollar en paiement d'un abonnement d'un an à "La Terre de Chez Nous".

Nom

Paroisse..... Bureau de poste.....

Comté.....

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

Le jardin potager

(Suite de la page 9)

dements, les engrais et les soins qu'exigent leurs conditions.

Emplacement du jardin: Un autre point important dans l'établissement d'un jardin potager est le choix de l'emplacement. Il doit être placé le plus près possible de la maison afin de pouvoir aller y chercher, à n'importe quelle heure, du jour, et sans perte de temps, les légumes dont on a besoin pour la consommation immédiate, et de manière à recevoir de partout l'air et la lumière solaire. Les terrains inclinés vers le sud sont les plus recommandables, car ils permettent à l'eau de s'écouler plus facilement, aux rayons solaires d'être mieux absorbés par la terre et par suite de donner des récoltes plus hâtives et un rendement plus élevé. Si la pente est trop prononcée, elle favorise le ravinement et rend les travaux de culture plus difficiles.

Étendue du jardin: Elle doit être proportionnée au nombre de personnes qui consommeront les produits. Qu'il nous soit permis de dire en passant que nous souhaitons que la famille soit aussi nombreuse que possible, afin de trouver chez les jeunes des aides précieux pour les travaux du jardin. Les légumes en rotation occupent les 2-3 de la superficie totale du terrain tandis que les légumes vivaces, les petits fruits et les allées occuperont l'autre 1-3. Pour une famille de six ou sept personnes, un jardin de 120 pieds de longueur par 118 de largeur semble suffisant.

Clôture du jardin: Dans le but de prévenir les déprédations des maraudeurs et des animaux, on entourera le jardin d'un treillis métallique et de haies vives telles qu'épinettes, cèdres ou chevre-feuille, plantés dans la partie nord du jardin afin de le protéger contre les vents froids.

Division du jardin: Il se divise en quatre soles avec une allée centrale. Les plantes qui croissent dans chacune de ces soles sont réparties en quatre groupes d'après leurs exigences et leur développement. De chaque côté de ces soles et à l'entrée un bande de

terre est réservée à la culture des légumes vivaces des petits fruits et à l'emplacement des couches chaudes (voir ci-dessous le plan type d'un jardin potager).

Les engrais: Comme la terre est le garde-manger des racines, elle doit donc être bien pourvue d'azote, d'acide phosphorique, de potasse, de chaux et de magnésium. Si un ou plusieurs de ces éléments manquent ou ne sont pas en quantité suffisante dans le sol, on constate immédiatement que la végétation diminue et que la plante dépérit. Pour remédier à cet état de chose, nous avons le fumier de ferme qui laisse dans la sol des matières fertilisantes et l'enrichit en humus; il constitue donc l'engrais par excellence pour la culture potagère. L'engrais chimique apporte au sol des éléments fertilisants, mais rien au point de vue "humus".

Assolement et rotation des cultures: On comprend par assolement, le mode de culture consistant à diviser le terrain qu'on exploite en un nombre de parcelles égal au nombre de groupes de plantes cultivées. On comprend par rotation, l'ordre et la succession des cultures dans chaque sole.

La rotation quadriennale: Elle se pratique dans les cultures potagères où on fait également la culture des pommes de terre hâtives. On établit une quatrième sole qui est réservée chaque année pour les pommes de terre et qui fait en même temps la culture préparatoire du sol pour les légumes. Dans chaque cas, l'ordre des cultures et des fumures s'établit comme suit:

Sole No 1: Légumes foliacés; forte fumure ou fumier de ferme complétée par l'apport d'engrais chimique 4-8-10, avec application d'azote, sous forme de nitrate de soude, au pied des plantes.

Sole No 2: Légumes à fruits et à grains; cendre de bois ou terreau de vieux fumier, complété par l'apport d'engrais chimique 2-12-10 ou 2-12-6, suivant la nature du sol.

Sole No 3: Culture nettoyante (pommes de terre hâtives), demi-fumure au fumier de ferme, complétée par l'apport d'engrais chimique 2-12-10.

LABOUR: Le labour est considéré comme l'opération la plus importante que le sol doit subir. Le labour ameublait, aère le sol détruit les mauvaises herbes et améliore la structure du sol, lorsqu'on le fait en temps opportun. Le potager doit donc être labouré et fumé, de préférence, à l'automne. Le bon effet des gelées de l'hiver, sera d'autant plus durable que le sol sera bien égoutté. Le labour doit être fait aussi profond que la couche arable le permet.

Omer Van Nieuwenhove, inspecteur horticole.

Quelques conseils aux legumistes du district de Québec

SEMIS

Couches chaudes: Semez cette semaine: les tomates (John Baer et Asgrow) destinées à approvisionner les manufactures les conserves, les laitues pommées et frisées pour plantation en pleine terre, le céleri (plein blanc doré amélioré) pour entreposage frigorifique.

Semez très espacé la graine de céleri dans des sillons distants de quatre pouces et élargis de deux pouces en y passant les deux doigts: on obtiendra ainsi des plants très forts qui n'auront pas besoin d'être repiqués.

Utilisez pour ces semis une terre composée de 25 p.c. de terreau de fumier, 25 p.c. de sable et 50 p.c. de terre fraîche.

Évitez l'excès d'humidité, les brûlures du soleil, en soulevant les cadres d'un à deux pouces.

Tassez parfaitement les réchauds autour des couches et renouvelez-les, en cas de refroidissement.

Couches tièdes: Elles sont utilisées lorsque les gros froids ne sont plus à craindre, et elles servent, soit pour repiquer les jeunes plants, soit pour faire les semis tardifs.

Montage: Il se fait de la même manière que pour les couches chaudes. On emploie généralement, suivant la température 1-3 à 1-4 de fumier frais de cheval mélangé avec 2-3 ou 3-4 de fumier recuit (fumier d'un mois ou deux).

On sèmera cette semaine dans ces couches: — La laitue pommée et la romaine, afin qu'elles soient prêtes pour le marché lorsque la récolte de laitue frisée tire à son fin.

Omer Van Nieuwenhove, inspecteur horticole.

Records laitiers

RACE AYRSHIRE

Le secrétaire de l'Association des Eleveurs de bétail ayrshire fait rapport que durant le mois de mars 232 vaches et génisses ont complété leurs périodes de lactation sous contrôle officiel. 99 dans la section de 365 jours et 133 dans celle de 305 jours.

Voici les vedettes de nos vacheries.

Waldo W. Skinner, Senneville, P.Q.

"Bois de la Roche Cherry 4ième — vache adulte — production 15,746 livres de lait, 4.01 p.c. de gras, 632 lbs de gras de beurre en 365 jours. Cette vache gagne un diplôme de médaille d'argent, ayant produit en 7 lactations ou 2,295 jours, 86,815 lbs de lait ou 3,477 lbs de gras de beurre.

R. R. Ness & Fils, Howick, P.Q.

"Burnside Lucky Lady, 4 ans, 10,577 lbs de lait à 4.38 p.c. ou 463 lbs de gras en 365 jours.

"Burnside Barr Darling, 3 ans, 13,601 lbs de lait à ou 515 lbs de gras, en 365 jours.

Albert-D. Beauregard, St-Hyacinthe, P.Q.

"Lorette", 4 ans, 10,707 lbs de lait à 4.23 p.c. ou 453 livres de gras en 365 jours.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière.

Finette 2ième, 3 ans, 11,393 lbs de lait, 450 lbs de gras en 365 jours.

Ste-Anne Diane de Legend, 2 ans, 8,219 lbs de lait à 4.61 p.c. ou 379 lbs de gras.

RR. PP. Trappistes, Village des Pères, P.Q.

Primerose de Mistassini, 2 ans, 12,338 lbs de lait, 4.25 p.c. ou 524 lbs de gras en 365 jours.

Georges Harrison, Poncheville, P.Q.

"Rose de Matane 4ième, 2 ans, 10,710 lbs de lait à 4.55 p.c. ou 487 lbs de gras, en 365 jours.

Les Missionnaires Oblats de M. I. Rougemont, P.Q.

Thorncroft Star Mirth, vache adulte, 13,937 lbs de lait, à 536 lbs de gras. Cette vache mérite un diplôme de médaille de bronze, ayant produit, en 6 lactations, 71,960 livres de lait à 4 p.c. ou 2,883 livres de gras de beurre.

Lionel Belles-Isles, St-Fabien, P.Q.

"Omega Blossom", 2 ans, 12,166 lbs de lait à 4.53 p.c. ou 559 lbs de gras en 305 jours.



Aviculteurs Eleveurs Cultivateurs

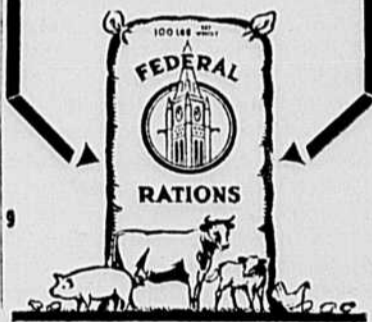
Nous sommes en mesure de vous fournir des moulées de qualité et vous aider à faire un succès de vos entreprises.

SUPER CHICKS — pour poussins naissants.
CHICK CRUMPS — pour poussins d'une semaine.
SUPER — pour la ponte chez les poulettes.

Exigez les moulées (rations) **FEDERAL**, pour poussins, volailles, cochons, veaux et vaches laitières, et obtenez meilleurs résultats à moins de frais.

Chez notre distributeur régional, ou en écrivant à

GENEST, NADEAU Liée SHERBROOKE P. Q.



Roses et glaïeuls

Au cours de l'année finissant le 31 mai 1938, les roses venaient en tête sur la liste des ventes de fleurs coupées et de verdure cultivées en serre au Canada; les glaïeuls venaient premiers sur la liste de fleurs coupées cultivées en plein air. Il s'est vendu 13,133,-824 roses coupées valant \$744,518 sur un total de 48,405,432 fleurs de serre vendues, évaluées à \$1,-849,702. Les ventes de glaïeuls étaient au nombre de 1,044,775 sur un total de 3,588,213 fleurs de plein air, évaluées à \$54,175. La valeur totale des fleurs et des plantes d'ornement vendues au Canada pendant l'année a été de \$2,976,940.

CHAULEZ

avec "CALCO"

le grand chauleur par excellence

Ne risquez pas votre argent en expériences coûteuses et décevantes; d'autres en ont fait avant vous, servez-vous-en! Chaulez tout de suite avec "Calco", c'est ce qu'il y a absolument de mieux; son rendement est tout à fait incomparable. Commandez directement pour vous en assurer le livraison. Prix et conditions à la portée de tous. Écrivez:

LA CARRIERE DESCHAMBAULT, INC. (DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION)

au service de la classe agricole depuis près d'un quart de siècle.

56, rue ST-PIERRE, QUEBEC N.B.—Il n'y a qu'une seule sorte de "Calco", c'est notre produit. Déliez-vous des contrefaçons!

Les couvoirs coopératifs CERTIFIÉS fournissent des poussins produits sous la surveillance du MINISTRE DE L'AGRICULTURE PROVINCIAL.

Liste des couvoirs coopératifs CERTIFIÉS pour la saison 1939

Couvoir de	Comité de	Nom du gérant	Méthode d'épave du sang employée	Pourcentage final de réaction	% de vieilles poules dans les troupeaux	Capacité d'incubation	Races
Bas St-Paul	Charlevoix	J. Jos. Perron	Standard	0.6%	33.4%	21,000	P-L-D
Bergeron-Jonction	Beauce	L.-P. Nadeau	Laboratoire	1.7%	38.8%	31,000	P-D
Bergeron	Saguenay	Gabriel Fortin	"	3.5%	29.9%	12,000	P
Bonaventure	Bonaventure	P. Vaillancourt	"	0.2%	28.0%	10,000	P
Hull	"	Chas. L. Murphy	"	2.5%	38.8%	21,000	P
De l'Orléans	Montmorency	Octav. Ferland	"	0.8%	41.0%	21,000	P
De Verte	Témiscouata	Jos. M. Marquis	"	2.2%	32.2%	32,000	P-D
Laurierville	Mégantic	Nap. Normand	"	0.9%	29.5%	42,000	P
Manville	Rouville	Ivon Paquette	"	2.0%	30.9%	107,000	P-L-R-D-O-E
Montmagny	Montmagny	Jos.-C. Hébert	"	1.4%	31.2%	42,000	P-D
Ormstown	Châteauguay	J.-Ross Bryson	"	2.9%	39.9%	21,000	P-L-N
Papineau	Papineau	Emile Duguay	"	2.8%	41.9%	21,000	P-R
Rimouki	Bémouik	Fernand Lapointe	"	4.2%	34.2%	29,000	P-R-L
St-Agathe	Lotbinière	Wilfrid Méthot	"	0.9%	20.5%	21,000	P-L
St-André	Dorchester	J.-E. Lavallée	"	0.0%	29.0%	32,000	P-R
St-Antoine	Verchères	J. Marchessault	"	1.5%	29.6%	21,000	P
St-Augustin	Portneuf	Aurélien Côté	"	0.5%	30.9%	21,000	P-L-C
St-Bernard	Dorchester	Nap. Fortier	"	0.08%	31.7%	15,000	P-B-L-D
St-Félicien	Lac St-Jean	Edgar Bouchard	"	0.7%	16.4%	12,000	P-L-D
St-Ferdinand	Mégantic	Emilien Côté	"	1.8%	30.4%	21,000	P
St-Germaine	Dorchester	Mlle M.-L. Ouellet	"	0.3%	32.2%	15,000	P-L-R
St-Isidore	Dorchester	J.-P. Guillemette	"	0.2%	21.1%	12,000	P-B
St-Michel	Bellechasse	Laurent Pouliot	"	3.5%	30.2%	25,100	P
St-Paul	L'Islet	Pierre Chouinard	"	0.2%	21.5%	23,000	Dindonneaux
St-Raymond	Portneuf	Antonio Plamondon	"	0.4%	19.1%	21,880	P-L
St-Sauveur	Pontiac	Bertal Stark	"	3.6%	34.6%	16,000	P-L-R-N-O
Sherbrooke	Sherbrooke	J.-A. Renaud	"	0.7%	31.6%	29,400	P
Victoriaville	Arthabaska	J.-Wilfrid Lussau	"	1.7%	23.7%	26,376	P
Ambou	Abitibi	G. Lachapelle	Rapide	0.7%	15.4%	21,000	P-L-R
Les Cèdres	Soulanges	Omer Clément	"	2.6%	26.0%	21,000	P
L'Épiphanie	Assomption	P.-D. Périgny	"	0.5%	13.3%	21,000	P-L
Louville	Maskinongé	Josaphat Marchand	"	2.9%	37.2%	21,000	P-L
Pont-Viau	Laval	J.-A. Lafortune	"	0.2%	38.1%	42,000	P-L-R-N-O
St-Agathe	Terrebonne	Georges Laboiron	"	2.2%	30.1%	16,000	P-L
St-Barthélemy	Berthier	Julbert Brousseau	"	1.3%	22.3%	22,000	P-L-R-B
St-Guilbaud	Yamaska	Joseph Hélie	"	0.4%	38.5%	21,000	P-L-R
St-Jacques	Montcalm	Eugène Sincerny	"	0.2%	20.8%	21,000	P-L
St-Jérôme	Terrebonne	Lionel Corbeil	"	3.4%	16.6%	21,000	P
St-Lin	Assomption	Léo Venne	"	0.2%	19.8%	21,000	P
St-Louis	Vaudreuil	Hector Castonguay	"	0.2%	36.2%	42,000	P-L-R-B-N

Liste des couvoirs coopératifs qui ont demandé leur certificat pour 1939

(Les rapports sont encore incomplets dans ces cas)

St-Martin	Châteauguay	Hervé Caron	Standard	0.6%	26.8%	28,800	P-L-R-O
St-Félix	Joliette	J.-Eugène Aubin	Rapide	2.5%	38.0%	189,000	P-L

Les couvoirs coopératifs qui remplissent les conditions exigées reçoivent chaque printemps, du MINISTRE DE L'AGRICULTURE de Québec, le certificat de COUVOIR CERTIFIÉ.

Races: B — Plymouth Rock Blanche, C — Chanteclair, D — Dindonneaux, L — Leghorn, M — Minorque Blanche, N — New Hampshire rouge, O — Orpington fauve, P — Plymouth Rock Barré, R — Rhode Island Rouge, W — Wyandotte Blanche.

Les règlements de certification exigent cette année que les troupeaux contiennent au moins 25% de vieilles poules. Pour certaines raisons particulières, nous avons toléré dans quelques cas, en 1939, des moyennes inférieures; mais ces dernières sont indiquées dans chaque cas par le signe (S).

25 mars 1939.

Si nous causions de paturages !

Par S.-J. CHAGNON, directeur du service extérieur, au ministère de l'agriculture

Les paturages ! Voilà, au sens de milliers de cultivateurs de progrès du Québec, la toute première récolte de la ferme. J'affirme que c'est la plus importante. Sans de bons paturages, bien fertilisés, l'obtention de hauts rendements laitiers économiques, le développement d'animaux bien charpentés, de forte taille et de bonne constitution devient très difficile, sinon impossible.

C'est, vous me direz, une façon encore récente de concevoir, chez nous, le problème de la bonne régie d'une ferme. J'en conviens parfaitement. C'est l'admission, par un grand nombre de cultivateurs soucieux de l'avenir de notre industrie animale, d'une pratique culturale basée sur une théorie qui s'appuie sur une saine logique. Une théorie agronomique qui est mise en pratique depuis des siècles chez nos cousins d'outre-mer, notamment en France, en Belgique aussi bien qu'aux îles britanniques, d'où nous importons le meilleur sang de certaines espèces bovines et chevalines.

En effet, quel est le cultivateur qui, pour peu qu'il se tienne au courant de l'évolution de l'agriculture, soit par la lecture des revues agricoles, soit en assistant aux réunions de cultivateurs, n'a pas entendu parler des plantureux paturages de cinquante ans, voire même de cent ans, que l'on trouve en Angleterre, en Écosse, en Belgique aussi bien qu'en France. Dans ces contrées, c'est un véritable culte que les éleveurs entretiennent pour les paturages permanents, ils y affectent les meilleures pièces du domaine. Aussi, c'est parce qu'ils sont de bons herbagers qu'ils doivent les succès réalisés en production animale.

Qu'est-ce qui nous frappe d'abord chez les chevaux clydesdale, perchons et plus particulièrement chez le cheval belge ? N'est-ce pas leur forte taille, la puissante constitution de leur squelette et l'ampleur remarquable de la force et de la souplesse du système musculaire ? L'une et l'autre de ces races doivent cet extraordinaire développement à l'excellence des herbes pâturées dès leurs bas âges; des paturages fournissant des herbes saines, nutritives et fortement minéralisées, ces champs établis d'une façon permanente étant régulièrement traités aux engrais bien dosés de phosphore et de chaux.

En causant du cheval belge, on est tout naturellement porté à se demander d'où lui vient sa forte charpente, son ossature si robuste. Ce qui suit nous aidera peut-être à éclaircir la question. L'agriculture belge consomme plus d'acide phosphorique que tous les pays d'Europe. Il est certain que c'est à l'alimentation copieuse et riche que reçoivent ces chevaux, à tous les stades de leur développement, qu'ils doivent l'ampleur des formes qui les caractérisent, et le renforcement de leur ossature ne peut se trouver que dans l'aug-

mentation de la quantité de phosphates assimilables à la disposition du tissu osseux durant sa formation et son développement. On sait qu'en Belgique les jeunes chevaux sont élevés sur des paturages, mais traités comme on le voit, ils suppléent une herbe riche, succulente et fortement dosée en éléments minéraux.

De même si nous parlons de chevaux perchons, on nous dira que cet animal tient sa corpulence robuste, son tempérament vigoureux et alerte de l'alimentation qu'il trouve dans les riches paturages du Perche et de la Beauce. C'est ainsi qu'on a pu dire que, pour obtenir ailleurs de véritables perchons, il faudrait introduire avec de bons étalons le régime de fourrages riches qu'ils trouvent dans leurs pays d'origine.

Il ressort de ce qui précède que la qualité des paturages exerce une influence prépondérante sur la conformation et la taille des chevaux. Un bon développement corporel, des articulations solides, et des muscles puissants, qualités que nous apprécions chez les races chevalines lourdes dont nous vulgarisons l'élevage en cette province, ne s'obtiennent qu'à l'aide d'une alimentation bien minéralisée. Cette alimentation ne saurait s'obtenir plus économiquement qu'en traitant nos paturages aux engrais chimiques, c'est ce que nous appelons paturages fertilisés.

Dans la province de Québec, nos terres souffrent d'une déficience en éléments minéraux. L'absence de chaux et d'acide phosphorique est la cause primordiale d'une insuffisance d'herbe, mais encore plus d'une herbe de qualité très médiocre quant à sa teneur en éléments minéraux si nécessaires au développement rationnel des jeunes animaux. Il n'y a pas beaucoup d'autres raisons pour expliquer le rachitisme de certains bovins, comme aussi la taille moyenne et la lenteur dans le développement de nos jeunes chevaux sur bien des fermes du Québec. Quel que soit l'animal que vous élevez, quelle qu'en soit la race, c'est dans son alimentation qu'il puisera les éléments utiles à sa croissance. Une terre pauvre en chaux et en phosphore ne peut produire qu'une herbe pauvre en ces éléments. Et comme la plupart de nos champs de pacage sont choisis sans discernement, il s'ensuit bien des anomalies quant à la taille, la constitution et le rendement de notre bétail.

Sans poser au pessimiste, je crois sincèrement que si les cultivateurs ne prennent pas plus au sérieux cette importante question de la fertilisation et l'entretien des paturages, nous tâtonnerons longtemps avant d'obtenir des rendements économiques chez les bovins et des sujets bien développés chez nos équidés.

Sous prétexte que nos terres sont grandes, nous affectons à la pâture d'immenses étendues de nos fermes ne produisant pas ou très peu

d'herbe de qualité voulue. Combien de cultivateurs pourraient, en établissant un bon paturage permanent, avec la moitié moins de terrain, garder un plus gros cheptel, faire plus de lait, l'obtenir à un prix coûtant plus bas et élever des animaux mieux charpentés et plus robustes. Ces agriculteurs obtiendraient du coup une plus grande étendue de la ferme susceptible de porter de bonnes récoltes de céréales, production déficitaire, on le sait, dans trop de nos exploitations agricoles.

FERTILISER UN PATURAGE, EST-CE PAYANT ?

De toutes les méthodes culturales préconisées par la science agricole de notre époque, je n'en sais aucune qui ait rapporté aussi promptement au cultivateur un bénéfice équivalent à sa mise de fonds. Les essais de fertilisation sur au-delà de mille fermes de la province de Québec, surveillés par le ministère de l'Agriculture, ont démontré des bénéfices de 100 p.c. par arpent fertilisé, c'est-à-dire que pour chaque dollar d'engrais chimiqe appliqué sur un paturage, le cultivateur a réalisé un profit d'un dollar dès la première année, bénéfice provenant du surplus de lait obtenu sur les champs fertilisés et vendu à la fabrique de l'arrondissement.

Et que dire de ce cultivateur du comté de Champlain qui, pour une dépense de \$91.00 d'engrais chimiqe appliqué sur un pacage permanent a réduit l'étendue de sa ferme affectée au paturage de 35 à 20 arpents. Il a obtenu de ce pacage fertilisé trois fois plus d'herbe et récolté, sur le reliquat de 15 arpents, 350 boisseaux d'avoine, récolte qui, évaluée à 40 sous le minot représente un revenu additionnel de \$140. à part le rendement accru du troupeau. Dirais-je, dire de plus, que toutes les améliorations rendues possibles sur la ferme-école provinciale, à Deschambault, sont attribuables à la régie de nos paturages. Ceci devrait, semble-t-il, suffire à démontrer l'excellence de ce placement.

COMMENT S'AMÉLIORE UN PATURAGE

Il y a deux moyens de fixer et d'améliorer un paturage permanent, soit par un semis, soit en fertilisant une vieille prairie. Je préfère une vieille prairie suffisamment enherbée parce que la pelouse s'établira davantage rapidement. Dans les deux cas, le cultivateur bien avisé établira

son pacage permanent à proximité de ses bâtiments autant que possible, pourvu que le champ choisi fournisse aux animaux de l'ombre et de l'eau fraîche. Ces deux conditions sont d'importance capitale. Avec un bon système d'égouttement, elles doivent présider au choix de l'enclos destiné à recevoir le bétail. Dans le cas des jeunes animaux, le champ de pacage situé près des bâtiments permet au propriétaire de surveiller ce qui s'y passe. La proximité du paturage au bâtiment épargnera également au propriétaire comme aux vaches laitières les marches inutiles aux heures de la traite.

Les applications d'engrais chimiques se font d'ordinaire tous les trois ans. Dans le cas d'un cultivateur qui conduit une entreprise d'élevage importante, surtout d'animaux de race pure, il sera préférable de fertiliser tous les deux ans, je dirais même tous les ans.

En première année, il faut fertiliser libéralement afin d'activer la pousse de l'herbe dès le début de la végétation. Il faut surtout que l'herbe s'étende bien partout le champ et non pas pousser par touffes comme dans les prairies ordinaires. Plus le gazon est compact, dense, meilleur est le paturage.

Sur un sol léger, moins riche en azote, une application de 500 livres à l'arpent d'engrais 2-12-6 se recommande. L'épandage doit se faire de bonne heure, au printemps,

dès que la terre est quelque peu ressuyée.

Sur une terre forte, l'application à l'automne, fin de septembre ou commencement d'octobre, ou très tôt au printemps, d'un engrais 0-16-6, à raison de 500 livres à l'arpent, donnera de bons résultats.

Si l'on fertilise tous les deux ans, une application répétée de 400 livres à l'arpent de 0-16-6 ou de superphosphate suffira, pourvu que la pousse de trèfle blanc soit vigoureuse.

(Suite à la page 21)



SEMESAN BEL
POUR PLUS DE PATATES A UN COÛT MOINDRE

LES PRODUCTEURS sont enchantés de constater comment le traitement par immersion rapide de la semence avec SEMESAN BEL augmente les profits en réduisant les pertes causées par les maladies — Coûte aussi peu que 3c par boisseau de semence; effectif contre la pourriture des germes, la gale et la rhizoctonie; dans des essais contrôlés a augmenté le rendement moyen de 13.6%. Pas de long tramage — plus sûr pour la semence — Demandez notre littérature gratuite sur SEMESAN BEL.

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED
Division des Engrais Chimiques
Casier Postal 10 Montréal



DUBAY
DESINFECTANTS de SEMENCE
UN TRAITEMENT POUR CHAQUE CULTURE

POUSSINS aux plus bas prix

D'ACHAT ET D'ALIMENTATION

Ce double avantage vous fournit cette année la meilleure chance de faire de gros profits avec nos poussins de qualité STERLING, qui ont subi l'épreuve du sang et sont recommandés par 20 ans de succès dans l'amélioration des méthodes d'élevage. Notre situation nous permet de faire la livraison sans délai et il n'y a aucun frais supplémentaire pour l'emballage et l'expédition à quelque distance que ce soit. Organisez-vous maintenant pour améliorer votre troupeau aux prix les plus bas de l'histoire. Neuf races : Gros Leghorns blancs Tom Barron, Rocks Barrés, Rocks blancs, New-Hampshires, Light Brahmas, Minorques Noirs, Minorques blancs, Géants Blancs. Poussins d'un jour à partir de 6c. en montant. Nous avons des séries complètes et de tout âge de poussins en croissance, de poussins sexés, de cochets, de chapons, et de poulettes élevées en liberté.

Un catalogue

Sur demande un catalogue en français et complet sera expédié par poste. Nous payons une commission généreuse aux agents qui vendent nos poussins. Remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le nous sans délai :

Remplissez et mallex le coupon ci-bas

Aujourd'hui à

STERLING HATCHERY — Kitchener, Ont.

Envoyez-moi sans obligation de ma part votre catalogue à volailles et votre liste de prix.
Si vous désirez vendre nos poussins, faites une marque ici

NOM et ADRESSE



PHOTOS COMMERCIALES DESSINS CLICHES
JOUR ET NUIT
BÉLIER 3984
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE
282, rue Ontario, près Bleury - Montréal

POUR QUE L'U. C. C. GRANDISSE!

UN CONCOURS DE PROPAGANDE

ouvert à nos unions diocésaines et à tous nos cercles....

REGLEMENTS ET CONDITIONS

Objet du concours :

L'objet de ce concours est de stimuler la propagande en faveur de l'association professionnelle, de la faire mieux connaître et apprécier, et, partant, d'accroître le nombre de ses membres. Il ne suffit pas qu'une minorité de cultivateurs appartienne à l'U. C. C. Elle doit les grouper tous pour la défense des intérêts professionnels et l'avancement de la classe agricole.

Durée du concours :

1. Le concours durera toute l'année financière de l'U. C. C. C'est-à-dire que, commençant le 1er octobre 1938, il se terminera le 30 septembre 1939.
2. Les résultats partiels seront publiés de mois en mois par la "Terre de Chez Nous" et le résultat final sera proclamé lors du congrès général de l'U. C. C., à Montréal, en octobre 1939.

Les concurrents sont :

1. Les unions diocésaines ou régionales de l'U. C. C.;
2. Les cercles de l'U. C. C., anciens et nouveaux, qui se conforment aux conditions fixées;
3. Tous les membres de l'U. C. C. qui sont, comme tels, intéressés au succès de leur cercle, de leur union diocésaine ou régionale et de toute l'association.

La tâche proposée :

Il s'agit pour l'union diocésaine ou régionale de recruter dans son territoire le plus grand nombre possible de membres; le même objectif est donné aux cercles.

1. En conséquence, les prix seront attribués aux unions diocésaines ou régionales qui, proportionnellement au nombre de cultivateurs du diocèse de la région, auront conservé ou amené à l'U. C. C. le plus grand nombre de membres.
 2. De même, les cercles gagnants seront ceux qui auront le plus grand nombre de membres de l'U. C. C. par rapport au nombre de cultivateurs de la paroisse.
- En d'autres termes, les prix seront remis aux unions diocésaines ou régionales et aux cercles qui compteront, eu égard à la population de leur territoire, le plus fort

pourcentage de membres de l'U. C. C. Si, par exemple, la paroisse de X... comprend cent agriculteurs et fournit cent membres à l'U. C. C., son pourcentage est de 100 pour 100. Elle l'emporte sur la paroisse de Y... qui, comptant 75 cultivateurs, ne fournit que 50 membres à l'U. C. C., etc.

La répartition des prix :

1. Trois des prix principaux seront attribués aux unions diocésaines ou régionales.
2. Cinq grands prix seront partagés entre les cercles vainqueurs;
3. Un certain nombre de prix secondaires seront aussi remis aux gagnants. (Pour autres détails à ce sujet, voir la page 6).

Autres conditions et particularités :

1. Le concours s'est ouvert le 1er octobre 1938. Comptent donc pour le concours les renouvellements de cotisations déjà faits pour 1938-39.
2. Le concours s'adresse uniquement aux cultivateurs et à leurs fils. Les bûcherons en sont exclus.
3. Deux points seront alloués pour toute cotisation de \$2.00 d'un membre de l'U. C. C. et un point pour la cotisation de \$1.00 d'un fils de cultivateur.
4. Pour établir la proportion des membres de l'U. C. C. par rapport à la population rurale d'un territoire déterminé, les Juges du concours se baseront sur les chiffres officiels fournis par le plus récent rapport du ministère des Affaires municipales.
5. Le bureau central de l'U. C. C. se borne à remettre les prix aux unions diocésaines ou aux cercles. Libre à chacune de ces organisations d'en disposer ensuite selon l'équité et les mérites.

Le mot d'ordre : 30,000 membres !

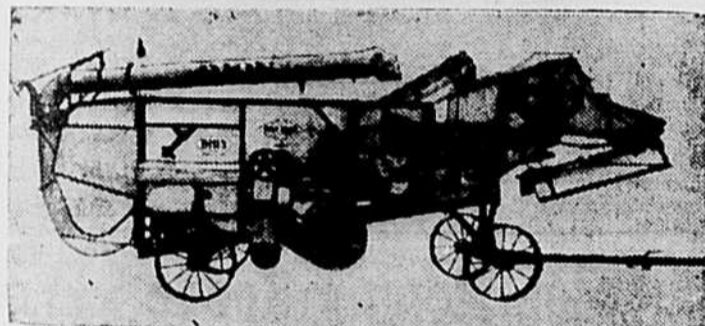
Un concours ne sert qu'à activer la propagande en faveur de l'U. C. C. Celle-ci aurait dû se faire quand même autrement, car l'association professionnelle comptera assez de membres le jour où elle enrégimentera tous les cultivateurs, mais pas avant ! Le concours ne détruit pas le zèle ou le dévouement pour leur substituer l'intérêt. Il ne fait que stimuler l'un et l'autre. Notre association devra donc compter 30,000 membres en octobre 1939. C'est le mot d'ordre du concours. IL FAUT QUE L'U. C. C. GRANDISSE!

Quelques-uns des prix que recevront les gagnants du concours de propagande de l'U. C. C.

PREMIER PRIX

attribuable à l'un des cercles de l'U. C. C.

UNE BATTEUSE DION



d'une valeur de \$600.00

Cette batteuse (22 x 32) est montée sur camion et est munie d'une table à main et d'un empoeheur. (Les accessoires que le gagnant voudra faire ajouter seront, cependant, à ses charges).

Un don de

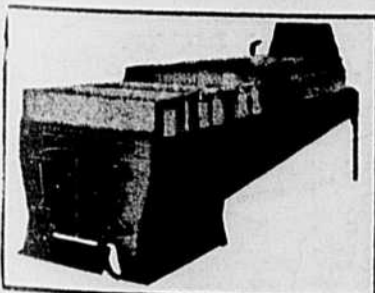
DION & FRERE
Ste-Thérèse de Blainville, P. Q.

TROISIEME PRIX

attribuable à l'un des cercles de l'U. C. C.

Un évaporateur ultra rapide JUTRAS

(Valeur de \$130.00)



L'évaporateur ultra rapide Jutras a une capacité de 40 gallons à l'heure. Un instrument indispensable dans la mise en valeur de l'érablière. Si le gagnant le préfère, il pourra opter pour un épandeur d'engrais ou une installation d'étable moderne et il aura droit, en ce cas, à un rabais de \$130.00 sur le prix de vente.

Un don de

La Compagnie JUTRAS, Ltée

Victoriaville, P. Q.

1er PRIX

attribuable à l'une des unions diocésaines ou régionales.

Une somme de
\$500.00

Don anonyme

4e PRIX

attribuable à l'un des cercles de l'U. C. C.

UN COURS MOYEN DE DEUX ANS

à l'institut agricole d'Oka

3e PRIX

attribuable à l'une des unions diocésaines ou régionales.

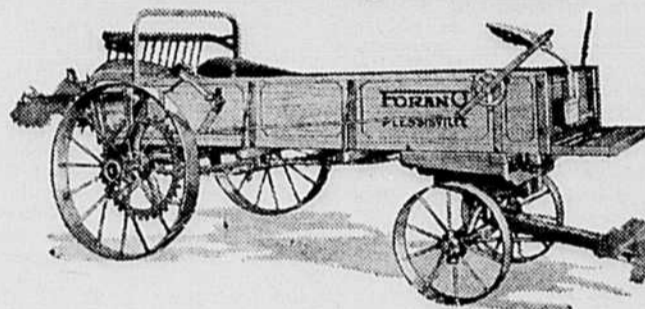
UN COURS MOYEN D'UN AN

à l'école supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

DEUXIEME PRIX

attribuable à l'un des cercles de l'U. C. C.

Un épandeur d'engrais FORANO



(Valeur de \$140.00)

Une machine de construction sans reproche, très facile de traction, de longue durée et d'un service constant. Garantie de cinq ans.

Don de

La Fonderie de PLESSISVILLE

(fondée en 1873)

Plessisville, P. Q.

DEUXIEME PRIX

attribuable à l'une des unions diocésaines ou régionales

de la

Tôle à toiture

Pour une valeur de \$100.00

Don de la

MONTREAL ROOFING Co.

1605, avenue Delorimier, Montréal, P. Q.

La Montreal Roofing Company est toujours prête à vous fournir, sans obligation de votre part, des cotations sur les frais de couverture de vos bâtiments dès que vous lui faites parvenir les dimensions ou les mesures des toits.

Nos CERCLES AU TRAVAIL

(Suite de la page 6)

coursière et de M. Joachim Roy, de St-Méthode. Application des engrais chimiques, préparation des grains de semence et coopération ont été les principaux sujets traités.

B. Deslauriers, secrétaire

Ste-Elisabeth (Arthabaska)

M. Alfred Martel préside la séance du 14 mars. Aux 40 cultivateurs présents, M. l'aumônier expose la nécessité de l'union et de la coopération. A la suite de quelques remarques de M. le président sur les allocations familiales, les membres discutent cette question, puis passent à la répartition des taxes municipales. Une résolution a été adoptée pour prier les deux gouvernements d'instituer aussi rapidement que possible les allocations familiales dans la province.

Le secrétaire

Chambly-Bassin

La réunion du 8 mars se tient au collège. Une trentaine de personnes y assistent et M. Noël Tallard préside. Nos équipes ont tenu trois assemblées au cours du mois et ont terminé l'étude de la lettre pastorale de nos Seigneurs les Evêques. La coopération et la fondation d'une caisse populaire ont été d'autres sujets discutés. Beaucoup souhaitent maintenant qu'une caisse soit instituée dans notre localité et c'est pourquoi M. J.-B. Beaudoin, propagandiste, est invité à venir traiter cette question à une séance subséquente.

Léo Larreau, secrétaire

Péribonka

La dernière séance a réuni une nombreuse assistance. Diverses résolutions sont adoptées et ont trait au communisme, au prix du beurre et à la publicité des bières à la radio. La question des pâturages permanents fournit matière à une intéressante discussion. Une quinzaine de cultivateurs se déterminent à participer à un concours de pâturage et acceptent de soumettre leurs troupeaux ou contrôle laitier. M. l'abbé Pelletier, aumônier, explique certains aspects du fonctionnement des Caisses populaires et il semble à peu près décidé qu'un organisme de ce genre sera fondé ici au printemps.

Antoine Goulet, secrétaire

Clerval (Abitibi)

Au cours de la dernière séance, la discussion principale a porté sur les Caisses populaires et sur les équipes d'étude. Grâce aux soins du secrétaire, un certain nombre de publications agricoles ont été remises aux assistants. La propagande en faveur de l'U.C.C. se poursuit dans la paroisse et donne d'excellents résultats.

Félix Cayouette, secrétaire

Causapscal (Matapédia)

A la séance du 15 mars, M. le président a exposé les avantages que tireraient les cultivateurs de l'établissement d'une manufacture d'engrais chimiques dont ils contrôlèrent la propriété et la fabrication. L'idée de la coopération est suffisamment mûre dans les esprits, puisque plusieurs membres ont manifesté le désir de fonder un syndicat coopératif dans la paroisse. Le projet se réalisera sans doute à la suite du bon travail accompli par nos équipes d'étude. Une protestation contre le projet de loi des architectes de la province a été envoyée au premier ministre.

Le secrétaire

St-Joseph de Lepage (Matane)

Les questions de routine expédiées, le cercle a consacré sa séance du 26 mars à l'étude des caisses populaires. Il est question d'établir un organisme de ce genre dans la paroisse dès ce printemps. Notre bureau de direction, maintenant reconstitué pour 1939, est formé comme suit: M. l'abbé Georges Gagnon, curé, aumônier, M. Emile Morissette, président, M. Jos. Roussel, président, M. Lionel Gagné, secrétaire, MM. Rosario Roussel, Sylvio Gagnon, Joseph Caron, J.-Bte Desrosiers, Xavier Perreault, directeurs.

Lionel Gagné, secrétaire

Warwick

On remarque que l'assistance est plus nombreuse que jamais à la séance du 27 février. Aussi M. l'aumônier et M. le président félicitent les cultivateurs de s'intéresser de plus en plus à l'U. C. C. comme à toutes les questions agricoles. Des conférences portant sur les principes coopératifs, l'industrie laitière, la manipulation du lait, etc., ont été données par M. l'aumônier, M. Desrochers et le secrétaire. Le cercle s'est prononcé contre les annonces de bières et de vins à la radio.

Georges Lafontaine, secrétaire

St-Pascal (Kamouraska)

Au cours d'une séance récente, le cercle local a adopté la résolution suivante sur proposition de MM. Gérard Lagacé et Octave Pelletier: "Que demande soit faite par l'U. C. C. à la Chambre agricole de faire pression auprès du gouvernement pour que la prime sur le porc à bacon soit portée de \$1.00 à \$2.00". Cette demande vise à obtenir compensation pour les coupures maintenant en vigueur sur les autres classes de porcs.

Maurice Deschênes, secrétaire

Valcourt

Réunis le 28 mars, les membres de l'U. C. C. de cette paroisse se sont fermement déclarés contre toute immigration, contre les crédits militaires, contre l'impérialisme sous quelque

forme que ce soit et contre la propagande par la poste des doctrines communistes, séditieuses ou malsaines.

Georges Bombardier, secrétaire

St-Léon-le-Grand

Le président, M. Alfred Belzile, ouvre la séance du 26 mars. Il fait porter ses remarques sur les équipes d'étude, le concours de propagande et les principes coopératifs. Le secrétaire expose ensuite le programme de la journée d'étude de St-Fabien et les membres analysent et discutent ensemble les sujets à traiter ce jour-là. Le cercle appuie les colons de la province et demande qu'il soit fixé une prime unique de colonisation de \$50. par acre.

Adrien Guay, secrétaire

St-Luc de Vincennes (Champlain)

Répondant à l'appel de M. l'abbé Rosemont Masson, aumônier diocésain, les cultivateurs de cette paroisse se sont réunis le 29 mars pour fonder un cercle de l'U. C. C. Sur 109 que compte la paroisse, 33 chefs de familles agricoles ont maintenant partie de l'association professionnelle. Le bureau de direction du cercle a été formé comme suit: M. Edouard Beaudoin, président, M. Edouard Gervais, vice-président, MM. Philippe-F. Beaudoin, Théodore Normandin, Alfred-J. Thiébeault, Donat Normandin et Hervé Houle, directeurs. Deux résolutions ont été adoptées. L'une pour demander au gouvernement provincial de fournir des grains de semences à bon compte, l'autre pour prier le gouvernement provincial d'obtenir une hausse des produits laitiers. M. l'agronome Réal Cossette a félicité les cultivateurs d'avoir compris la nécessité de l'Union.

Hervé Normandin, secrétaire

St-Méthode (Roberval)

La dernière réunion du cercle a été consacrée à l'étude de l'élevage du cheval. M. l'agronome Jourdain a suggéré aux cultivateurs de faire l'achat d'un bon reproducteur et la discussion a longuement porté sur ce sujet.

Alex. Painchaud, secrétaire

Saint-Valérien (Shefford)

Une réunion des directeurs du cercle, auxquels plusieurs membres s'étaient joints, a été tenue à la salle publique sous la présidence de M. Arthur Goyette. A la suggestion de M. Napoléon Paré, il a été décidé d'organiser une journée agricole et le secrétaire a été chargé de cette tâche avec le concours de M. l'agronome J.-H. Lambert. L'achat des engrais chimiques et l'obtention de primes pour le porc à bacon ont aussi fourni matière à la discussion.

Ananias Boileau, secrétaire

Sherbrooke

On comptait près d'une centaine d'assistants à la réunion tenue le 29 mars sous la présidence de M. Ovide Chamberland. M. l'aumônier a fort insisté sur la nécessité de l'Union pour le cultivateur.

A.-B. Daigneau, secrétaire

St-Jérôme (Terrebonne)

Les membres du cercle local de l'U. C. C. ont approuvé diverses résolutions au cours de leur dernière assemblée. L'une d'elles demande que le gouvernement fédéral finance l'exportation de l'excédent du beurre canadien. Une autre s'oppose à ce que le gouvernement fédéral continue de fixer un prix trop élevé pour le blé parce que cette politique est ruineuse pour le pays.

Edmond Touchette, secrétaire

Armagh (Bellechasse)

Une importante résolution a été adoptée par le cercle local au cours de la séance du 19 mars. Sur proposition de MM. Joseph-Hector Déry et Alphonse Hms, il a été résolu de demander au gouvernement provincial de fusionner les cercles agricoles et les cercles de l'U. C. C. Nos membres désirent aussi que les sociétés d'agriculture soient incorporées aux comités diocésains de l'U. C. C.

Le secrétaire

GROS PROFITS
Capacité 70000 par jour

Demandez-nous ce que vous recevrez, et non pas ce que vous payez. Envoyez immédiatement et dites-nous ce que vous désirez pour cette année.

Ne prenez

PAS DE RISQUE
ou votre année sera perdue

POUSSINS
18 années de succès

Pourquoi nous avons placé chez de bons cultivateurs satisfaits plus de 150,000 poussins en 1938.

SEXES OU NON SEXES

100% vivants sur livraison
Escompte spécial quand vous commandez de bonne heure

COUVOIR NATIONAL

6366 St-Hubert MONTREAL

Nous livrons les poussins comme à nous les recevions. POULETTES DE TOUS LES AGES A VENDRE.



RATS MUSQUES

La chasse n'est permise que jusqu'au 30 AVRIL, et après le 1er MAI les lois de chasse défendent aux acheteurs d'en acheter. Expédiez-moi les vôtres pas plus tard que le 30 AVRIL afin de vous conformer aux règlements de notre province.

M. L. LEGRAND

389, St-Paul Ouest
MONTREAL

B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville, MONTREAL

Wm. Rennie Seeds Ltd

456, rue McGill MONTREAL

Graines de Semence

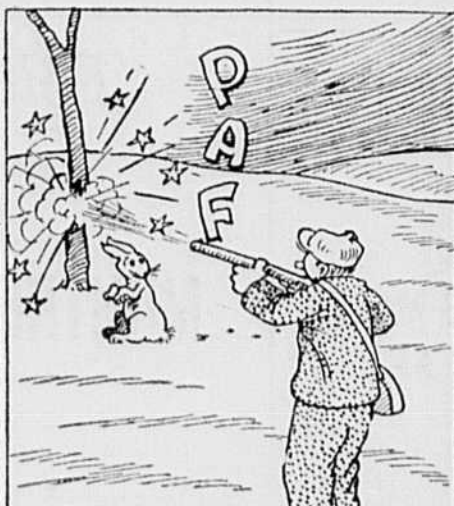
L'assortiment le plus complet au Canada

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE FRANCAIS.



'TU' PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST



LES PETITES ANNONCES

Pour vendre, acheter ou échanger

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour 5 annonces consécutives du même texte.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 25,000 COPIES

1 - A ACHETER

ACHETERAIS UNE TERRE de 100 à 150 acres de bonne terre, sans roulant. Adressez-vous immédiatement à: RA-OU-L. MARTEL, St-Bruno, Cité Lac St-Jean, P. Q.

2 - A VENDRE

PIECES EN COTON A COUVREPIEDS. Matériel de première qualité, couleurs diverses, mesures libérales, formes irrégulières, 5 livres \$1.25 poste payé. Suffisant pour cinq couvrepieds superbes. Livraison garantie. **GEO. MAC-NAMARA, 3467a AVENUE LAVAL, Montréal, Qué.**

A VENDRE. - Porcelets Chester enregistrés, provenant de vieux parents, nés en janvier, février, mars. S'adresser à **Philippe RICHARD, St-Pascal, Cité Kamouraska, Qué.**

GRANDE QUANTITE de beaux SACS EN COTON vides, de sucre granulé, à vendre. Expédition par toutes les provinces. Adressez votre commande à: **LOUIS MORIN, 135, rue Lafayette, Québec, P. Q.**

ANIMAUX A VENDRE
AYRSHIRES et CHESTER BLANCS. Porcelets Chester Blancs nés en mars. Animaux Ayrshires enregistrés de tous âges. Vaux, etc. Troupeaux accredités. **J.-C. BERNARD, St-Pie, Co. Bagot, Qué.**

FUMIER vert mêlé et FUMIER pourri, au char via C.N.R. Prompte livraison. Pour informations écrivez à: **ALDE-RIE LEBEVRE LIMITEE, 327, rue Bridge, Montréal, Qué.**

A VENDRE. - Chevaux et bestiaux CANADIENS de tous âges et de tous sexes. Ecrivez à: **ROMEO SYLVESTRE, St-Simon de Bagot, Qué.**

BELLE TERRE, aubaine unique, superbe ferme, 60 arpents, près église, belle localité de la province. Maison privée, grande, moderne. Bâtisses en ordre. Sol très amélioré, gagné 2e prix local dans concours de fermes. Cause: Homme seul et malade. Prix intéressant pour prompt acheteur. Pour plus de renseignements, écrivez à: **JOSEPH MORAND, St-Barthélemy, Cité de Berthier, Québec.**

DEUX ETALONS CANADIENS à vendre. Un de 5 ans, beau noir. L'autre de 2 ans, beau brun. A vendre ou à échanger. **JOSEPH COUTURE, Loretteville, Qué.**

TERRE A VENDRE. - Située dans le 8e rang à 1 mille du village, 21-2 arpents de largeur par 28 arpents de longueur, environ 8 arpents en bois de souerie. S'adresser à: **HECTOR PARRÉ, St-Wenceslas, Cité Nicolet, Qué.**

LAINES FILEES

LAINES DE QUALITE SUPERIEURE, couleurs variées, teinte garantie. **GROUPEZ-VOUS** pour former une quantité raisonnable. Elle vous coûte à peu près aussi bon marché que la laine cardée seulement. **PRIX SPECIAUX** aux Cercles de Fermières et autres groupes. Aussi étoffe à manteaux et tweeds. Demandez des échantillons. **LA COMPAGNIE DE MEUBLES BEL-LAVANCE, Rimouski, Qué.**

3 - AGENTS DEMANDES

"ETES-VOUS AMBITIEUX?" Faites gros profits toutes les semaines. Vendez thé, café, épices, essences, savons, articles de toilette, remèdes, etc. dans votre territoire réservé. OFFRE de 30 jours d'essai. **SANS RISQUE** Ecrivez aujourd'hui pour catalogue et détails complets **GRATIS.** Compagnie JITO Ltee, 1031 Dorchester, est, MONTREAL.

GRATIS. - Une trousse d'aiguilles de toutes les grandeurs et passe-ruban seront données avec six livres de coupons en soie, broadcloth ou imprimés à votre choix pour \$1.25 poste payé. Matériel neuf, superbe pour la confection de coussins, têtes d'oreillers. DIMENSIONS généreuses. **SATISFACTION** garantie. **METROPOLITAN MAILORDER, Dept "M", Boîte Postale 22, OUTREMONT, Qué.**

"ETES-VOUS CET HOMME-LA?" Homme fiable, entre 25 et 50 ans, avec auto, requis immédiatement pour distribuer de l'onguent ou de l'insecticide. **GRATIS,** sur une route rurale avoisinante et approvisionnement clientèle établie de produits alimentaires, épices, essences, poudre à pâte, savons, remèdes, poudres minéralisées pour bestiaux et volailles. Expérience agricole utile. Expérience de la vente pas nécessaire. Débutant devra être satisfait d'un revenu hebdomadaire de \$30.00 au début. Crédit illimité. Ecrivez immédiatement. **LA Compagnie J.-R. WATKINS, Montréal, P. Q., Dépt. "QM-6".**

GAGNEZ PLUS CHAQUE JOUR et soyez indépendant dans votre propre commerce. Nous vous donnons l'aide voulue pour réussir. Travail facile, sans risque. Ligne connue, aimée. Indispensable dans toute maison. Meilleure valeur. Nos offres spéciales vous ouvrent toutes les portes. **GRATUITEMENT** tous les détails et catalogue fournis sur demande aux ambitieux: **FAMILIX, 570 rue St-Clement, Mont.**

HOMMES AMBITIEUX, 18 ans et plus, demandés partout pour apprendre la profession de détective. Cours d'entraînement pratique, complet, par correspondance. Prix modique. Termes faciles. Pour renseignements, écrivez à: **Maurice-L. Julien, Case 25, Station T, Montréal.**

4 - DIVERS

GRATIS. - Une robe de crêpe donnée avec l'achat de chaque manteau de printemps. Manteaux démodés en drap, avec collets de fourrure, couleurs et grandeurs assorties. Prix \$1.78 - Commandez par la poste. **P.-E. POULIN, St-Zacharie, P. Q.**

POUR GRANDIR, développer muscles, améliorer santé, vue, maigrir, gagner l'amour, réussir. Envoyez 10 cents **LOADSTONE, 166 Demontigny est, Montréal.**

NECESSAIRE DE COUTURE dans un bel étui comprenant deux fuseaux de fil blanc, noir, aiguille, etc., donné **GRATIS** avec un gros assortiment de beaux coupons de coton, broadcloth, etc. Le tout vous sera expédié sur réception de 60 cents pour vous faire connaître notre marchandise. **COMPTOIR DES COUPONS, St-Zacharie, Québec.**

APPRENEZ LA GUITARE Hawaïenne ou Espagnole chez vous par la méthode la plus facile. Quelques semaines suffisent. Ecrivez aujourd'hui pour liste de morceaux chiffrés. **INSTRUMENT GRATIS** avec chaque cours. **Professeur T.-W. GAGNON, 74, rue St-Joseph Dépt T, QUEBEC, Qué.**

ATTENTION PERSONNES SEULES. Pourquoi vous ennuyer? Faites par correspondance, des nouvelles connaissances, des amis; rencontrez votre idéal, mariez-vous à votre choix. Avons des correspondants-tous partout des centaines satisfaits. **POURQUOI PAS VOUS?** Quels que soient votre âge, position, situation, succès assuré. Demandez renseignements. **FOYER CANADIEN, Casier 164, Place d'Armes, MONTREAL.** Inclure timbre pour réponse.

UN PETIT ESPACE chez vous suffit pour gagner \$15 par semaine. Ecrivez au **SERVICE DES PUBLICATIONS LEMAY, Buckingham, Qué.** en incluant timbre.

GRATIS: - Echantillon Papier Charmant (parfumé pour faire brûler) Catalogue de livres français, monologues comiques; Curiosités; Nouveauté; Magic; Trucs, etc. Secrets psychiques pour se faire aimer, faire ennuyer, obtenir vos desirs. Tout pour 10 sous. **CONRAD DARNOC, Casier 95, Station "N", Montréal.**

VIN FAMILIAL NATUREL **CULTIVATEURS,** vous pouvez faire en toutes saisons un vrai vin de famille, naturel, léger, sain, hygiénique. Nous importons et vendons des **JUS DE RAISIN** absolument purs qui font de bons vins de table à quinze cents la bouteille de 26 onces. Instructions complètes fournies gratuitement sur tout achat minimum de dix gallons de jus de raisins. Pouvons fournir fûts et tous accessoires. Aussi **JUS DE POMMES** pour cidre. Pour renseignements, écrivez à: **JURUIT, 445 St-François-Xavier, MONTREAL.**

FAITES \$20.00 PAR SEMAINE. Agents demandés dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main Gros bénéfice. Demandez notre circulaire: **NATIONAL TRADING, St-Zacharie, Qué.**

SEVICE CIVIL

DEMANDEZ notre circulaire "COMMENT OBTENIR UNE POSITION DU GOUVERNEMENT" soit comme facteur, commis des Postes ou des Douanes. Salaire en commant \$1,080, augmentation annule \$120. **A.-W. PATE-NAUDE INC., Dépt. "T", 197 Ste-Catherine, Ouest, Montréal.**

COUPONS **PLUS DE 5,000 LIVRES** de coupons de Broadcloth de 1 verge à 5 verges à vendre par lot Sur réception de \$2.00 un lot de coupons vous sera envoyé par maille. **REDMAN STORE, St-Zacharie, Qué.**

FAITES DE L'ARGENT AVEC LES ABELLES **EQUIPEMENT** du commencement (abeilles comprises), \$12.50 et plus. Demandez un catalogue illustré. **H.-M. Clubine & Company, Dépt. S, Brantford, Ont.**

5 - ELEVES DEMANDES

COURS PAR CORRESPONDANCE Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adressez **COURS PRATIQUES BILINGUES, Enreg., Casier 66, St-Hyacinthe, P. Q.**

7 - POUSSINS

ROCK BARRÉS et races pesantes, coquets, \$6.00 le cent, coquets de gril, \$2.00 le cent. **GODDARD CHICK HATCHERIES, Britannia Heights, Ontario.**

MES POUSSINS sont cette année meilleurs que jamais. Elevage de premier choix. Meilleures plumes. Pas de pertes avec mes poussins. Quantité limitée. Ne tardez pas. Commandez maintenant. "Pete" Page, Dresden, Ontario.

POUSSINS. - Afin d'avoir à la date désirée des **POUSSINS** provenant de nos grosses **LEGHORNS** blanches pour livraison de mai et juin, commandez dès maintenant. Une éclosion chaque semaine. **BOIRE & FRERE, Ferme Avicole Drummond, WICKHAM OUEST Qué.**

F.-C. PORTER, Cochrane, Ontario, a acheté 52 poulettes Bray. Il en est resté 51 en son poulailler. "A cinq mois", écrit-il, "elles pondaient de gros oeufs en quantité... Epatant en cette région froide". Acheté des poussins Bray. **Bray Hatchery, Boîte B, 30, rue Dufferin, Sherbrooke, P. Q.**

POUSSINS Rocks Barrés, qualité supérieure deux générations et plus R.O.P. aucune réaction à la diarrhée blanche depuis 6 ans. Adressez-vous à: **ARTHUR BOULANGER, Montmagny, P. Q.**

NOUS SOMMES PRETS à vous envoyer gratuitement votre calendrier et votre guide à volailles. Demandez-les aujourd'hui. Comparez aux autres les poussins et les prix de Tweddle Variétés "extra-profit", pesantes, \$12.45, poulettes, \$19.90, coquets, \$7.00, Leghorns, \$11.95, Poulettes, \$24.90 Coquets, \$4.00. Grade A, meilleur marché. Poussins en croissance. **Tweddle Chick Hatcheries Limited, Fergus, Ontario.**

POUR CEUX qui veulent des volailles de couleur. **ACHETEZ** des Leghorns Brunes de Bray. Produisent à merveille de gros oeufs blancs. Coquets vite bons pour le gril. Elevage très économique. **Bray Hatchery, Boîte B, 30, rue Dufferin, Sherbrooke, P. Q.**

A VENDRE. - Porcelets **CHESTER** blancs et **YORKSHIRE** enregistrés, nés en février, mars. Prix modérés. S'adresser à: **GEORGES-E. MORIN, RR 2, St-Hyacinthe, Qué.**

Les Poussins Superbes

AUBAINES SPECIALES. le plus large choix de poussins; poulettes de tout âge, 10 races, catalogue français gratuit. **MASTER HATCHERY, Kitchener Ontario.**

PROFITS PLUS FORTS que jamais obtenus partout par les éleveurs de volailles grâce aux poussins **BONDED** Plus d'oeufs, croissance plus rapide, garantie de trois semaines. Remise au besoin. Ecrivez et demandez des détails (**BONDED**) Hatchery, Dresden, Ontario.

POUSSINS LINWOOD, garantie de survie de 3 semaines. Prix de gros et de détail. Gros Leghorns blancs, Rock Barrés, Rock Blancs, Hampshire, Géants. Poussins sexes d'un jour, (garantie: 95% de poulettes), coquets, chapons, poulettes de 3 semaines, 25c, 5 semaines, 35c. Escompte sur commandes de bonne heure. Catalogue gratuit. **LINWOOD HATCHERY, Linwood, Ontario.**

CONSULTEZ CE RAPPORT **S. BEDARD** fait rapport qu'à trois mois ses poulettes **Rock Barrées BIG-4** pesaient de 4 à 4 livres 1/2, et ses coquets, 5 livres. A 4 mois, ses poulettes, pesant 5 lbs 1/2 et 6 livres commencent à pondre tandis que les coquets pèsent de 6 à 7 livres. Demandez prix et catalogue. Nous élevons toutes les races populaires; inspection du gouvernement et épreuve du sang. Races pesantes, \$9.30 et plus. Poulettes, coquets, poussins en croissance pour livraison immédiate. **Kitchener Big 4 Hatchery, 1084, King Street East, Kitchener, Ontario.**

L'ELEVAGE COMPTE

LES POUSSINS HILLSIDE ont derrière eux une expérience de 18 ans dans la production d'oeufs plus gros et en plus grand nombre. Tous reproducteurs soumis à l'inspection du gouvernement et à l'épreuve du sang. **Leghorn et New-Hampshire, \$9.45 le cent; Rock Barrés et Races croisées, \$10.20. Grade A \$2.00 de plus. Poulettes (garantie: 90% de poulettes), \$15.00 et plus. Coquets, \$3.00 et plus. Demandez un catalogue et la liste complète des prix. **HILLSIDE POULTRY FARM, New-Dundee Ontario.****

8 - REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? - Notre méthode perfectionnée vous procure secours, confort et support Pas d'élasticité ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING Co, Dépt 200, Preston, Ont.**

LA GRIPPE laisse des suites fâcheuses. Pour vous remettre rapidement et fortifier votre santé, prenez le Biphosphate des Frères Maristes, \$1.00 la bouteille, franco. Adressez votre commande à: **BIPHOSPHATERIE DES FRERES MARISTES, Iberville, Qué.**

LES PERSONNES FATIGUEES, nerveuses, la journée à peine commencée, ont les nerfs épuisés. Il est dangereux de fouteur les nerfs avec des stimulants. **NERVETAL**, est la nourriture naturelle des nerfs, donne une vigueur nouvelle, de bons nerfs, un sommeil réparateur, pas d'accoutumance. \$1.00 franco. Echantillon gratuit sur demande. **LABORATOIRE HUGERIA, 4424, ave des Erables, Montréal.**

Tablettes Toussine POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Goutte, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoy vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées **FRANCO** sur réception du prix \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph. **Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.**



POUR RHUMATISMES, raideur des jointures, ankylose, acide urique, eczéma, rife, etc., essayez les remèdes de **Mlle PLOURDE, 1262, rue Amherst, Montréal.** Visites entre 4 heures et 8 heures.

ESSAYEZ GRATIS

ONGUENT CAMPREX. - Fameux composé à base d'extraits végétaux. Milliers d'attestations, pour hémorroïdes, eczéma, plaies, aussi démaigrissant, enflures, boutons. Envoyez \$0.40 pour paquet contenant pot régulier et boîte d'essai. Employez d'abord celui-ci et, si pas satisfait, retournez pot régulier non ouvert, et votre argent sera remboursé. **LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE, St-Paul de Chester (Arthabaska), Québec.**

PRISES PIDARD - Nouvelle et merveilleuse préparation contre le malade du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à **Ths-Ls Girard, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec,** ou à votre marchand.



9 - SEMENCES

GRATIS Primes ou argent 30% Montres, Plumes, Crayons Robes, Etc. Plusieurs belles primes données **GRATUITEMENT.** Venez 72 ou 144 paquets de nos graines de jardins à 5 cents le **PAQUET.** Spécial 6 pour 25 cents. Ne tardez pas à nous donner votre commande. Nos quantités s'écoulent rapidement. Ecrivez-nous aujourd'hui. Demandez le nombre de paquets de graines que vous désirez et notre **CATALOGUE.**

Allen Nouveautés

St-Zacharie, P. Q.

MELANGE A PATURAGE

POUR \$13.50 vous achetez 100 livres de graines mélangées pour pâturage permanent; ensemencement bon pour des années, applicable à tous les sols. Feuillage touffu. Résiste à la sécheresse. Contient de l'alfalfa, du trèfle rouge, du trèfle d'Alsike, du trèfle blanc de Hollande, de l'herbe bieu, du trèfle Timothy, etc. Donne la récolte la plus importante de la ferme. Semences inspectées par le gouvernement, classées no 2, expédiées en sacs scellés et fret payé à la station la plus proche. **MISNER SEEDS, Port Dover, Ontario.**

SEMENCES! SEMENCES!

AVEC \$11.50 vous achetez 100 lbs de semences mélangées d'alfalfa, de trèfle rouge, de trèfle d'Alsike, de trèfle timothy qui donnent une merveilleuse récolte de foin \$10.00 pour cent livres de graine de trèfle rouge. Mélange idéal où l'alfalfa ne pousse pas, contient 40% de trèfles; pour \$10.00, vous achetez 100 livres de trèfle rouge mêlé à 25% de trèfle "timothy". Pour \$9.00, vous avez 100 livres d'Alsike, mêlé à 25% de trèfle "timothy". Semences inspectées par le gouvernement, classées no 2, en sacs scellés et fret payé à votre station la plus proche. **MISNER SEEDS, Port Dover, Ontario.**

GRAINES DE CHOIX

Variétés recommandées. Prix modique. Assortiment complet de graines de légumes et de fleurs; voilà ce que vous trouverez chez-nous. **SPECIAL.** - Envoyez - nous 10 cents en timbres et vous recevrez un paquet de nos belles reines à r g u erites, Plume d'Austruche, et notre beau catalogue.



Reine-Marguerite Plume d'Austruche

L'UNION DES JARDINIERS, Enregistrée

1, rue Victoria - LEVIS, P. Q.

11 - TABAC

TABAC naturel canadien de haute qualité, bien mûri en feuilles, haché, cigares, tabac en feuilles, libre, balles de 5 à 30 livres. Demandez liste de prix à **J.-J. Gareau St-Roch de l'achigan, P. Q.**

TABAC en feuille, haché, cigares, au plus bas prix possible. Liste de prix envoyée gratuitement sur demande. Sur réception de 10c, un échantillon vous sera envoyé. **J.-A. PILON, St-Roch de l'achigan, Cité de l'Assomption.**

12 - TONDEUSES

AIGUISONS LAMES TONDEUSES CLIPPEURS, toutes sortes. Prix 35c le set. Garantie. **AJUSTONS** les têtes de clippeurs défectueux. **EMPLACONS** les morceaux brisés. **VENONS** tous les accessoires. **LAMES NEUVES** \$2.75 le set. **NOUVEAU CLIPPEUR** combiné pour chevaux, vaches et moutons, \$14.00. **Charrue à neige, \$40.00.** Confiez-vous à **WILFRID FONTAINE, PIERREVILLE, P. Q.**

J'AIGUISE toutes sortes de lames de tondeuses; **PRIX 40 cents** Pour ceux qui ne connaissent pas encore du vrai bon ouvrage, payez après **SATISFACTION.** Réparations de têtes de clippeurs **GRATUITES** en payant le transport. **POLYDORE DEMERS, L'Ange-Gardien, Cité Rouville, P. Q.**

REPARATIONS CLIPPEURS

CONFIEZ-NOUS L'AIGUISAGE DE VOS LAMES DE TONDEUSES CLIPPEURS POUR CHEVAUX, MOUTONS, etc., Prix \$0.25 la paire. Aussi l'ajustement ou réparations des têtes-Clippeurs brisées, cassées. Nous avons tous accessoires à bas prix. Lames-Neuve \$2.35 le set. Garantie, prompt service, sinon argent remis. Adressez-vous à: **CLIPPER SHARPENING SHOP, PIERREVILLE, Qué.**

AIGUISAGE GARANTI. - Tondeuses, 20 cents le set. Achetez lames usagées. Echangeons vieilles lames pour neuves \$1.75. Vendons accessoires, lames neuves \$2.75. Châliumeaux galvanisés, \$1.50 le cent. Adressez toujours: **STEWART SHARPENING SHOP, usine d'aiguillage, Notre-Dame de Pierreville, comté d'Ymaska, Qué.**

PHOTOGRAPHIE

PHOTOS FINIES DE QUALITE. - Un agrandissement 4 pouces par 6 sur papier glacé et huit réimpressions sur papier glacé **VELOX** - 25c. N'importe quelle grandeur de film développé et huit impressions - 25c. Une belle grande photographie de la plus grosse charge de troncs de pins (306) jamais traitée par une paire de chevaux envoyée **GRATIS** avec chaque commande si vous mentionnez cette annonce - **TRAVAIL DE PREMIERE QUALITE** - SERVICE PROMPT - **ALGOMA PHOTO FINISERS, Blind River, Ont.**

Rouleaux de films développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 **GRATIS** - 25c. N'importe la grandeur. Impressions: 8 pour 25c, avec agrandissement **GRATIS** Service de Photographie Commerciale. Dépt. 1 Outremont, P. Q.

NOUS FINISSONS LES FILMS, 8 impressions avec 2 agrandissements pour 25 cents ou 8 réimpressions avec deux agrandissements pour 25 cents. **ELCO PHOTO, 748-A, Broadview Ave, Toronto, Ont.**

PEINTURE

ATTENTION, cultivateurs. Peinture garantie, \$1.50 et \$1.75 le gallon. Procurez-vous directement du manufacturier les meilleures qualités de peintures, vernis, émaux, "shellac". Ecrivez immédiatement pour détails à la compagnie de peinture et vernis **NO, 1570, boulevard St-Joseph Est, App. 3, Montréal, P. Q.**

ARBRES - ARBUSTES

QUALITE EXCELLENTE. Bas prix. 400 Epinettes bleues \$3.00 pour \$1.90 900 Spirées V. Houffe .50 " .30 800 Berberis .50 " .30 3000 Pomriers no 1 .80 " .60 1000 Pruniers no 1 .80 " .60 40,000 plants de toutes sortes, à prix d'aubaine. Economie 50%. Liste complète gratis. **CERCLES U. C. C. ATTENTION.** Pépinières **ARTHUR-V. GADBOIS, ROUGE-MONT, P. Q.**

OEUF A COUVER

OEUFs d'ois et de dindes, 30c. Frais de couvée, \$1.50, oeufs de canards, Bantams, toutes variétés Leghorn, Wyandotte, Dorking, Hamburg, Espagnoles, Sussex, Campines, Gibier, Orpington, Minorque, Cochins, Brahmas. Les commandes doivent être écrites en anglais. **Ivan Moore, Athens, Ontario.**

Annales collectives

A VENDRE. - 300 minots d'avoine de semence Cartier, 500 lbs de graine de trèfle, un "centrifuge", 10 vaches à lait de races pure et croisée, une jument poulinière, 4 chevaux, et aussi étalon beige classé. S'adresser à **M. Rolland Gouin, secrétaire, Cercle de l'U. C. C., La Baie-du-Febvre, Cité d'Yamaska, P. Q.**

A VENDRE. - Graine de mil et graine de trèfle de qualité no 1. S'adresser à **M. Laurent Noiseux, secrétaire, Cercle de l'U. C. C., St-Jean-Baptiste de Rouville, P. Q.**

TERRE A VENDRE avec ou sans roulant, 90 arpents de superficie, bâtisses en parfait ordre, conditions d'achat très faciles. Pour autres renseignements, s'adresser à **Bernard Guèvremont, secrétaire, cercle de l'U. C. C., Saint-Simon, Cité de Bagot, P. Q.**

GRAINES DE SEMENCE

UN GROUPE de cultivateurs de la région de Hull offre en vente 20,000 livres de trèfle rouge et quelque mille livres de luzerne; ces graines sont classifiées par le Service des Semences, ministère fédéral de l'Agriculture. Prix: 0.13 le No 1, 0.11, le No 2. S'adresser à **M. Georges Michaud, agronome, Hull, P. Q.**

A VENDRE: 10,000 livres de graine de mil no 1 à \$0.06; aussi grande quantité de graine de trèfle et avoine Cartier à \$2.00 le cent livres. S'adresser à **M. Ananias Boileau, secrétaire, Cercle de l'U. C. C., St-Valérien, Cité de Shefford.**

Soyez des propagandistes et non des dénigreurs de votre union.

CONSULTATIONS AGRONOMIQUES

Sous cette rubrique, nous publions les réponses aux questions que peuvent nous poser les membres de l'U. C. C. touchant des sujets agricoles, tels que : problèmes de production, de vente, d'exploitation, de ferme, etc.

Ces consultations sont gratuites. Chaque correspondant peut adresser une ou plusieurs questions à la fois. Nous publierons les réponses aussitôt qu'il nous sera possible de le faire. Le nom du correspondant est tenu confidentiel. Adressez à Consultations Agronomiques, La Terre de Chez Nous, 515, Avenue Viger, Montréal.

LIVRES DE MEDECINE VETERINAIRE

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me dire où je pourrais me procurer des livres de médecine vétérinaire, écrits en français et qui traitent des maladies des chevaux et des vaches avec des gravures qui montrent l'animal dans la posture qu'il prend lorsqu'il est malade ?

R.—Très volontiers. Deux magnifiques bulletins ont été publiés au service de la publicité du ministère de l'Agriculture de Québec avec illustrations. L'un et l'autre sont très bien faits, faciles à comprendre et bourrés d'images qui aident à comprendre et surtout à identifier la maladie. L'un traite des maladies des vaches : "Les maladies communes du bétail laitier", par le R. F. M. Gabriel, M. D., et "principales maladies du cheval" par le Dr J.-A.-E. Bédard, M. D. V. (Bulletin nos 107 et 108)

Je doute que vous puissiez les obtenir maintenant, car on me dit qu'ils sont épuisés.

Il n'est pas facile d'avoir de la littérature de médecine vétérinaire ici dans le Québec. Il serait trop long d'entrer dans le détail de la question.

Vous pourriez à défaut de pouvoir obtenir du ministère les bulletins déjà signalés chercher parmi vos connaissances, vos voisins et amis celui qui les aurait et vous entendre pour pouvoir les consulter.

Au service de publicité et d'extension du ministère de l'Agriculture d'Ottawa, on publie et distribue quelques feuillets sans illustrations traitant de maladies qui affectent les animaux domestiques. A ma connaissance, il n'y a aucun bulletin complet et l'illustration est à peu près inexistante. A Ottawa, on publiera plutôt une brochure portant sur une maladie qu'un recueil de plusieurs maladies. Voici les titres de quelques feuillets : "La fièvre charbonneuse; La fièvre aphteuse; la gale des chevaux, des boeufs et des moutons; La tuberculose bovine; L'entérite des bovins; L'avortement infectieux, les parasites des chevaux; le baignage des moutons, etc., etc. Ces feuillets d'Ottawa sont en français, mais écrits dans un langage difficile à comprendre.

CHATS QUI ETERNUENT

Q.—J'ai des chats qui toussent en buvant du lait ou après bu du lait. Ils éternuent aussi. Que serait-il bon de faire ? Il y en a qui me disent que mes chats ont

des vers et que c'est cela qui les fait tousser.

R.—C'est le cas. Procurez-vous chez le vétérinaire ou à la pharmacie une capsule de tetrachlorethylène de carbone à 2 c. c. et faites-la prendre. Je vous dispense de retenir le nom. Ou usez de tout autre médicament reconnu efficace contre les vers.

CHEVAUX QUI ONT DES VERS

Q.—Est-ce que donner une poignée de cendres toutes les semaines est bon ? Est-ce que la cendre tue les vers quand il y en a ? Le coaltar à couverture peut-il lui être donné ainsi qu'un peu de vert de Paris, du poison à bêtes à patates ? En quelle quantité ? J'ai un cheval qui a des vers, des longs et des courts. J'aimerais savoir les meilleurs remèdes pour l'en débarrasser.

R.—C'est un véritable bombardement de questions. Votre correspondant va essayer toutefois de trouver la réponse que cherche l'interrogateur et dire quelques mots seulement, faute d'espace, des questions moins importantes.

Vous avez un cheval qui a des vers, vous voulez l'en guérir. Voici un bon moyen couramment employé :

Le Dr Couklin dit qu'on trouve plus de 20 sortes de vers sur le cheval dans le Québec.

Il n'y a pas de médicament qui agissent sur tous les vers. Que faire alors ? Envoyer un échantillon de fumier au médecin vétérinaire local pour fins d'examen microscopique et d'identification ou à un laboratoire, tel le laboratoire pathologie animale, collège McDonald, Ste-Anne de Bellevue, Québec. Appliquer ensuite le médicament spécifique.

Voici un traitement général recommandé par le Dr L.-J. Ponscarrue : Donner, matin et soir, pendant une semaine une poudre composé comme suit :

Sulfate de fer : 4 gr.;
Emétique : 2 gr.;
Farine de lin : 8 gr.

Mélanger à la nourriture. Après une semaine de traitement, purger en une fois avec le purgatif suivant :

Essence de térébenthine : 30 gr.;
Huile d'olive : 1 pinte.

Mélanger et administrer en une seule fois. Les médicaments se préparent chez le médecin vétérinaire ou à la pharmacie.

Comme mesure préventive, évitez la contamination des aliments par le fumier et les urines qui contiennent des oeufs; en été, changer souvent de pacage, surtout si ces derniers sont petits et pâturés par plusieurs têtes; éviter l'eau contaminée par les fumiers et les urines principalement.

Pour aucune considération, il ne convient d'employer comme médicament les poisons violents que sont les verts de Paris et les arsénates dont on se sert pour empoisonner les bêtes à patates. Quant à la cendre de bois, je n'ai aucun renseignement concernant la cendre comme médicament.

COMMENT AMELIORER UN PACAGE QUI Pousse LE TREFLE BLANC.

Q.— Je voudrais améliorer mon pacage ce printemps et le rendre permanent si possible. Il y a du petit trèfle blanc en quantité; mais non pas également. Serait-il bon de semer de la graine d'alsike aux endroits propices et de herser ? Le fait de passer la herse partout dans le but d'étendre le fumier pourrait-il être dommageable ?

Les endroits qui sont saturés d'urine ou couverts de fumier poussent en abondance une herbe qui semble succulente, cependant les vaches n'y touchent pas. Ne trouvez-vous pas que c'est un inconvénient ?

La nature du terrain est de terre forte argileuse. Quelle sorte d'engrais chimiques faudrait-il appliquer et quelle quantité à l'acre ?

R.— Merci des généreux éloges que contient aussi votre lettre.

Heureux le cultivateur qui, voulant se faire un pacage permanent, trouve sur sa ferme du terrain qui pousse déjà le trèfle blanc. Les endroits non couverts se couvriront rapidement si une bonne application d'engrais chimiques est faite. Le trèfle blanc se propage par la racine et s'étend à la façon de la fraise. Il suffit de le nourrir seulement pour le voir s'emparer de la place.

Vous pouvez vous dispenser d'engrais avec de l'alsike.

Le conseil provincial des engrais chimiques conseille dans les terres lourdes où pousse du trèfle blanc sauvage une application de 400 à 500 de superphosphate à 20 p. c. à l'arpent, faite tous les 3 ou 4 ans selon le degré de fertilité du sol et les besoins de la végétation. Si des engrais chimiques sont appliqués pour la première fois, les quantités pourraient même être aussi élevées que 600 à 700 livres à l'arpent. L'application faite en automne au début de septembre serait préférable pour hâter la pousse du trèfle au printemps. Ce n'est pas indispensable et l'application du printemps est bonne aussi à la condition de l'effectuer dès la fonte des neiges (pour éviter la sécheresse).

Les hersages pour étendre le fumier ne sont à recommander que lorsqu'ils sont faits tard à l'automne ou à bonne heure au printemps. On se sert d'une herse à dents retournée à l'envers ou d'une herse à chaînes (jantes d'autos réunies par des chaînes). Cette dernière est préférable parce qu'elle fait un meilleur épandage. Si le pacage est divisé en deux, l'épandage peut se faire en tout temps à la condition de l'effectuer immédiatement après que les vaches ont quitté le pacage. Il faut qu'il s'écoule une quinzaine de jours au moins entre l'épandage et le retour du troupeau sur le pacage. Autrement l'herbe aurait mauvais goût et il vaudrait mieux faire l'épandage à l'automne ou au printemps.

L'herbe qui pousse autour des déjections n'est pas aimée par

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie, 547, rue St-Vallier, Québec

Peaux de BOEUFs, 50 livres et moins, 6% cts la livre, moins 2 livres par peau, sans queue ni cornes. Peaux avec fumier, 2 livres de moins par peau.

Les peaux de 52 livres et plus sont prises à 50 livres net.

Peaux de VEAUX engraisés, 8 à 12 livres, 10 cts la livre, moins 1 livre par peau.

Peaux de VEAUX engraisés, moins de 8 livres, 75 cts la peau.

Peaux de KIPS et VEAUX de CHAMP, de 8 à 12 livres, 8 cts la livre moins 1 livre par peau.

Peaux de VEAUX de campagne, de 20 cts à 65 cts la peau.

Peaux de CHEVAUX, de 50 cts à \$2.00 la peau.

Peaux de CHEVAUX sans queue ni crigne, 25 cts de moins.

Peaux de MOUTONS, de 05 cts à 50 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur.

Les prix sont sujets à changer sans avis.

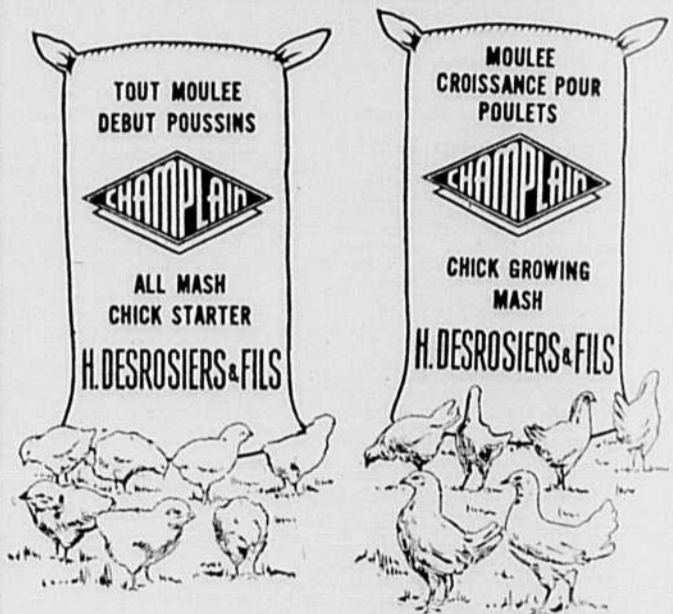
A. PION & CIE,
547, rue St-Vallier, Québec

les vaches, c'est un fait. C'est à n'en pas douter un inconvénient auquel il est possible de parer en faisant des épandages tel qu'il vient d'être dit.

Si l'herbe monte à foin à la fin de juin ou un peu plus tard, il y a lieu de faucher le pacage en laissant le foin sur le champ. Le foin coupé est mangé par le bétail. Cette pratique encourage la pousse de l'herbe jeune tout en détruisant les mauvaises herbes lesquelles ne peuvent arriver à porter graine.

F.-X. BOUDREAU, Agronome.

LES RATIONS BALANÇÉES



TOUT MOULEE DEBUT POUSSINS

Analyse garantie
Protéine, minimum, 18.5%
Gras, 4.0%
Fibre, maximum, 6.5%

Ingrédients

Blé moulu, orge moulu, blé d'inde jaune moulu, son, fines recoupes d'avoine, feuille de luzerne moulu, farine de poisson, farine de viande, lait en poudre, tourteau de Soya en poudre, huile de foie de morue, écailles d'aiguilles fines, sel fin iodé 1%.

POUSSINS — Servir à la trémie à laquelle les oiseaux ont continuellement accès. Donner quantité telle qu'elle puisse être renouvelée tous les jours. On doit servir cette moulée à l'état sec pendant huit semaines. Il est bien important de tenir constamment des abreuvoirs remplis d'eau propre. (De l'eau tiède de préférence pour commencer).

POULETS — A huit semaines changer graduellement de la moulée de début à la moulée de croissance et au grain, une partie de grain pour deux parties de moulée. A l'âge de douze semaines donner quantité égale de grain et moulée.

POUR OBTENIR LES MEILLEURS RESULTATS SERVEZ TOUJOURS DES MOULEES FRAICHES QUI ONT CONSERVE TOUTE LEUR SAVEUR ET LEUR HAUTE DIGESTIBILITE. Les rations CHAMPLAIN sont faites dans notre moulin à Montréal chaque jour suivant le besoin, sans jamais accumuler de quantité qui pourrait vieillir. En achetant les moulees CHAMPLAIN vous avez des moulees FRAICHES.

Cerles de l'U. C. C.

Demandez nos prix



LES RATIONS BALANÇÉES SONT MANUFACTURÉES PAR

H. DESROSIERS & FILS

GRAIN - FARINE - ENGRAIS - SUCRE - SEL - FOIN - PAILLE

204, RUE YOUNG MONTREAL, P.Q.

Commandez de suite vos accessoires pour sucreries

BIDONS à SIROP un gal. Imp. le cent \$15.00

MECHES spéciales, 35 ch., la douz. \$ 8.50

FILTRES en Feutre de laine \$2.50 ch., la douz. \$21.00

Raquettes INDIAN impoachables, la paire \$4.60

TIERMOMETRES et HYDROMETRES TAYLOR, etc.

PACHÈTE SIROP D'ÉRABLE CHOIX — Etc.

LEGER L. HARDY
ST-BASILE Qué.
Comté de Portneuf



Sous la direction de M. Charles Chapleau, professeur de menuiserie, les élèves de l'école d'agriculture de St-Barthélemy s'appliquent au travail du bois. Leur professeur, M. Chapleau, que l'on voit dans le fond de la salle, est un ancien élève de l'École technique de Montréal.

Si nous causions...

(Suite de la page 16)

S'agit-il d'un pâturage à ensemer avec plante-abri, orge ou avoine, il faudra, après avoir fait subir au champ les façons culturales ordinaires, engrainer avec un mélange qui prépare la Coopérative fédérée, à raison de 15 livres à l'acre. Si la récolte de céréale doit être coupée on se souviendra que l'application d'engrais chimiques ne doit être faite que le printemps suivant, puis faire brouter l'herbe très tôt. L'erreur commise, très fréquemment, est d'attendre que l'herbe soit trop haute pour envoyer paître le bétail. Il en est des pâturages ensemenés comme des pelouses, plus on les rase, plus l'herbe fait talle en s'étendant sur le terrain plutôt qu'en croître en hauteur.

Il peut être nécessaire, selon le degré d'acidité du sol, de chauler un pâturage. Dans ce cas, l'agronome de district sera votre meilleur conseiller pour ce qui est de la quantité de pierre calcaire à employer à l'acre.

REGIE DES PATURAGES PERMANENTS

La régie d'un pâturage comporte certaines règles à observer. Ici, je voudrais me limiter à quelques-unes qui pourraient vous

à rappeler les plus importantes, élémentaires et simples afin de ne pas compliquer inutilement la question.

Une fois fertilisé selon les formules indiquées précédemment, le facteur primordial de succès consiste à bien faire brouter l'herbe. Il est donc rationnel, au début du printemps, à l'époque de la pousse vigoureuse de l'herbe, que le pâturage porte suffisamment d'animaux pour maintenir l'herbe courte. Plus tard dans la saison, vers juillet et août, à l'époque des chaleurs et du temps sec, alors que l'herbe se fait plus rare, il conviendra d'en diminuer le nombre.

Il peut se faire que les animaux ne parviennent pas à tout brouter, il est nécessaire, dans ce cas, de faucher. D'ordinaire, l'herbe ainsi fauchée, et laissée sur le champ, s'attendrit et le bétail la consomme.

J'ai énuméré ici les principales règles à observer. Les agriculteurs qui procèdent ainsi s'en trouvent bien.

EN GUISE DE CONCLUSION, UN CONSEIL

Il se peut que pour certaines raisons particulières qu'il ne m'appartient pas de discuter ici, vous ne puissiez songer immédiatement à établir un pâturage permanent capable de porter tout le bétail de votre ferme. Il y a toutefois moins de raisons particulières qui pourraient vous

empêcher, éleveurs de chevaux, en particulier, de réserver dès ce printemps un enclos spécial que vous traiterez tel que susdit, afin de fournir au jeune bétail de la ferme, notamment à vos jeunes chevaux, une alimentation riche en matières minérales pour assurer leur développement rationnel. L'animal robuste, je le répète, bien charpenté, à forte ossature, pourvu d'un système musculaire fort et souple, bon animal pourvoira aux frais supplémentaires qu'occasionnent l'engraissement et l'entretien d'un pâturage.

Elevons de bons chevaux, de bons animaux laitiers, nous travaillons pour notre bourse et dans le meilleur sens des intérêts supérieurs de l'agriculture.

Un pâturage permanent règle plusieurs problèmes sur une ferme. J'en cite les principaux : l'alimentation économique du bétail, l'épargne du fumier de ferme que l'on peut appliquer plus libéralement sur les champs de cultures sarclées et les prairies de foin et les champs de céréales; l'accroissement des rendements par unité de surface, de la production de lait et de viande par unité animale, sans compter qu'il réduit souvent à leur plus simple expression les frais assez coûteux de l'entretien des clôtures. Mais ce qu'il ne faut pas oublier c'est que les engrais chimiques appliqués sur un pâturage améliorent principalement la qualité de l'herbe et en définitive c'est ce qui compte pour un cultivateur qui tient à bien nourrir ses animaux.

Races de moutons

Dans les provinces de l'Est du Canada et sur les fermes des Provinces des Prairies et de la Colombie-canadienne, la plupart des troupeaux de moutons canadiens sont de la race des Dunes (Down); il y a quelques races à longue laine dans le sud-ouest de l'Ontario et le long de la côte en Colombie-canadienne. Sur les ranches à moutons de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-canadienne les brebis de souche sont principalement d'origine Mérinos. Le sang Rambouillet prédomine.

Le Couvoir coopératif et le comptoir avicole de St-Barthélemy

Les épiceries X..., de Montréal, vendent au dire de leurs clients des oeufs d'excellente qualité et dont les marques ne trompent pas.

Sans que le citadin s'en doute, parce que les cartons ne le disent pas, ces oeufs proviennent du Comptoir avicole de St-Barthélemy.

Fondé selon les principes coopératifs, cette entreprise complète le couvoir coopératif du même endroit. Elle s'occupe de la vente des oeufs et, aussi chaque fois que le cas se présente, des volailles.

Quant au Couvoir coopératif, il a été fondé en octobre 1932. Il en est donc à sa sixième année et il fait un chiffre d'affaires de plus en plus intéressant. Il se borne à l'élevage de la race Plymouth Rock Barrée. C'est l'un des nombreux couvoirs certifiés de la province, et il a une capacité de 45,000 oeufs.

Dans un article publié par l'"Action Populaire" en avril 1937, M. J.-B. Désy disait du Couvoir coopératif que c'était l'une des organisations de St-Barthélemy qui s'était développée le plus rapidement. Il donnait alors les précisions suivantes :

"A sa fondation, le Couvoir coopératif de St-Barthélemy comptait 27 membres; aujourd'hui il a une capacité de 42,000 oeufs... Quant au rendement, du 1er septembre 1936 au 11 mars 1937, les membres du Couvoir ont vendu des oeufs au Comptoir avicole de St-Félix de Valois et au Couvoir coopératif de St-Barthélemy pour \$10,000., argent qui fut distribué entre 41 membres..."

Pommes canadiennes exportées

Les pommes canadiennes exportées sur la Grande-Bretagne pendant la saison actuelle, à venir jusqu'à la fin de la première semaine de mars 1939, formaient un total de 1,638,400 barils et 2,337,200 caisses, contre 1,242,669 barils et 2,325,318 caisses pendant la saison précédente, en augmentation de 32 pour cent pour les barils et de 1 pour cent pour les caisses.

Comme l'exemple entraîne, cette organisation a développé chez plusieurs autres cultivateurs de la paroisse le goût de l'aviculture..."

Cette dernière remarque n'est pas moins vraie aujourd'hui qu'en 1932. Rares sont les cultivateurs de St-Barthélemy qui ne s'intéressent pas à l'aviculture. Quant à ceux qui sont membres du Comptoir avicole et du Couvoir coopératif, ce sont cordialement ceux qui tirent de cette source les meilleurs profits.



Nourriture
Diamond Tip
POUR RENARDEAUX, VISOUS.

DIETE IDEALE pour renardeaux et petits visons

Les nourritures DIAMOND TIP sont renommées pour leur digestibilité, leurs qualités nutritives et fortifiantes.

Durant la croissance les petits ont besoin de matières grasses et sucrées pour récupérer l'énergie qu'ils dépensent chaque jour.

Employez en toute confiance les nourritures DIAMOND TIP. Assurez-vous le succès en suivant l'exemple des grands éleveurs.

Demandez nos prix attractifs, livres d'instructions gratuits, etc., à notre représentant régional, ou écrivez à

★ **GENEST, NADEAU**
Limitée
Sherbrooke
P. Q.

10

Détails, dites-vous ? Peut-être avez-vous raison

Lisez tout de même ce qu'en dit un cultivateur qui a fait fortune à s'occuper de détails :

"Une police d'assurance de plus ou de moins dans une institution comme la "Mutuelle-Vie de l'U. C. C., c'est un détail, pensez-vous ; une prime de plus ou de moins payée à ceux qui nous écraseront volontiers à l'occasion, c'est un détail encore, dites-vous ; oui, détails dans la vie économique de notre province ; mais ces détails nous sauveront ou nous perdront selon que nous saurons les faire passer dans l'ordre de nos préoccupations journalières ou que nous les négligerons..."

CLOTURE



Pour une PROTECTION permanente, insistez pour recevoir une clôture DOSCO de marque "SECURITY" faite de broche d'acier au cuivre en conformité avec les spécifications A 116 de la Société Américaine de l'Épreuve du Matériel.

Nos clôtures sont fabriquées à Montréal et vendues par les principaux demi-grossistes et marchands.

Il y a une clôture DOSCO de marque "SECURITY" pour chaque usage avec barrières pour appareiller.

Les clôtures DOSCO de marque "SECURITY", érigées soit pour la ferme ou pour volailles comprenant des barrières et des poteaux d'acier DOSCO de marque "SECURITY", forment une construction parfaite de la plus haute qualité.

DOMINION STEEL & COAL CORPORATION LIMITED

DIVISION SECURITY FENCE

2651 Est, rue Ste-Catherine et 1551 rue Bercy, Montréal, P. Qué.
Bureau des ventes — Edifice Canada Cement, Montréal, P. Qué.

L'Ecole régionale d'Agriculture de St-Barthélemy

Un centre d'enseignement agricole pour la partie nord du diocèse de Joliette.
— Agrandissement devenu nécessaire. — Fondation qui date de 1933.



M. l'abbé Albert Bilodeau, aumônier de l'école.

Par son Ecole d'agriculture, la paroisse de St-Barthélemy est devenu un centre de diffusion de l'enseignement agricole. Les jeunes ruraux de tout le district avoisinant s'y donnent rendez-vous et sa réputation est si bien faite que les murs sont devenus trop petits et qu'il faut songer à agrandir.

L'Ecole régionale d'Agriculture de St-Barthélemy est sous la direction des Clercs de Sanit-Viateur. Elle fut fondée en 1933. Graduellement son programme d'étude s'est élargi et il a fallu, d'année en année, faire appel à de nouveaux professeurs.

Le projet de l'établissement d'une école d'agriculture, mis de l'avant par M. le chanoine Clermont, aumônier diocésain de l'U.C.C., avait sans retard reçu la haute approbation de Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette. Forts de cet appui, les Clercs de St-Viateur n'ont pas tardé à faire de leur école un centre d'où rayonne l'enseignement agricole.

L'école est aujourd'hui sous la direction du Rév. Frère J.-W. Pomerleau. Celui-ci trouve des assistants fort zélés dans les professeurs qui lui sont adjoints et qui sont le Rév. Frère E. Poitras, préfet de discipline, M. Cuthbert Brousseau, agronome et professeur, M. Adrien Lussier, agronome et professeur, M. Charles Chapleau, professeur de menuiserie. L'aumônier de l'école est M. l'abbé Albert Bilodeau.



● A gauche, M. Charles Chapleau, professeur de menuiserie; à droite, le Rév. Frère E. Poitras, préfet de discipline à l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy.

Il faut aussi mentionner que l'école d'agriculture compte en M. Dumaine, agronome, un propagandiste qui s'acquitte parfaitement de sa tâche. En fait, son succès est tel qu'il a fallu, cette année, refuser quelques élèves faute de place.

On comprend que, les besoins de l'enseignement agricole étant fort grands partout, les directeurs de l'Institution de St-Barthélemy songent à agrandir. Mais quand il s'agit d'élever des murs nouveaux, il faut acheter des pierres et des briques et donc prendre l'argent quelque part. On compte avec raison sur le concours du gouvernement provincial et, en particulier, sur celui du ministère de l'Agriculture. Le diocèse de Joliette a bien droit à sa part de largesses et le site de St-

Barthélemy convient bien à une école d'agriculture.

Agrandir, c'est un projet immédiat. Mais agrandir de toutes façons. Les murs d'abord, les champs ensuite. L'Ecole possède actuellement une dizaine d'arpents de terre où les élèves complètent par la pratique l'instruction livresque. Il est question d'acheter à proximité une ferme qui sera le complément nécessaire de l'Ecole régionale d'agriculture.



● Le Rév. Frère J.-A. Pomerleau, c.s.v., directeur de l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy.

Dans les pages mêmes de ce journal, on trouvera une photographie qui montre les élèves de l'école au travail. Elle représente l'atelier de menuiserie. C'est dire que l'Ecole ne se contente pas d'enseigner les rudiments de l'agriculture, mais qu'elle sait fournir à ceux qui la fréquentent des données pratiques dont ils auront besoin dans leurs travaux de tous les jours.

Quant au programme d'études, nous le publions ici tel que résumé par le prospectus. Il est bon que les parents de la campagne connaissent mieux les écoles d'agriculture analogues à celle de St-Barthélemy et qu'ils songent à y envoyer leurs fils pour en faire des cultivateurs compétents et aptes à devenir les dirigeants en leur milieu.

But de l'Ecole :

Former des catholiques d'action, et des agriculteurs instruits, au couant des besoins agricoles de notre région.

Conditions d'admission :

1. Etre fils de cultivateurs.
2. Etre âgé de 16 à 25 ans.
3. Savoir lire et écrire.
4. Vouloir plus tard cultiver la terre.
5. S'engager à suivre le règlement de la maison.
6. Fournir un certificat de son curé.
7. Faire des déboursés nécessaires.

Durée des études :

Le cours est de deux ans. L'année scolaire commence au début de novembre et se termine les derniers jours d'avril.

Le temps est partagé entre la classe, l'étude, la récréation et les travaux pratiques.

A la fin de la 2^{ème} année, un diplôme de capacité agricole est donné aux élèves qui ont subi avec succès un examen final sur les principales matières enseignées durant les deux années.

PROGRAMME D'ETUDE

Première année :

Instruction religieuse, Français, Arithmétique et Comptabilité.

Sols :

Chimie, physique, biologie, Egouttement, Façons culturales, Engrais naturels et chimiques, Amendements.

Plantes :

Botanique, Assolement, Céréales et légumineuses, Prairies, et Paturages, Pommes de terre, Tabac, Plantes racines, à ensilage et industrielles.

Animaux :

Zootéchnie générale, Vache laitière, Mouton, Appréciation.

Ateliers :

Bois et cuir.

Deuxième année :

Instruction religieuse, Français, Arithmétique et comptabilité.

Plantes :

Horticulture, Petits fruits, Arboriculture, Protection des plantes.

Animaux :

Porc, Aviculture, Apiculture, Cheval, Appréciation.



● A gauche, M. Adrien Lussier, agronome et professeur, à droite, M. Cuthbert Brousseau, agronome et professeur à l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy.

Organisation :

Construction rurale, Economie rurale, Coopération.

Ateliers :

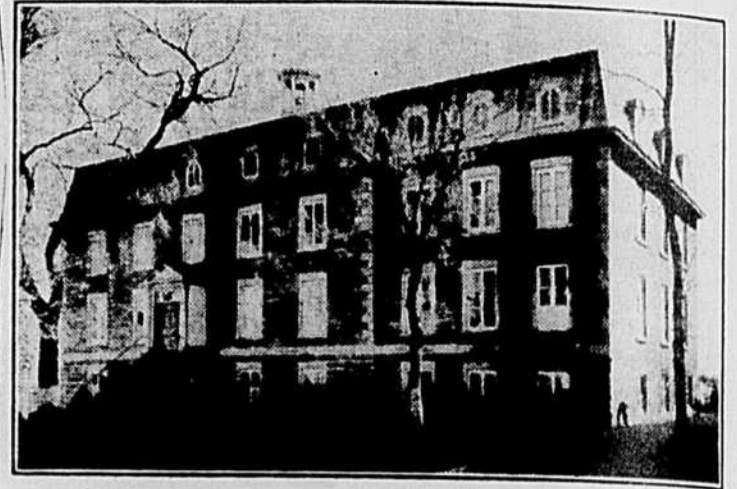
Bois et cuir.

Leur but :

Apprendre aux élèves le bon fonctionnement d'un cercle paroissial, les entraîner à la parole, et les habituer à répandre leurs connaissances autour d'eux.

Les former et les entraîner à l'action catholique.

Les élèves des deux cours en font partie.



L'école d'Agriculture de St-Barthélemy

Terres à colonisation

(Suite de la page 24)

lons sont endettés et tenus à la gorge. Les primes actuellement payées et les salaires gagnés sur les travaux de chemins nous auraient permis de nous tirer d'affaire si nos gouvernants nous avaient protégés contre les exploités. On pouvait s'y prendre de diverses façons. D'abord, empêcher les compagnies forestières de bûcher sur les terres cultivables; établir un prix raisonnable pour le bois vendu en coopération. Pour les lots déboisés, restitution aux colons sous forme d'octrois ou primes spéciales pour toute construction nécessaire, d'achats dans chaque colonie. Nous aider à fonder des syndicats Créer moins de positions dans l'administration et nommer plus de compétences. Pour la construction des chemins sur les territoires colonisés, moins de favoritisme aux entrepreneurs et plus d'argent aux travailleurs du pique et de la pelle. Enfin un système méthodique et ordonné sur toute la ligne dès le commencement. Et je suis sûr qu'une avalanche de requêtes ne partirait pas actuellement des colonies pour crier : Au secours, nous périssons, augmentez les primes.

Je ne blâme pas les officiers du département, d'autres n'auraient probablement pas fait mieux. Mais nos gouvernants doivent tenir compte de l'expérience acquise afin de former pour l'avenir un nouveau programme plus réaliste au point de vue colonisation.

Aux députés des comtes agricoles et autres, je dirai que l'égoïsme rend souvent aveugle. S'ils trouvent que leurs électeurs sont trop chargés de taxes, qu'ils donnent les moyens aux milliers de colons de s'établir convenablement et, à notre tour, nous serons, des payeurs de taxe et nous soulagerons le portefeuille des autres. Nous serons aussi des acheteurs qui aiderons le commerce et l'industrie à se maintenir.

Au lieu de faire vivre les chômeurs indéfiniment, ceux-ci ouvriront de nouvelles terres qui leur feront vivre, et en même temps augmenteront la richesse de la province. Les intérêts généraux de la province doivent passer avant les ambitions des individus.
Emile VADEBONCOEUR,
sec. de l'U.C.C.
Beaudry, (Témiscamingue)

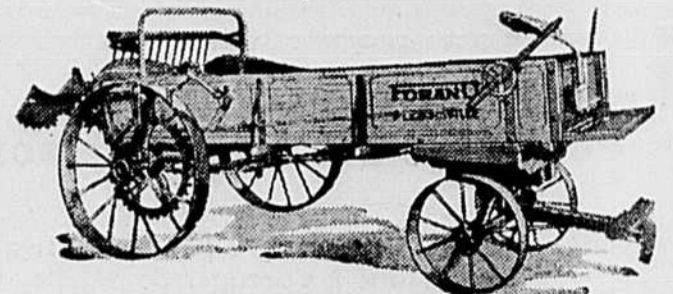
Exportation interdite

L'exportation de renards en vie de tous genres et de martes est interdite en Norvège. Le 10 février 1939, un arrêté du gouvernement norvégien interdisant l'exportation de renards bleus et argentés a été modifié pour comprendre toutes les espèces de renards.

Un Spramotor
pour arrosage de tout genre. Mu à la main, par traction, par moteur rapide, ou à l'électricité; machine montée sur pneus. Spécialité: arrosoirs à graines. Demandez le catalogue GRATUIT des nouveaux modèles.
SPRAMOTOR LTD.
1105, rue York, Ontario
London, Ontario

Les fermiers du Québec Préfèrent L'EPANDEUR FORANO

Parce qu'il est plus facile de traction



ET SA BOITE EN BOIS résiste à l'acide du fumier.

Le FORANO est facile de traction et sa boîte résiste à l'action corrosive de l'acide du fumier. Mécanisme en acier avec système de graissage "Alemite Zerks".

Demandez nos circulaires en couleur

LA FONDERIE de PLESSISVILLE
PLESSISVILLE, P. Q.

L'heure :-

CATHOLIQUE

La causerie doctrinale, organisée par le comité des oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée le 16 avril, à 1 h., au poste CKAC, par le R. P. Adrien Malo, O. F. M., professeur du Stadium franciscain de Rosemont. Il continuera l'étude de l'encyclique Casti Connubii sur le mariage et exposera les dernières recommandations du Saint-Père. Cette causerie, durera vingt minutes. Elle est suivie d'un bref programme musical.

La semaine du dimanche

La Semaine du dimanche organisée annuellement sous le patronage de l'épiscopat, par la ligue du dimanche aura lieu cette année du 30 avril au 7 mai. L'Oeuvre des Tracts publiée à cette occasion une brochure populaire : "Le Jour du Seigneur", qui expose par questions et réponses, en termes simples et concrets, le devoir de sanctification du dimanche. Cette brochure, éditée d'abord en Belgique où elle connut un grand succès et fut tirée jusqu'à près d'un demi million d'exemplaires, eut une édition en France quelque peu remaniée. Les éditeurs viennent d'autoriser une édition canadienne, elle aussi adaptée et légèrement remaniée "Le Jour du Seigneur" devrait se trouver dans tous les foyers catholiques. Cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$6.00 le cent, au secrétariat de l'École Sociale Populaire.

Le cheval précieux

La femme du fermier (au pharmacien). — Ayez soin d'inscrire sur ces bouteilles laquelle est pour le cheval et laquelle est pour mon mari. Je ne veux pas qu'il arrive quelque chose au cheval avant les travaux du printemps.

Une récompense du grand âge

Le plus vieil habitant. — Je vais avoir quatre-vingt quatorze ans, Monsieur le curé, et je n'ai pas un ennemi dans le monde.

Le curé du village. — C'est une très belle pensée, Gustave.

Le plus vieil habitant. — Oui, peut-être, Je les ai tous enterrés.

La tête et les pieds

Cet écrivain célèbre était ordinairement en retard pour l'envoi de sa copie à ses éditeurs. Un jour, l'un d'eux lui adressa cette note:

"Si je ne reçois pas le conte promis pour demain matin, j'irai vous jeter au bas de l'escalier à coups de pied. Croyez-moi, je tiens toujours mes promesses".

L'écrivain répondit: "Comme je vous envie ! Moi aussi, je tiendrais mes promesses si je pouvais les exécuter avec mes pieds".



P
O
U
S
S
I
N
S



Les couvoirs coopératifs certifiés fournissent des poussins profitables.



C
E
R
T
I
F
I
E
S



PRIX DES POUSSINS adoptés par les COUVOIRS COOPERATIFS pour la Saison 1939	Provenant de troupeaux de poules et poulettes accouplées avec des							
	COQS : Descendants directs d'eng. ou de R. O. P.				COQS : Enregistrés ou R. O. P.			
	Plymouth Rocks		Leghorns		Plymouth Rocks		Leghorns	
	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes
Du début de la saison au 10 mai	.12	.22	.11	.23	.14	.26	.13	.27
Du 10 mai au 1 juin	.11	.20	.10	.21	.13	.24	.12	.25
Après le 1 juin	.10	.18	.09	.19	.12	.22	.11	.23

PRIX DES POUSSINS	Provenant de troupeaux de vieilles poules accouplées avec des							
	COQS : Descendants directs d'eng. ou de R. O. P.				COQS : Enregistrés ou R. O. P.			
	Plymouth Rocks		Leghorns		Plymouth Rocks		Leghorns	
	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes	Poussins	Poulettes
Du début de la saison au 10 mai	.14	.26	.13	.27	.16	.30	.15	.31
Du 10 mai au 1 juin	.13	.24	.12	.25	.15	.28	.14	.29
Après le 1 juin	.12	.22	.11	.23	.14	.26	.13	.27

Dindonneaux : .40c jusqu'au 15 juin et .35c après le 15 juin. **Cochets d'un jour :** P. R. B. 01c chacun — Leghorns 01c chacun.

Si la commande est reçue trois semaines d'avance, les réductions suivantes sont accordées :

- 1/2c sur commande de 500 poussins ou plus
- 1c sur commande de 1,000 poussins ou plus
- 1 1/2c sur commande de 3,000 poussins ou plus.

Couvoir Coopératif de BEAUCE-JONCTION
comté de Beauce
Capacité 31,000 oeufs
Races P
Epreuve Standard Tube
Réaction 1.7%
L.-P. Nadeau, gérant

Couvoir Coopératif de L'ILE D'ORLEANS
Saint-Pierre, I. O.
comté de Montmorency
Capacité 32,000 oeufs
Races P
Epreuve Standard Tube
Réaction 0.8%
Oscar Ferland, gérant

Couvoir Coopératif de L'ISLE-VERTE
comté Rivière-du-Loup
Races P. B. et dindes bronzées — Vente dindonneaux en 1938 : 4,000. Capacité de production en 1939 : 15,000.
Epreuve Standard Tube.
Réaction 2.2%
Jos.-M. Marquis, gérant.

Couvoir Coopératif de LAURIEVILLE
comté de Mégantic
Capacité 42,000 oeufs
Races P
Epreuve Standard Tube
Réaction 0.9%
Nap. Normand, gérant

Couvoir Coopératif de LES CEDRES
comté de Soulanges
Capacité 21,000 oeufs
Races P-L-B
Epreuve rapide
Réaction 2.6%
Omer Clément, gérant

Couvoir Coopératif de MARIEVILLE
comté de Rouville
Capacité 107,000 oeufs
Races P-L-R-N-D-O
Epreuve Standard Tube
Réaction 2%
Yvon Paquette, gérant

Couvoir Coopératif de MONTMAGNY
comté de Montmagny
Capacité 42,000 oeufs
Races P-D
Epreuve Standard Tube
Réaction 1.4%
J.-C. Hébert, N. P., gérant

Couvoir Coopératif de PAPINEAU
Comté de Papineau
Capacité 21,000 oeufs
Races P-R.
Epreuve Standard Tube
Réaction 2.8%
En commandant chez nous vous aurez entière satisfaction.
Emile Duguay, gérant

Couvoir Coopératif de RIMOUSKI
comté de Rimouski
A vendre tous les mercredis de chaque semaine : poussins d'un jour Certifiés
Capacité : 27,000 oeufs
Race P.R.B. — R.I.R.
Epreuve Standard Tube
Réaction 4.2%
Fernand Lapointe, gérant

Couvoir Coopératif de ST-AGAPIT
comté de Lothbinière
Capacité 21,000 oeufs
Races P-L-R
Epreuve Standard Tube
Réaction 0.9%
Georges Méthot, gérant

Couvoir Coopératif de ST-ANSELME
comté de Dorchester
Capacité 42,000 oeufs
Races P.-R.
Epreuve Standard Tube
Réaction 0% *
J.-E. Lavallée, gérant

Couvoir Coopératif de ST-ANTOINE
comté de Verchères
Capacité 42,000 oeufs
Races P-L
Epreuve Standard Tube
Réaction 1.5%
Ths Marchessault, gérant

Couvoir Coopératif de ST-AUGUSTIN
comté de Portneuf
Capacité 21,000 oeufs
Races P-L-C
Epreuve Standard Tube
Réaction 0.5%
Aurélien Côté, gérant

Couvoir Coopératif de ST-BERNARD
comté de Dorchester
Capacité 15,000 oeufs
Races P-L-B-D
Epreuve Standard Tube
Réaction 0.08%
Nap. Fortier, gérant

Couvoir Coopératif de ST-FERDINAND
comté de Mégantic
Capacité 21,000 oeufs
Races P
Epreuve Standard Tube
Réaction 1.8%
Emilien Côté, secrétaire

Couvoir Coopératif de ST-ISIDORE
comté de Dorchester
Capacité 42,000 oeufs
Races P-B
Epreuve Standard Tube
Réaction 0.2%
J.-F. Guillemette, gérant

Couvoir Coopératif de ST-PAMPHILE
comté de L'Islet
Spécialisé dans la production exclusive de DINDONNEAUX CERTIFIÉS. — Réaction 0.2%
Capacité 23,000 oeufs
Race dindons bronzés
Pierre Chouinard, gérant

Couvoir Coopératif de ST-RAYMOND
comté de Portneuf
Capacité 21,880 oeufs
Races P-L
Epreuve Standard Tube
Réaction 0.4%
Ant. Plamondon, gérant

Couvoir Coopératif de SHERBROOKE
comté de Sherbrooke
Capacité 29,400 oeufs
Races P-L-R-N-C
Epreuve Standard Tube
Réaction 0.7%
J.-A. Renaud, gérant

Couvoir Coopératif de L'EPIPHANIE
A vendre toutes les semaines, poussins d'un jour, certifiés
Capacité : 21,000 oeufs
Races P-B-R
Epreuve rapide
Réaction 0.5%
Coqs : \$4.00 le cent; \$35.00 le mille.
P.-D. Périgny, secrétaire

Couvoir Coopératif de ST-BARTHELEMY
comté de Berthier
Capacité 42,000 oeufs
Races P
Epreuve rapide
Réaction 0.4%
Cuthbert Brousseau, gérant

Couvoir Coopératif de ST-JACQUES
comté de Montcalm
Capacité : 21,000 oeufs
Races P-L
Epreuve rapide
Réaction 0.2%
AGENTS DEMANDES
Eugène Sincerny, gérant

Couvoir Coopératif de VAUDREUIL
comté de Vaudreuil
Capacité 42,000 oeufs
Races P-L-R-B-N-O
Epreuve rapide
Réaction 0.2%
Hector Castonguay, gérant

RACES
B - Plymouth Rock blanche, C - Chantecler, D - Dindonneaux, L - Leghorn, M - Minorques, N - New-Hampshire, O - Orpington, P - Plymouth Rock barrée, R - Rhode Island rouge, W - Wyandotte blanche.

PROTEGEZ-VOUS EN ACHETANT DES COUVOIRS COOPERATIFS, CI-HAUT MENTIONNES

LES COUVOIRS COOPERATIFS QUI REMPLISSENT LES CONDITIONS EXIGEES RECOIVENT, CHAQUE ANNEE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, LE CERTIFICAT DE COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE.

Cette annonce fait partie d'une série de réclames collectives payées par les Couvoirs coopératifs certifiés ci-dessus mentionnés.

S'il vous plaît, mentionnez ce journal en écrivant aux Couvoirs Coopératifs

LE BUCHERON

Elles sont pour vous aussi

LES travaux de chantiers sont pratiquement terminés. Les ouvriers de la forêt, pour la plupart, ont regagné leur foyer. Ils dirigeront maintenant leurs activités vers un autre domaine : les journaliers reprendront, s'ils en ont une, leur besogne habituelle ; les cultivateurs et leurs fils, qui ont pris le chemin de la forêt pour y trouver un peu d'argent durant la saison morte, sont de retour sur la ferme afin de "voir aux semences".

En un mot "la grande corvée" est finie; le bûcheron accroche sa hache et il se repose d'un autre hiver dans le bois. Ses bras se reposeront, mais son esprit devra rester constamment en éveil. Il est grand temps, en effet, que les ouvriers de la forêt se groupent pour étudier en commun leurs problèmes.

La classe agricole a réussi, grâce aux équipes d'étude, à mettre sur pied des organisations diverses qui lui rendent service. Les cultivateurs se sont groupés dans leur union professionnelle. Ils ont compris que pour améliorer leur sort, pour faire respecter leurs droits, seul un groupement solide pouvait être efficace. Unis, ils se sont occupés de leurs affaires et ils ont étudié leurs questions en équipes d'étude. C'est dans ces soirées, tantôt chez un voisin, tantôt chez l'autre, que les cultivateurs ont appris à mieux se comprendre, à mieux s'aider et à mieux servir la cause de l'agriculture.

Ils ont étudié les principes de la coopération et ils les ont appliqués à l'assurance-vie mutuelle, aux caisses populaires et aux syndicats coopératifs. Et aujourd'hui, les résultats sont plus que satisfaisants : la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. continue sa marche en avant; le nombre des caisses populaires augmente dans toutes les régions de la province; ici et là nous voyons s'ériger de nouvelles entreprises de coopération.

Nous nous engageons dans une ère de coopération qui, nous osons le croire, apportera plus de bien-être dans les foyers et dans les cœurs. Cette évolution sociale et économique est la résultante d'un effort de volonté, mais surtout d'un effort intellectuel engendré par les équipes d'étude de l'U. C. C.

Par l'étude de ses problèmes, la classe agricole cherche à organiser sa vie sur un plan solide. La classe des ouvriers de la forêt doit, pour réussir, suivre le même chemin, parcourir les mêmes étapes. La section des bûcherons sera forte en autant qu'elle sera unie et qu'elle sera au courant de ses problèmes. Organisez donc des équipes d'étude; elles vous rendront un service inappréciable.

Si on vous nie le droit de dire votre mot quand il s'agit de fixer vos salaires, vous avez au moins le droit de vous unir, de vous instruire et de chercher à améliorer votre condition de vie.

Jean BLANCHET

LA SAISON DES SUCRES

Chaque printemps, dans l'Est du Canada, la saison des sucres occupe quelque 50,000 cultivateurs à la récolte annuelle du sirop et du sucre d'érable. La grande majorité des érablières sont situées dans la région qui s'étend de l'ouest de l'Ontario à la côte de l'Atlantique. Cette récolte est pour le cultivateur une source de revenus supplémentaires à un moment où il n'y a guère d'autres travaux urgents sur la ferme. C'est ordinairement vers la mi-mars que la sève des érables commence à circuler, et elle coule habituellement encore durant les premières semaines d'avril.

La récolte de cette année s'annonce bonne, malgré les dommages sérieux qu'a causés à plusieurs érablières l'ouragan qui balaya l'Est de l'Amérique, l'automne dernier. Généralement, c'est environ 24 des 70 millions d'érables en état de produire qu'on entaille, mais cette année on ne dépassera vraisemblablement pas 20,000,000.

Bien qu'on ne profite que d'un tiers environ des érables susceptibles d'être entaillés, la vente des produits de l'érable rapporte chaque année aux cultivateurs un montant appréciable. La récolte de l'année dernière s'estimait à \$3,849,000 comparativement à \$2,245,000 en 1937. La production totale convertie en sirop eût été de 3,300,700 gallons, soit à peu près le double de la production de 1937, qui avait été de 1,673,400 gallons, et

presqu'égal au sommet de 3,343,900 gallons atteint en 1929, la meilleure année. La qualité de la récolte de 1938 était bogne en général, mais les prix furent inférieurs à ceux de 1937 par suite de la quantité.

La fabrication du sirop et du sucre d'érable est l'une des plus anciennes industries du Canada, car bien avant l'arrivée des Blancs, les Indiens avaient découvert l'art de convertir en sucre la sève de l'érable. Chaque printemps, hommes et femmes participaient à cette récolte, qu'on faisait alors avec des ustensiles rudimentaires. Une entaille à l'arbre du côté du soleil, et c'est d'une gouttière de bois dans un vase d'écorce que la sève coulait. Après l'avoir recueillie, on la faisait bouillir deux fois dans un chaudron d'argile et on la versait finalement dans des récipients de bois, où elle se "sucréfai". Longtemps, les Blancs suivirent de très près les primitives méthodes des Indiens en substituant évidemment aux vaisseaux d'argile et d'écorce les chaudrons et récipients de fer ou de cuivre, mais au cours des dernières années, la fabrication du sirop et du sucre d'érable a progressé comme le reste, de sorte que c'est aujourd'hui une industrie commerciale organisée à un degré plus ou moins élevé. Dans les "cabanes" modernes, pour plus de propreté et d'uniformité dans la qualité, on siphonne maintenant la sève dans des évaporateurs sanitaires.

L'agriculture en Hollande

(Suite de la page 12)

teurs. Il existe des prix minima pour toutes les récoltes et le tarif sur le blé est de 37 sous le boisseau. Un contrôle s'exerce sur l'élevage des bestiaux et des porcs. La restriction des étendues cultivées, tendant à obtenir une hausse des prix, est chose commune. Les primes à l'exportation ou des restrictions commerciales sont aussi à la mode. Tout est réglé par le gouvernement. Aucun cultivateur ne la ville. Sa devise, c'est: Des agriculteurs ou des prix plus élevés pour les produits agricoles ou des prix moins élevés pour les objets de consommation.

aujourd'hui un perdant. Les prix des objets qu'il consomme ou dont il a besoin sont toujours plus élevés que ceux des produits agricoles.

Qu'en pense le fermier? Se résigne-t-il à son sort ou combat-il le marasme agricole comme il a combattu la Mer du Nord? Pour se défendre, les fermiers hollandais ont formé des associations. La principale a pour but de rétablir l'équilibre entre la ferme et la ville. Des agriculteurs ou des prix plus élevés pour les produits agricoles ou des prix moins élevés pour les objets de consommation.

Si mes observations sont justes, dans quelques années d'ici, cette association laissera tomber la première partie de sa devise et réclamera seulement l'abaissement des prix des objets de consommation.

Cette organisation compte aujourd'hui 40,000 membres. Elle croît de jour en jour. L'assistance à ses congrès annuels dépasse 20,000. L'association de la jeunesse agricole qui lui est semblable tient des congrès où jeunes gens et jeunes filles de la campagne se rendent par milliers. . .

Tribune libre

Terres à colonisation et terres abandonnées

Plaidoyer d'un colon en faveur d'une prime unique plus élevée.

Beaudry, le 3 avril 1939.
La "Terre de Chez Nous",
Montréal.

Monsieur le directeur,
Je sollicite un peu d'espace dans votre journal pour répondre à certains discours tenus par de hauts officiers du département de la colonisation et plusieurs députés de comtés agricoles qui se prononcent contre la requête des colons demandant un amendement à la loi de colonisation afin d'établir une prime statutaire de \$50. l'acre pour défrichement, labour et ensemencement. Ces messieurs prétendent que si la province le moyen de payer \$50. l'acre pour défricher des terres neuves, nous devons cesser de coloniser et racheter avant tout les terres abandonnées dans les vieilles paroisses, vu qu'il en coûterait à la province \$5,000 pour chaque cent acres. A-t-on bien établi le coût d'établissement sur les terres abandonnées. Il y a :

- 1° Rachat de la terre;
- 2° pour une grande partie, reconstruction des bâtiments ou réparations assez dispendieuses;
- 3° ces terres étant en partie ruinées, ça prendrait plusieurs années et beaucoup d'argent pour obtenir un rendement payant;
- 4° le roulant nécessaire. Machines aratoires, animaux, etc.,
- 5° il n'y a que les connaisseurs en agriculture qui pourraient prendre possession, parce qu'elles demandent des connaissances et de l'expérience en culture, tandis qu'une terre nouvelle n'en demande pas autant. Un colon même s'il n'a aucune connaissance en agriculture, s'informe, étudie et acquiert les connaissances nécessaires au fur et à mesure qu'il avance dans ses travaux.

Si, après avoir bien établi la différence entre les deux, nos gouvernants trouvent qu'il coûterait moins cher à la province de racheter les terres abandonnées, c'est évident que ces terres doivent être rachetées pour placer les fils de cultivateurs qui veulent s'établir à leur compte. Mais doit-on pour cela abandonner à leur sort les colons déjà établis et qui ne sont pas en mesure de vivre par eux-mêmes. Nous avons prouvé que nous étions courageux, par le travail qui fut fait, comparativement au temps qui

nous a été donné de travailler sur nos terres. Car il ne faut pas oublier que nous avons aussi été obligés de construire nos chemins. Quand nous travaillons aux chemins, nous ne travaillons pas sur nos terres, l'ouvrage sur les chemins nous a donné un revenu annuel, comme si nous avions travaillé sur nos terres, lesquelles sont appelées à nous faire vivre. C'est pourquoi nous aimerions avoir une prime suffisamment élevée afin de gagner notre subsistance en travaillant sur nos lots, et devenir au plus tôt capables de vivre des revenus de la terre. Donc nos intentions sont louables et notre demande est justifiée. Voici ce qui la justifiera davantage :

Si nous sommes obligés de demander une augmentation de prime, c'est en grande partie dû au fait que nos gouvernants ne nous ont pas protégés contre les exploitateurs. Les amis politiques se sont fait marchands de bois, marchands de vivres, marchands de chevaux et boeufs, entrepreneurs de chemins, et tous, sans exception, sont des sangsues qui sucent nos sous au fur et à mesure que nous les gagnons. C'est la cause principale de notre insuccès. Tous nos revenus sont vivement avalés par ces partisans du gain éffréné. La majorité des co-

(Suite à la page 22)

J.-F. DIONNE, L.D.C.

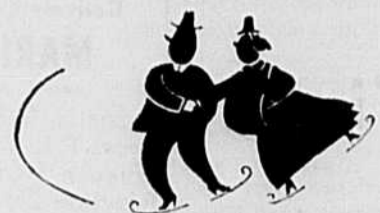
COMPTABLE PUBLIC
1438 Sicard
Montréal
Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle
Tél.: CLairval 5946

Résidence: St-Eustache
Bureau: 7 à 8 P.M.

Charles-Henri Lalonde

C.R. — K.C.
AVOCAT — BARRISTER
Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal

revigorant



comme une
sweet caporal

• Comme l'air vif et mordant d'une journée d'hiver au Québec, les Sweet Caporals donnent un regain d'entrain, soit au travail, soit au jeu. Elles sont de bonne compagnie matin, midi et soir.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

